

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	36.—	18.25	9.25	3.30
ÉTRANGER:	54.—	28.—	15.—	5.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits.
A l'étranger: frais de ports en plus.

222^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. le mm., min. 25 mm. - Petites annonces locales 18 ct., min. Fr. 1.60 - Avis tardifs 75 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 75 ct.). Naissances, mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Le gouvernement Tambroni devant l'inconnu

AYANT élaboré son programme, le nouveau cabinet italien se présente devant les Chambres. Personne ne sait s'il obtiendra la majorité requise. De plus, même dans ce cas, sa situation demeurera précaire. Pour une raison évidente: le manque d'unité interne de la démocratie chrétienne. Il y a, au sein de ce parti majoritaire, plusieurs fractions distinctes. En définitive toutefois — et c'est cela qui compte avant tout — elles forment deux ailes principales, l'une de droite, l'autre de gauche.

La première, il faut le souligner, n'est ni réactionnaire, ni opposée aux réformes sociales. Elle veut seulement que ces réformes ne mettent pas en danger le développement économique du pays, actuellement en plein cours, et qu'elles ne freinent point l'afflux des capitaux étrangers en Italie. C'est d'ailleurs uniquement ainsi que l'on peut continuer d'améliorer le niveau de vie des masses. Quant à la gauche démocrate-chrétienne, les derniers événements l'ont fait croire qu'elle poursuit, pour le moment, un seul but: l'ouverture à gauche, c'est-à-dire une entente politique avec le P.S.I. (socialistes communistes de M. Nenni). Il est réellement difficile de s'expliquer cet ardent désir, vu que les «nenniens» demeurent solidement liés au parti moscovite de M. Togliatti, dont les catholiques de gauche se disent ennemis.

Cependant, quelle que soit la raison de leur attitude équivoque, celle-ci complique considérablement la tâche de M. Tambroni. Le gouvernement qu'il vient de former devait être un «cabinet de trêve». A part les droites, tous les groupes de la gauche démocrate-chrétienne acceptèrent aussi d'y participer. Le bureau du parti l'approuva. Aussi la voie paraissait-elle déblayée. Erreur! Car les catholiques «progressistes» — plus actifs et plus dynamiques que l'aile opposée — repartirent à l'attaque. Déjà pendant les discussions sur le programme gouvernemental, il devint clair que leur intime désir est de voir préparer par le gouvernement Tambroni la prochaine arrivée au pouvoir d'un cabinet orienté franchement vers la gauche et collaborant avec les «nenniens». Et, si l'actuel président du Conseil — l'épreuve parlementaire surmontée — voulait suivre la «ligne de trêve», il aurait de nombreuses difficultés au sein de son propre parti.

Tout cela met en évidence une vérité essentielle. Les gouvernements d'Italie seront invariablement «provisaires», «de trêve» ou «de transition» aussi longtemps que la démocratie-chrétienne ne constituera pas son unité interne; ou bien — ce qui serait plus logique encore — ne se divisera pas en deux groupements distincts, pouvant choisir librement leurs alliés.

I. C.

Le voleur ne savait pas conduire

ASBURY PARK NEW JERSEY (U. P.I.). — Willie Barney, voyant les clés de la voiture de sa tante trainer sur la table de la cuisine s'en empara, prit la voiture, démarra, ne parvint pas à éviter une voiture garée non loin de là, rata un virage, traversa en trombe une clôture et entra en collision avec un camion. Willie, par une chance inouïe, est sain et sauf. Sa tante a déclaré qu'elle ne comptait pas déposer plainte étant donné l'âge du garçon: 4 ans.

Devant 15.000 personnes réunies au stade Lénine de Moscou Khrouchtchev rend compte de son voyage en France

Il se déclare enchanté de ses entretiens avec de Gaulle et annonce: «Sur le désarmement, nos positions concordent»

MOSCOU (A.F.P.). — Plus de 15.000 Moscovites se sont réunis hier au Palais des sports du stade Lénine de Moscou pour assister au traditionnel meeting qui se tient à chaque retour de l'étranger de M. Khrouchtchev.

Après avoir relaté brièvement ses déplacements et s'être félicité de la possibilité qu'il a eue de s'entretenir avec des ouvriers et des représentants de toutes les catégories de Français, M. Khrouchtchev a souligné: «Nous ne sommes pas restés sans travailler durant tout notre séjour».

«Je puis vous dire, a-t-il ajouté, que ce voyage a été couronné de succès. Nous avons eu des entretiens très sérieux et fort utiles avec le président de la République française, le général de Gaulle. Fort sincèrement et très librement, nous nous sommes exposés, l'un à l'autre, nos opinions sur tous les

dément à la détente internationale et à la cause de la paix».

Parlant des difficultés qui subsistent encore, M. Khrouchtchev a vivement

attaqué le chancelier Adenauer, qui «durant son voyage aux Etats-Unis, n'a fait qu'essayer de rallier des partisans de la guerre froide. Il a fait de même au Japon. Si M. Adenauer ne modifie pas sa politique, la vie elle-même se chargera de la changer».

(Lire la suite en 15^{me} page)

Tandis que le général de Gaulle s'apprete à partir pour Londres

M. Michel Debré parle des divergences franco-russes

Il précise en particulier que la politique allemande de la France ne sera pas modifiée

De notre correspondant de Paris par téléphone:

Entre deux mondes. C'est bien entre deux mondes que s'est trouvé de Gaulle, et avec lui la France, pendant à peine quarante-huit heures, entre le départ, avant-hier, de Khrouchtchev et l'arrivée du président de la République française aujourd'hui à Londres; entre le monde de la dictature communiste, insolent et piaffant dans sa marche vers la conquête mondiale, et le monde de la plus vieille des démocraties qui a su concilier le régime monarchique à la plus complète liberté humaine.

Car le moins qu'on puisse dire est que la dernière incartade de M. «K» avant son départ, cette occupation désinvolte du micro et des caméras de la Radio-Télévision française pendant une heure entière pour une apologie outrancière du régime communiste, a laissé ici une impression de malaise dans les milieux officiels et d'indignation dans l'opinion publique non inféodée à Moscou.

M. Debré remet les choses au point

Si contrairement à ce qui avait été un moment envisagé, le chef de l'Etat a renoncé à répondre lui-même à M. «K», son premier ministre, M. Michel Debré, n'en a pas moins jugé indispen-

De Gaulle aujourd'hui à Londres

PARIS (A.F.P.). — C'est aujourd'hui à 11 h. 15 locales que le général de Gaulle quittera Orly pour Londres à bord de la «Caravelle» d'Air-France «Lorraine». Il atterrira à l'aéroport de Gatwick à 11 h. 10 (G.M.T.), théoriquement cinq minutes avant d'être parti.

Les festivités, cérémonies et manifestations publiques prévues laisseront peu de place pour des conversations politiques.

Le programme prévoit cependant deux entretiens entre le général de Gaulle et M. Macmillan, sans parler des conversations qui pourront avoir, en marge des cortèges, MM. Selwyn Lloyd et Maurice Couve de Murville.

Mais, dans les milieux parisiens bien informés, on ne compte pas que ces entretiens puissent dépasser le niveau d'échanges d'informations assez rapides.

(Lire la suite en 15^{me} page)

Les pluies continuent à faire des ravages catastrophiques au Brésil



RIO-DE-JANEIRO (A.F.P.). — Au Brésil, les pluies intenses, qui ont provoqué la crue des fleuves, continuent à faire des ravages dans les Etats du nord-est. Dans la vallée de Jaguaribe, inondée depuis la rupture partielle du barrage de Oros (notre photo), les eaux baissent. Mais la plupart des maisons d'habitation ont été détruites. La ville d'Aracati, située à l'embouchure du Jaguaribe, connaît, outre les méfaits de l'inondation, un nouveau fléau: l'invasion de serpents venimeux. Dans l'Etat de Maranhao — région amazonique — à Pedreira, 2000 maisons, selon des informations non confirmées, auraient été détruites. A Simoes, dans l'Etat frontalier d'Alagoas, 200 maisons des quartiers pauvres ont également disparu sous les eaux. Des villages de l'Etat de Minas Gerais sont entièrement isolés.

Le nouveau budget britannique

Réduction d'impôts sur les vins mais augmentation du prix des cigarettes

LONDRES (U.P.I.). — Durant une heure et demie, M. Derick Heathcoat Amory, chancelier de l'échiquier, a présenté à la Chambre des communes les grandes lignes du nouveau budget britannique.

Les recettes s'élèveront à 5 milliards 958 millions de livres (328 millions de plus que l'an dernier) et les dépenses à 4 milliards 836 millions de livres (341 millions de plus que l'an dernier). Les dépenses civiles sont en augmentation de 256 millions (qui vont en majeure partie à l'éducation et à la prévoyance sociale) et les dépenses militaires de 85 millions. Le budget présenté cette année a pour but de renforcer la prospérité actuelle de la Grande-Bretagne.

La réduction d'impôts la plus intéressante — à la fois pour le consommateur britannique et pour les producteurs étrangers — est celle qui affecte certaines catégories de vins et spiritueux.

Cette mesure a été accueillie avec une grande satisfaction par les professionnels.

(Lire la suite en 15^{me} page)

Les incidents se multiplient en Afrique du Sud

Un mort et plusieurs blessés à Durban et au Cap A Port-Elisabeth, une école primaire a été incendiée



Quelque 30.000 Noirs, protestant contre l'interdiction de constituer une organisation politique noire, ont marché sur Le Cap. Il a fallu l'intervention des forces de sécurité, munies de blindés, pour arrêter ce cortège menaçant. Voici, une partie de cette colonne d'hommes, longue de plusieurs centaines de mètres, qui arrive aux portes de la ville.

DURBAN (Reuter). — La police a fait une charge au bâton, lundi matin, dans la cité indigène de Clermont, près de Durban, lorsqu'un rassemblement de 3000 Africains environ refusa de se disperser. On compterait un mort et des dizaines de blessés.

Le colonel Jenkins, commissaire de police adjoint, a expliqué que les Africains avaient refusé de se rendre à leur travail.

Au même moment, dans l'agglomération S.-J. Smith, 12 km. au sud de la ville, des Africains qui refusent de se rendre au travail, ont lapidé des autobus et arrêté le trafic sur la route de la côte sud. La police repoussa les Noirs dans des bâtiments, où ils sont détenus.

Des renforts de police et de troupes ont été amenés dimanche par avion dans la région de Durban, après une large diffusion de papillons qui invitaient les habitants à «demeurer chez eux».

À Port-Elisabeth, une école primaire a été incendiée hier matin dans le quartier de Kwazakele. Dans le quartier de Walmer, un car de police a été lapidé par un groupe d'Africains qui faisaient un feu de joie avec des laissez-passer.

(Lire la suite en 15^{me} page)

On ne badine pas à Sao-Paulo...

SAO-PAULO (A.F.P.). — Au cours d'une bagarre qui a duré six heures, la police a tué une personne et en a blessé trente autres en intervenant contre des manifestants qui tentaient d'envahir le siège de la compagnie nationale de l'énergie électrique pour protester contre... une panne de courant.

(Lire la suite en 8^{me} page)

La session du Grand Conseil neuchâtelois n'a duré qu'une journée

Le référendum obligatoire décidé pour les votations d'impôt extraordinaire dans les communes — Le programme de dépenses du Conseil d'Etat vivement critiqué par les partis de la majorité — Une interpellation popiste sur le congédiement d'un ouvrier au Locle provoque un violent chahut — Une motion tendant à l'institution d'une Chambre professionnelle paritaire neuchâteloise acceptée pour étude.

Le Grand Conseil était convoqué hier après-midi en session extraordinaire au château, sous la présidence de M. Fr. Chassler, président. Quatre recours ont été déposés parvenus au bureau; ils sont renvoyés à la commission.

Revision de la loi sur les communes

Le Conseil d'Etat a accepté le référendum obligatoire pour des votations du genre de celles portant sur l'extension de l'hôpital de la Chaux-de-Fonds (perception d'impôts communaux à titre exceptionnel et pour des objets particuliers).

Quoique adversaire du référendum obligatoire, le groupe socialiste se rallie par la voix de M. Fr. Jeanneret (soc.) au projet tel qu'il est présenté.

Auteur de l'amendement prévoyant un tel référendum, M. P. Champion (rad.) se félicite que le Conseil d'Etat ait admis son point de vue. A titre personnel, M. Champion entend dire aux députés socialistes qu'il n'a pas été le porte-parole en l'occurrence des réactionnaires partisans de cliniques privées, ainsi que l'a écrit leur journal

«auquel ils doivent tout de même accorder un certain crédit»! (Rires).

M. Martenet (lib.) souligne que son groupe s'en tient à son attitude précédente, mais il s'élève contre les allégations du même journal qui prétendaient que les libéraux étaient hostiles à la construction de l'établissement hospitalier de la Chaux-de-Fonds.

M. Guinand (p.p.n.) annonce que son groupe votera le projet maintenant que le référendum financier obligatoire apporte des garanties aux citoyens.

Par 70 voix contre 12, l'article 1er revisant la loi sur les communes est accepté.

L'arrêté est adopté par 76 voix contre 13.

Etant donné l'introduction du référendum obligatoire en la matière, il faut apporter également une révision à la loi sur l'exercice des droits politiques. Ce qui est fait sans opposition.

Revision de la loi sur les constructions

Il s'agit, on s'en souvient, de reviser cette loi pour prévenir les abus provoqués par l'installation de garages, de

stations-services, etc. Un député, M. Ch. Borel (lib.) avait demandé que le permis puisse être refusé aussi pour atteintes au site. Son amendement avait été admis, mais le Conseil d'Etat constate qu'il se heurte à la jurisprudence et que, du reste, les sites sont déjà suffisamment protégés par la rédaction du texte actuel.

MM. Ch. Borel (lib.), J.-F. Joly (rad.) et Corsant (p.o.p.) interviennent. M. P.-A. Leuba, conseiller d'Etat, précise que le «site construit» est protégé. Qu'en est-il du «site naturel»? Si l'Etat n'a que des pouvoirs très limités, le Tribunal fédéral a toujours voulu que le droit de propriété, qui est constitutionnel, soit respecté. Il ne peut lui être porté atteinte que si l'intérêt général est en cause. Or, l'intérêt général n'est pas en cause chaque fois qu'est modifié un décor naturel. Cependant, l'on peut tout de même préserver des sites par l'élaboration de plans d'aménagement qui prévoient des zones de construction et des zones interdites à la construction. Voilà déjà un moyen. Il y en a d'autres. M. Borel s'est étonné que la classification des sites ne soit pas terminée chez nous. M. Leuba précise

qu'on a procédé par étapes. Il y aura deux «espèces de sites» chez nous. Une enquête a été faite auprès des communes leur demandant ce qu'elles souhaiteraient voir protéger. Certaines ont répondu; d'autres s'en désintéressent. Il faut bien comprendre que tout le paysage cantonal ne saurait être protégé.

M. Martenet (lib.) s'élève en revanche contre la référence à la loi sur la protection des monuments et des sites, référence que le Conseil d'Etat avait introduite dans l'article remanié pour donner satisfaction à l'amendement Borel. Querelle de juristes, confesse M. Martenet, mais la loi sur les constructions, dans ses dispositions générales, est déjà limitée par la loi sur la protection des monuments et des sites.

— Rappel utile et d'intérêt pratique, répond M. Leuba, pour que l'application soit plus facile par les communes. Le projet est adopté par 72 voix sans opposition. L'amendement Martenet obtient 25 voix; il est rejeté par 61.

(Lire la suite en 8^{me} page)

FRANCHOMME.

AVIS OFFICIELS



VILLE de Neuchâtel
Permis de construction
Demande de M. Caalmir Sudan de construire un bâtiment à l'usage de boucherie et habitation à l'avenue du Vignoble...



VILLE de Neuchâtel
Permis de construction
Demande de M. Jacques Perrenoud, médecin, de construire une villa et un garage au chemin de Maujobia...

On cherche à acheter ou à louer

maison familiale
de 5 à 7 pièces, avec jardin, accès facile dans région comprise entre Saint-Blaise et Auvemier...

terrain à bâtir
dans même région. Adresser offres écrites à A. G. 1949 au bureau de la Feuille d'avis.

petite maison de week-end
(maçonnerie), 2 chambres, cuisine et dépendances. Vue sur les lacs, 1000 m. de terrain...

A VENDRE
à Saint-Aubin, à proximité immédiate du lac 2 petites maisonnettes de week-end...

CERNIER
A vendre, maison de 8 appartements. Situation tranquille avec dégagement. Jardin. Arbres fruitiers...

GORGIER
maison de 2 appartements, dépendances et jardin. Adresser offres écrites à L. S. 1961 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER
A louer à la Coude, pour le 24 avril, un appartement de deux pièces...

deux pièces
tout confort. Tél. 5 34 49.
Pour le 24 juin 1960, dans immeubles modernes et bien situés...

2 appartements
de 2 pièces, grand hall habitable, tout confort, balcons; loyer mensuel Fr. 182.—, eau chaude et chauffage en sus...

bel appartement
de 5 chambres, confort, bains, central par étage, balcon, dépendance, 3me étage, quartier est. Prix modéré. Adresser offres écrites à P. V. 1964 au bureau de la Feuille d'avis.

IMMEUBLES

A vendre à BOLE terrain à bâtir
de 800 m² en nature de vignes. Splendide situation avec vue imprenable sur le lac et les Alpes...

Terrain
est demandé entre Coimber et Gorgier, 900-1000 m². Offres sous chiffres T. W. 1917 au bureau de la Feuille d'avis.

VILLA
A vendre dans le haut de la ville, libre tout de suite ou pour date à convenir.
de 5 pièces, confort moderne, dépendances et jardin. Adresser offres écrites à 54 - 360 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme de 26 ans, aveugle
élève de l'école Benedict à Neuchâtel, cherche chambre et petit déjeuner à partir du 15 mai prochain...

logement
de 4 à 5 pièces avec tout confort et garage. Si possible jardin. Tél. 5 24 47.

femme de chambre
sachant bien coudre. Bon salaire, jolie chambre avec eau chaude et froide. Prière de faire offres en joignant photo et références, à Mme Renée Schärer, Seethal, Erlenbach-Zürich.

femme de ménage
On cherche pour l'entretien d'un cabinet médical, deux fois par semaine, une

BUREAU
remis à neuf. Loyer mensuel Fr. 85.— plus chauffage.
Etude Ed. Bourquin, avocats, notariat et gérances, Terreaux 9, Neuchâtel.

A LOUER

grand studio meublé
cheminée, cuisine-bains, à proximité du centre et du lac. Loyer mensuel 220 fr., chauffage sous chiffres. Réponse sous chiffres P. 2862 N. à Publicitas, Neuchâtel, ou téléphoner au 5 40 20.

LOCAL
A louer à Saint-Blaise, dès le 31 mai 1960, avec vitrine, au centre, du village. Faire offres sous chiffres O. R. 1913 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSIONS
Jeune fille fréquentant l'école de commerce cherche

chambre et pension
Tél. 5 53 89.

CHAMBRES
A louer jolies chambres indépendantes; bains, central. Tél. 5 90 62.

trois belles chambres
Part à la salle de bains. Quartier Fontaine-André. Tél. 8 27 58.

Chambre soignée
près de la poste, à louer à jeune employé de bureau sérieux. Tél. 5 34 25.

CHALET
On demande à louer pour l'été 1960 chalet meublé, au bord du lac de Neuchâtel ou de Bière. Adresser offres écrites à V. O. 681 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER

Jeune fille cherche chambre
si possible indépendante, au centre de la ville. Adresser offres écrites à K. R. 1960, au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune employée de bureau
cherche belle chambre indépendante ou studio meublé, à l'ouest de la ville. Tél. 5 95 17.

chambre
avec petit déjeuner. Quartier de Monruz. Urgent. Tél. 5 29 57.

Jeune Italien, honnête, cherche chambre
modeste au centre. Tél. 5 73 13.

CHALET
On demande à louer pour l'été 1960 chalet meublé, au bord du lac de Neuchâtel ou de Bière. Adresser offres écrites à V. O. 681 au bureau de la Feuille d'avis.

quelques jeunes ouvriers

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir
en parfaite santé et de nationalité suisse.
S'adresser à Chocolat Suchard S. A., service personnel-exploitation, Neuchâtel-Serrières.

monteur-électricien
Nous cherchons un
connaissant le téléphone B; occasion d'apprendre le téléphone A. Faire offres à Elexa S. A., électricité, téléphone, P.T.T., Neuchâtel.

OUVRIÈRES
habituees aux travaux fins, soigneuses et de confiance, seraient engagées.
Se présenter à Fabrique Maret, Bôle.

Serrurier
en bâtiment serait engagé par M. Guillot, Ecluse 21.

MAGASINIER-VENDEUR
BRUNO ROETHLISBERGER
Thielle-Wavre (NE)
Cultures fruitières

un employé de bureau
(âge 22-26 ans)
possédant maturité commerciale ou titre équivalent.
Nous offrons: possibilités d'avancement à jeune homme capable, de toute confiance et doué d'initiative. Faire offres détaillées manuscrites avec curriculum vitae, indication des références, sous chiffres P 10528 N à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

EMPLOYÉE
Fabrique d'horlogerie cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,
pour l'acheminement du travail aux ouvriers. Connaissance des fournitures horlogères désirée.
Faire offres sous chiffres P 2834 N à Publicitas, Neuchâtel.

sommelière
On demande pour date à convenir
connaissant les deux services. Bons gains. Faire offres au Restaurant de la Couronne, Saint-Blaise.

INSTITUT PROTESTANT

de Suisse romande cherche un (e) professeur de français
Date d'entrée: fin avril ou à convenir
Situation d'avenir pour personne capable. Très bon salaire. Fonds de prévoyance; 2 mois de vacances.
Faire offres avec curriculum vitae et photo, sous chiffres OFA 6094 L., à Orell Füssli-Annonces, Lausanne.

NATIONALE SUISSE ASSURANCES

ASSURANCES TOUTES BRANCHES
cherche
agent professionnel
pour le district de Neuchâtel
Occasion pour OUVRIER ou EMPLOYÉ de se créer une situation d'avenir.
 Mise au courant, aide pratique et suivie, fixe, indemnité pour frais de voyage, commissions, etc.
 Persévérance, assiduité, bonne réputation et présentation exigées.
 Adresser offres manuscrites avec photographie à M. Eric Thévenaz, agent général, Terreaux 7, Neuchâtel.

jeune fille
pour la cuisine. Demander l'adresse du No 1959 au bureau de la Feuille d'avis.

ouvrier agricole
Etranger accepté. Entrée immédiate ou à convenir. Vie de famille assurée. S'adresser à Henri Perregaux, Coffrane, tél. 7 21 46.

commissionnaire - expéditeur
pour le service de son courrier (confection de colis, affranchissements, expéditions), pour des distributions internes et pour des courses en ville. Cette place temporaire pourrait convenir à un retraité ou à un jeune homme qui désirerait se mettre au courant de ce genre d'activité.
Faire offres manuscrites détaillées, accompagnées de copies de certificats et de la mention de références, sous chiffres Z. E. 1948 au bureau de la Feuille d'avis.

commissionnaire - expéditeur
Important entreprise de Neuchâtel cherche, pour un remplacement de plusieurs semaines, un

vendeur d'automobiles
Place stable et bien rétribuée pour personne capable et de toute moralité.
Les candidats, si possible bien au courant de la branche automobile, possédant de sérieuses qualités, sont priés de faire offres avec curriculum vitae et références, sous chiffres I. O. 1957 au bureau de la Feuille d'avis.

ouvrier viticole
Tél. 5 11 75.

sommelier garçon de cuisine
S'adresser à l'hôtel du Marché, tél. 5 30 31.

monteurs-voyageurs
un affûteur
monteurs
fraiseurs
Travail intéressant et varié. Semaine de 5 jours. Caisse de retraite. Adresser offres manuscrites sous chiffres P. 50070 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Cuisinière
L'hôpital de Couvet cherche une cuisinière. Ménage de 60 personnes. Adresser offres à la direction.
Fabrique d'horlogerie G. Vuilleumier & Cie S. A. cherche

metteuses d'inertie
et
OUVRIÈRES
Possibilité d'apprendre une partie intéressante de la branche pour personnes habiles et consciencieuses. Semaine de 5 jours.
Se présenter à l'avenue de la Gare No 6a, Colombier.

CHAUFFEUR
travailler et sobre trouverait emploi dans maison de transports de la place pour matériaux de construction. Ecrire sous chiffres F. L. 1954 au bureau de la Feuille d'avis.

GRÂCE A NOS PRIX, DE JOYEUSES FÊTES DE PÂQUES!

Table with 3 columns: Product name, Quantity, Price. Includes ASPERGES, POINTES D'ASPERGES, HARICOTS, PETITS POIS, ANANAS, FRAISES, FRUITS COCKTAIL, PÊCHES.

Table with 2 columns: Product name, Price. Includes ŒUFS TEINTS, ŒUFS FRAIS, ŒUFS FRAIS, ŒUFS FRAIS DU PAYS.

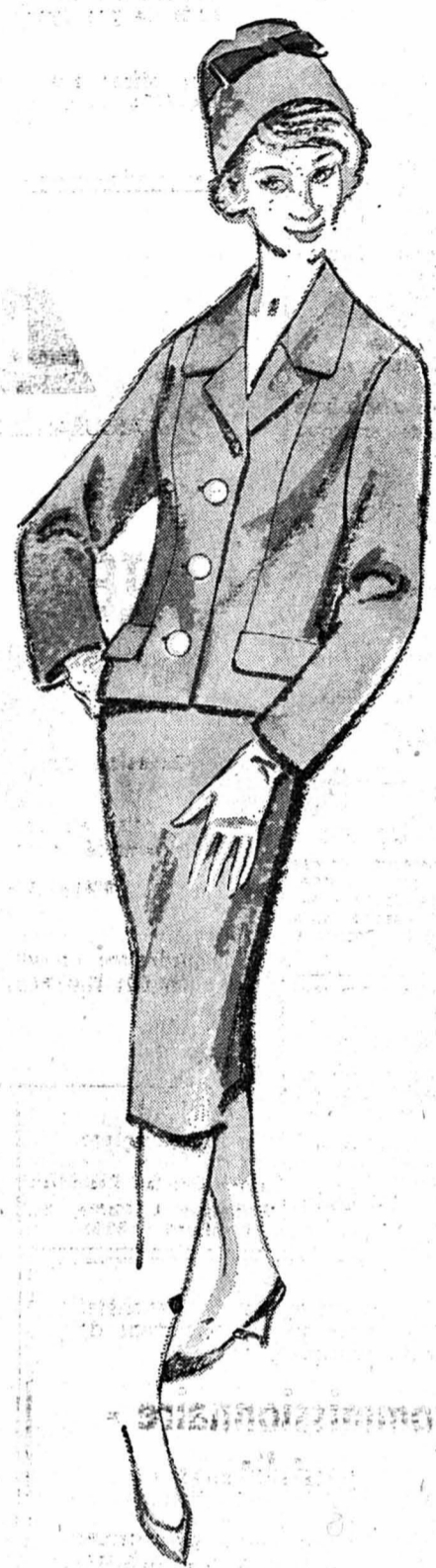
Table with 2 columns: Product name, Price. Includes LAPINS EN CHOCOLAT, GRANDS, MOYENS, LILLIPUT, ŒUF ROCHER, PETIT ŒUF, CEUFS EN NOUGAT, PETIT NID DE PAQUES, CANARDS en gelée, PETITS JAUNES D'ŒUFS, CEUFS fourrés surfins.

MIGROS

Table with 2 columns: Product name, Price. Includes POULETS U.S.A. prêts à rôtir, POULETS U.S.A. prêts à bouillir.

Avril

MOIS DE MADAME



Les « canons » de la mode :

Jaquette mi-cintrée
Jupe droite au genou
Tissus légers coloris clairs

Notre **COSTUME**

répond à toutes ces exigences et ne coûte que

139.-

Tous les modèles de notre défilé d'hier sont en magasins jusqu'à mercredi 6 avril



BOUCHERIE
VIANDE HACHÉE
AVANTAGEUSE
MARGOT

Pour camoufler un tas de fumier : 10 arbustes de bonne hauteur, Fr. 35.-, contre remboursement, franco domicile.
PÉPINIÈRE STAMPFLI, SCHUPPEN (BE)

Nouveaux avantages ODAC pour fiancés

12 mois de crédit sans intérêts, ni majoration ; voyage de noces offert gratuitement 8-15 jours tout compris — nombreux itinéraires — en cas d'achat d'un mobilier complet et d'un trousseau.

Profitez des avantages que procurent les achats sans intermédiaires.

Renseignements par

ODAC - Ameublements Fantl et Cie
COUVET Tél. (038) 9 22 21

Belle maculature à vendre
à l'imprimerie de ce journal

Gaz Bois Électricité Butagaz
Toute la gamme des merveilleux appareils

Le Rêve

Conseils judicieux par la maison spécialisée

Beck+Co
PESEUX

Exposition permanente Agence officielle « Le Rêve » Tél. 8 12 43

A vendre meubles d'occasion en bon état. Tél. 7 51 28, aux heures des repas.

Amidon IPA

60 g

Examiné et reconnu par l'INM

MIGROS

Communion
A vendre à bas prix montres de 1re qualité, garanties 12 mois. Avantages : montres en acier, étanches, anti-choc, superautomatiques, 25 rubis, avec dates, 78 fr. Pour qu'un choix vous soit présenté, veuillez téléphoner au (065) 8 60 66.



Que diriez-vous d'un tapis volant ?

Enfants, nous avons été séduits par le conte oriental dans lequel un tapis volant avait le pouvoir magique d'emporter son possesseur à travers les airs jusqu'à l'endroit de ses désirs. Aujourd'hui, le tapis volant est une réalité. Retenu chez vous par vos obligations quotidiennes, vous avez la nostalgie des contrées lointaines. La télévision vous ouvre les portes de l'évasion. Tournez le bouton, vous voici envolé. Compagnon d'aventure de la caméra, avec elle vous visitez les monuments historiques, vous pénétrez dans la jungle, vous traversez les déserts, vous voguez sur les mers à la découverte de l'inconnu. La télévision informe et divertit. La télévision vous apporte le spectacle du monde entier dans votre foyer.

TELEVISION

...un cadeau pour toute la famille

le printemps ou la pluie:

un manteau
coton retors,
doublé taffetas,

coloris mode

armourins
neuchâtel

69.-



Pro Radio-Télévision

Articles et documents

Présenté récemment au Conseil supérieur par le délégué du gouvernement français en Algérie

Le « Plan de Constantine » sera adopté le 23 mai

ALGER (U.P.I.). — Dans six semaines, le Conseil supérieur du Plan de Constantine mettra le point final à l'étude des trois cents pages du document qui lui a été présenté récemment à Alger par M. Paul Delouvrier, délégué général du gouvernement, et M. Salah Bouakour, secrétaire général adjoint à la délégation générale, chargé des affaires économiques et président du Conseil supérieur du plan.

C'est M. Paul Delouvrier qui a donné les grandes lignes définies dans les quatre volumes du plan. Le 23 mai prochain, le projet de rapport général et les annexes seront vraisemblablement adoptés par le Conseil supérieur du Plan.

Les 43 personnes qui le composent se sont penchées, il y a quelques jours sur les dossiers soumis à leur examen, après avoir écouté les rapports des directeurs des grands services de la délégation et le rapport de synthèse présenté par M. Paul Vibert, directeur du Plan. Au cours de ces heures de travail, les données et orientations générales du plan, les voies et les moyens du développement de l'Algérie et les équilibres chiffrés ont été soumis à l'œil critique des banquiers, industriels, commerçants, ingénieurs agricoles et représentants de l'administration qui siègent au conseil supérieur.

Ils ont étudié les objectifs à atteindre et les moyens que nécessite leur réalisation, pour faire entrer dans les faits les promesses faites par le général de Gaulle à l'Algérie le 3 octobre 1958 sur la place de la Brèche à Constantine. Le délégué général a démenti formellement, chiffres à l'appui, l'in-

fluence qualifiée de néfaste dans le domaine économique du discours du 16 septembre. Dans les six mois qui ont précédé ce discours, a-t-il précisé, 42 entreprises soit 10 milliards d'anciens francs étaient venus investir en Algérie au cours des six derniers mois; 46 autres représentant un investissement de 15 milliards ont présenté des dossiers d'agrément auprès des organismes habilités.

D'autre part, des zones industrielles décentralisées ont été choisies à Tizi-Ouzou, Bougie (Kabylie) et Beni-Saf en Oranie et des usines sont construites actuellement pour être louées aux entreprises qui le désireront.

Le délégué général devait rappeler que le gazoduc Hassi-Rimel Arzew, avec ses embranchements vers Alger et Oran, était actuellement en cours de pose, et qu'il reste à obtenir la sidérurgie bonoise devant produire, selon les calculs, 500.000 tonnes d'acier.

Faire vivre 6 millions d'habitants au XX^{me} siècle

M. Paul Delouvrier a d'autre part souligné qu'il faut conduire dans la

voie du progrès les 6 millions d'habitants de l'Algérie agricole, de l'Algérie du bled et de les faire finalement vivre au 20^{me} siècle.

Six cents des mille centres de regroupement abritant actuellement 1.250.000 personnes du bled sont actuellement devenus ou en cours de l'être de petites agglomérations rurales dans le cadre du plan des 1000 villages, a indiqué le délégué général. D'autre part, il a spécifié qu'en 1960, 70 milliards d'anciens francs, soit 70 % de plus qu'en 1958, seraient consacrés au programme d'équipement de cette partie de l'Algérie; 5500 postes d'instituteurs ou d'instructeurs ont été créés en 1959, tandis que le nombre d'élèves musulmans augmentait de 33 %, que les chiffres de jeunes gens ayant reçu une qualification technique était passée de 9000 à 26.000, que celui de ceux ayant désormais une formation technique et professionnelle atteignait fin 1959 17.000 pour 10.000 l'année précédente.

Le plan de Constantine, a conclu M. Delouvrier, est une partie du plan français de développement. Il est axé sur l'ouverture vers le monde extérieur, car l'Algérie doit participer dès à présent à la division internationale des tâches économiques, facteur et garantie de progrès avec la France métropolitaine et progressivement avec les autres pays membres de la Communauté européenne et le reste du monde.

Le rideau de velours

Le théâtre sur les bords de la Seine

Y A-T-IL UNE LOI DU SUCCÈS?

Edouard Bourdet avait écrit, dans ses propos sur l'art dramatique, cette phrase dont les agissants ou habitués du théâtre saisissent la justesse énigmatique...

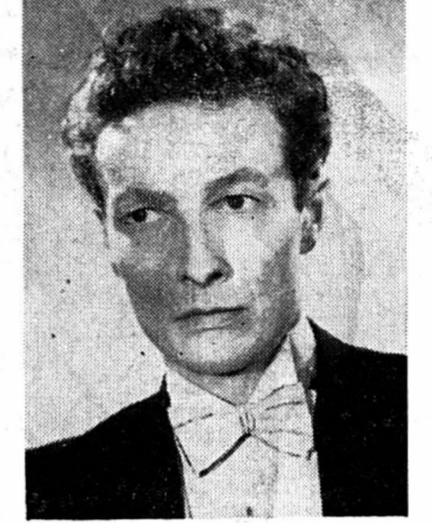
« Il y a certainement des lois qui décident du sort des œuvres dramatiques; seulement... voilà : personne ne les connaît. »

Quand s'ouvrira l'impénétrable Sésame, plus de salles à demi vides, plus de directeurs ruinés! Tous joueront sur le velours et iront de succès en succès...

La dernière semaine, il a été rendu compte ici de « A vous, Wellington » qui termine sa carrière après quatre-vingts représentations. Aujourd'hui, ce chiffre de quatre-vingts n'implique qu'un demi-succès. Eh bien! si c'était aux toutes premières que j'avais vu l'œuvre, j'aurais été persuadé qu'elle allait avoir cinq cents représentations d'affilée. Tout y était porté au paroxysme : dialogue et surtout interprètes et mise en scène. Les critiques s'étaient rencontrés tous dans l'extrême de l'éloge. Malgré ces facteurs si favorables, n'était-elle donc pas faite pour toucher le grand public? Non pas : on sentait dans le public cet indéfinissable frémissement qui dénote l'adhésion intégrale; et le son des applaudissements (car, à égalité de bruit, tous les applaudissements n'ont certes pas le même son) révélait l'enthousiasme unanime! Et voilà « Patate », la pièce charmante (mais qui n'est que charmante) de Marchal Achard, qui marche sans défaillance vers la millième, sans pourtant inspirer un frisson comparable! On ne peut que se perdre en conjectures.

Le relatif succès de « A vous, Wellington » tient-il à ce qu'il s'agit d'une pièce à la source de laquelle est un conflit guerrier? Mais « Ouragan sur le Caine » dont on va fêter la cinq centième est une pièce d'un même caractère. Il est vrai qu'à presque échoué « Equipage au complet » de même note et de même valeur. La gravité, tour à tour conquiert et lasse le public. « Port-

cessante énigme, les directeurs soient anxieux, et désireux de ne monter une œuvre que sur la garantie : ou d'un succès ailleurs, ou d'un succès d'autrefois d'une pièce déjà jouée. On tâtonne; on fait des essais de droite et de gauche; on tente un retour au vieux répertoire dramatique ou mélodramatique de Victorien Sardou grâce auquel l'on va presque à coup sûr vers des succès honorables : ainsi « Madame



JEAN-LOUIS BARRAULT

Sans-Gêne » et « L'Affaire des poissons ».

Il y a des œuvres auxquelles est nécessaire la présence du créateur (surtout quand, comme c'est le cas, le créateur se confond avec l'auteur). Ainsi « Mon père avait raison », après le demi-succès duquel on saura que sans Sacha Guitry il ne faut plus jouer du Sacha Guitry!

Il reste l'avant-garde : Ionesco, Audibert, Adamov, etc. Là, c'est qu'elle ou double; de même avec Paul Claudel, ce vétéran qui pourtant demeure en tête de l'avant-garde. Largement subventionnée, grâce à la protection du passionné de modernisme qu'est M. André Malraux, J.-L. Barrault peut largement se permettre des tentatives impossibles pour tout autre; et l'Odéon se change certains soirs en champ de bataille en même temps paisible et passionné. Mais on comprend que pour ceux qui risquent leur fortune au théâtre, le problème de miser juste soit angoissant, et que nous-mêmes qui signalons ce qui nous apparaît comme incohérence, tâtonnement et versatilité de leur part, serions, à leur place, aculé aux mêmes difficultés et réduit aux mêmes hésitations, aux mêmes compromis, aux mêmes contradictions.

J. M.

Les trois coups

René Serge va tourner, en allemand, à Zurich, dans un film policier international : « L'homme au chapeau melon », aux côtés de la vedette allemande Sabina Sesselmann (partenaire de Jean Marais dans « Le bossu ») et du célèbre comique suisse allemand Walter Roderer. Metteur en scène : le jeune réalisateur Karl Suter.

La jeune artiste neuchâteloise Françoise Richard vient d'être engagée en qualité de violoncelliste dans l'Orchestre de la Suisse romande.

En vue d'encourager la production d'œuvres radiophoniques, l'Institut national belge de radiodiffusion crée un prix annuel, dénommé « Grand prix du théâtre radiophonique ». Tous les auteurs de langue française, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, sont admis à participer au Grand prix 1960. L'œuvre doit être conçue spécialement pour la radiophonie. Elle doit avoir une durée de 30 à 60 minutes. Le montant du prix est de 40.000 fr. belges.

CARNET DU JOUR

Salle de conférences : 20 h. 30, concert de l'Ensemble instrumental romand. Cinémas

Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Le tigre de Bengale. Palace : 20 h. 30, Larry agent secret. Arcades : 20 h. 30, Le grand désert blanc. Rex : 20 h. 15, Une arme pour un lâche. Studio : 20 h. 30, Citizen Kane. Cinéac : 14 h. 30 et 20 h. 30, La famille Trapp.

PHARMACIE D'OFFICE : J. Armand, rue de l'Hôpital. Dès 23 h., pour urgences seulement.

« Spoutnik III » va bientôt se désintégrer

MOSCOU (U.P.I.). — Après avoir fait le tour de la terre une dizaine de milliers de fois, le satellite soviétique « Spoutnik III » se consumera dans l'atmosphère d'ici mercredi prochain. Selon les prévisions fournies par la presse soviétique, « Spoutnik III », depuis son lancement en mai 1958, a parcouru plus de 450.000 millions de kilomètres, et son émetteur radio fonctionne encore normalement. Au cours de son périple, près de la « Pravda », le satellite a transmis plus de 127.000 signaux.

D'autre part, l'agence Tass a annoncé que la première fusée cosmique soviétique, lancée le 2 janvier 1959, a accompli sa première révolution autour du soleil.

FRANCE

Signature des accords franco-malgaches

PARIS (A.F.P.). — La cérémonie solennelle de signature des accords franco-malgaches s'est déroulée samedi matin à l'hôtel Matignon, en présence de MM. Michel Debré, premier ministre français, et Philibert Tsiranana, président de la République malgache, et de nombreuses autres personnalités françaises et malgaches. Les accords signés concernent le transfert à la République malgache des compétences actuellement détenues par la Communauté, la participation de la République malgache à la Communauté, et de nombreuses mesures transitoires ou annexes intéressant les relations entre les deux pays.

L'indépendance de la grande Ile de la mer des Indes sera proclamée solennellement dans la première quinzaine de juin.

Des médailles pieuses pour M. Khrouchtchev !

PARIS (A.F.P.). — Tandis que M. Khrouchtchev prononçait son discours d'adieu à Orly, un employé de l'aérodrome arriva en courant devant le salon d'honneur. Il apportait un petit paquet destiné à « M. Khrouchtchev, Orly ». Il s'agissait de médailles pieuses qu'une habitante de Lourdes lui avait envoyées, en demandant expressément que ce présent lui soit remis à l'instant de monter en avion.

• Pêle-mêle •

DES NOUVELLES DU SATELLITE AMERICAIN

Le dernier des satellites américains, le « Tiros 1 », a continué à envoyer dimanche, grâce à ses caméras de télévision, des images nettes des formations nuageuses de la terre.

Le satellite a été interrogé hier par le poste de contrôle du génie à Fort Monmouth (New Jersey) au moment où il entamait son trente-troisième tour autour du globe.

COMPLOT AVORTÉ EN ARGENTINE

Le général Montero, commandant en chef de l'armée argentine, a annoncé dans un communiqué que le complot insurrectionnel visant au rétablissement de la dictature péroniste avait été étouffé par les forces armées.

Le communiqué affirme que l'insurrection péroniste devait éclater incessamment et que ses chefs recevaient des ordres de l'ancien président d'Argentine actuellement en exil en Espagne.

VERS UNE ENTENTE ENTRE LE GÉNÉRAL DE GAULLE ET MOHAMED V ?

Il est de nouvelle question d'une rencontre possible entre le président de la République française et le roi du Maroc. Ce dernier a fait remettre au général de Gaulle une lettre personnelle, ayant trait à la question des

bases françaises, lettre qui faisait suite à un message du général de Gaulle, transmis à Sa Majesté Mohammed V par l'ambassadeur de France à Rabat, M. Parodi.

«CHANTEZ LA NATIONALISATION DE L'AGRICULTURE!»

La nationalisation de l'agriculture en R. D. A. devra désormais être célébrée par des chants. L'organe central du parti socialiste-communiste unifié, «Neues Deutschland», a lancé samedi un appel aux compositeurs de l'Allemagne de l'Est, les invitant à s'inspirer de ces «prodigieux événements» dans leurs œuvres nouvelles et à rendre la vie et le travail des kolkhozes encore plus joyeux.

INONDATIONS ET NEIGE AUX ETATS-UNIS

Quelque 15.000 personnes, dans huit des Etats de l'Union, ont été chassées de leurs foyers par les inondations causées par des pluies diluviennes. La neige est d'autre part tombée en masse. On en mesure une épaisseur de 30 centimètres dans le centre des Etats-Unis.

LE ROI DU CAMBODGE EST MORT

Le roi du Cambodge, Norodom Sumarrit, est décédé dimanche matin à l'âge de 65 ans.

LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT À GENÈVE

L'épée de Damoclès des satellites artificiels guerriers et des fusées à longues portées

De notre correspondant :

La fin de la troisième semaine de confrontations des points de vue sans résultats apparents jusqu'à l'avant-dernière séance, a été marquée cependant, dans la dernière de la conférence du désarmement, par une proposition concrète de M. Eaton, chef de la délégation des Etats-Unis, de mise immédiate sous contrôle, des «sites» de lancement des véhicules porteurs d'armes de destruction massive envoyés dans l'espace extra-atmosphérique.

Cette proposition, dans la ligne, du reste, du plan occidental et faite en accord avec les quatre autres Occidentaux, aurait pour importance majeure, si elle était finalement acceptée par les «Cinq», de libérer le monde d'une des ses plus grandes terreurs. Soit de la menace que quelque satellite artificiel, quelque fusée à longue portée ne vienne, à un certain moment, l'encadrer partiellement ou en totalité. Ces satellites artificiels, ces fusées à

AFRIQUE DU SUD

Les Africains du Cap se remettent en grève aujourd'hui

LE CAP (U.P.I. et A.F.P.). — Les autorités sud-africaines prévoient que les Africains des communes de Langa et Nyanga, dans la banlieue du Cap, se remettront en grève aujourd'hui.

Les deux communes sont investies par la troupe, et des mitrailleuses légères sont placées sur la route menant à la ville. Des soldats, avec casque et baïonnette au canon, se tiennent de 30 m. en 30 m. sur tout le périmètre des deux communes. Des bivouacs — comme dans les temps héroïques de la guerre des Boers — se trouvent à proximité.

Des avions survolent les deux communes à basse altitude. Dans les rues de la ville du Cap, les soldats patrouillent avec des mitrailleuses.

UNE ÉCOLE INCENDIÉE

Des incidents ont éclaté dimanche à Paarl, situé à environ 45 km. du Cap, où une école appartenant à une mission hollandaise a été incendiée dans le quartier africain de Bekweni. D'autres manifestants ont tenté de mettre le feu à une boutique, mais le gardien africain a réussi à éteindre le début d'incendie avec l'aide des autres employés du magasin.

COUPS DE CISEAUX

Le dossier de M. de Sérigny

Sous le titre «L'effarant dossier de M. de Sérigny» le journal «Aux écoutés» a publié le texte suivant dans son numéro du 25 mars 1960 :

La Chambre des mises a rejeté la demande en liberté provisoire de M. de Sérigny. Mais pour étayer cette décision les magistrats ont dû se donner beaucoup de mal.

Et de reprocher au directeur de l'«ECHO d'ALGER» de s'être rendu au P.C. de Lagallarde et d'Ortiz. Dans ces conditions, tous les journalistes, algériens ou parisiens, risquent fort d'être incarcérés.

Sentant la faiblesse de ces arguments, l'accusation, qui ne peut même pas lui reprocher de s'être montré au fameux balcon, a cherché autre chose. Les deux éditoriaux des 29 et 30 janvier ne pesaient pas lourd dans ce dossier. Du coup, on y a glissé quatre coupures prises dans l'«ECHO d'ALGER» entre le 23 et le 31 janvier. Voisinent pêle-mêle les dépêches de l'A.F.P., les communiqués d'association, les extraits de la rubrique locale des communes de la région. Il n'y a qu'un malheur : la plupart de ces textes ont paru également dans les deux autres quotidiens algériens.

En outre, la censure préalable a existé à Alger, pour l'«ECHO d'ALGER» comme pour ses confrères, du 24 janvier au 1er février, exception faite pour la journée du 29 janvier. Tous les textes incriminés ont reçu son visa.

Enfin, Alain de Sérigny a commis le crime d'écrire un éditorial le 23 janvier consacré au général Massu. Hélas ! pour ce papier, l'auteur a reçu les félicitations de M. Delouvrier et du général Challe.

Autre pièce à conviction : un éditorial du 25 janvier : «Nos morts, tous nos morts». Et une fois encore cet article méritait le jour même les éloges des autorités et la gratitude des responsables du maintien de l'ordre.

Où est le complot dans tout cela? Il ne peut s'agir à la rigueur que d'un délit de presse qui reste à établir.

AFRIQUE DU SUD

Les Africains du Cap se remettent en grève aujourd'hui

LE CAP (U.P.I. et A.F.P.). — Les autorités sud-africaines prévoient que les Africains des communes de Langa et Nyanga, dans la banlieue du Cap, se remettront en grève aujourd'hui.

Les deux communes sont investies par la troupe, et des mitrailleuses légères sont placées sur la route menant à la ville. Des soldats, avec casque et baïonnette au canon, se tiennent de 30 m. en 30 m. sur tout le périmètre des deux communes. Des bivouacs — comme dans les temps héroïques de la guerre des Boers — se trouvent à proximité.

Des avions survolent les deux communes à basse altitude. Dans les rues de la ville du Cap, les soldats patrouillent avec des mitrailleuses.

UNE ÉCOLE INCENDIÉE

Des incidents ont éclaté dimanche à Paarl, situé à environ 45 km. du Cap, où une école appartenant à une mission hollandaise a été incendiée dans le quartier africain de Bekweni. D'autres manifestants ont tenté de mettre le feu à une boutique, mais le gardien africain a réussi à éteindre le début d'incendie avec l'aide des autres employés du magasin.

COUPS DE CISEAUX

Le dossier de M. de Sérigny

Sous le titre «L'effarant dossier de M. de Sérigny» le journal «Aux écoutés» a publié le texte suivant dans son numéro du 25 mars 1960 :

La Chambre des mises a rejeté la demande en liberté provisoire de M. de Sérigny. Mais pour étayer cette décision les magistrats ont dû se donner beaucoup de mal.

Et de reprocher au directeur de l'«ECHO d'ALGER» de s'être rendu au P.C. de Lagallarde et d'Ortiz. Dans ces conditions, tous les journalistes, algériens ou parisiens, risquent fort d'être incarcérés.

Sentant la faiblesse de ces arguments, l'accusation, qui ne peut même pas lui reprocher de s'être montré au fameux balcon, a cherché autre chose. Les deux éditoriaux des 29 et 30 janvier ne pesaient pas lourd dans ce dossier. Du coup, on y a glissé quatre coupures prises dans l'«ECHO d'ALGER» entre le 23 et le 31 janvier. Voisinent pêle-mêle les dépêches de l'A.F.P., les communiqués d'association, les extraits de la rubrique locale des communes de la région. Il n'y a qu'un malheur : la plupart de ces textes ont paru également dans les deux autres quotidiens algériens.

En outre, la censure préalable a existé à Alger, pour l'«ECHO d'ALGER» comme pour ses confrères, du 24 janvier au 1er février, exception faite pour la journée du 29 janvier. Tous les textes incriminés ont reçu son visa.

Enfin, Alain de Sérigny a commis le crime d'écrire un éditorial le 23 janvier consacré au général Massu. Hélas ! pour ce papier, l'auteur a reçu les félicitations de M. Delouvrier et du général Challe.

Autre pièce à conviction : un éditorial du 25 janvier : «Nos morts, tous nos morts». Et une fois encore cet article méritait le jour même les éloges des autorités et la gratitude des responsables du maintien de l'ordre.

Où est le complot dans tout cela? Il ne peut s'agir à la rigueur que d'un délit de presse qui reste à établir.



SACHA GUITRY

Royal » a été porté aux nues; «Becket» a triomphé; mais «Zéro et l'infini» a été un échec, ou presque.

Sans doute y a-t-il des salles qui ont la vogue, de même qu'il y a des comédiens qui ont leur public. Et quand, comme à la Michodière, une salle heureuse a comme tête d'interprétation toujours Pierre Fresnay ou François Périer (puisque tous deux se partagent la direction), il se joue en sa faveur la double chance qui aura conduit à la 300^{me} une pièce agréable mais sans éclat comme «Gog et Magog». Venant d'outre-frontière, une pièce a-t-elle plus de chance de plaire? Si nous considérons les affiches du jour où, hélas! l'étranger tient plus de place que la France, nous constatons que le public s'attache aux unes et aux autres dans les mêmes proportions.

On conçoit que devant cette in-

contre les pellicules

shampooing TRAITAL 3

Copyright by Opera mundi

Copyright by Opera mundi et Cosmopress

MOTS CROISÉS

Problème No 227

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

- HORIZONTALEMENT
- Il vous fait tomber dans le panneau. — Ville de Belgique.
 - N'avance pas vite. — Gras.
 - Etabli des lois sages. — Pronom.
 - Fléuve côtier. — Peu graves.
 - Le premier venu. — Fait voir soudain deux soles.
 - Article. — Ils étaient attachés à la glèbe.
 - Une des Furies. — Femme sotté.
 - Ile. — Rend plus fort.
 - Elle protège la pupille. — En pension.
 - Espace mesuré. — Cruelle privation.

- VERTICALEMENT
- Note. — Convient. — Port sur la mer Ionienne.
 - Il aime faire grande chère.
 - Embellie. — Guide de pointe.
 - Suppliee oriental. — Elle incite à revenir à la ligne.
 - On l'invoque beaucoup en Alsace. — Poudre d'officine.
 - Nicodème. — Gorgée.
 - La classe des voleurs. — Qui ne s'est pas mouillé.
 - Pronom. — Vent d'est chez les Grecs.
 - Corrompent.
 - Directions générales. — Pour réfléchir. — Symbole chimique.

Solution No 226

1	O	K	A	P	I	E	G	A	L
2	N	R	A	T	A	T	I	N	E
3	G	A	S	C	O	N	L	E	S
4	U	R	T	U	N	N	E	L	S
5	E	T	A	I	E	U	T	U	
6	N	P	S	I	A	S	I	R	
7	T	H	E	R	A	N	L	G	
8	R	O	A	R	C	O	L	E	
9	A	N	N	O	N	C	E	S	
10	S	E	E	S	S	E	T	O	N

RADIO

Mardi

SOTTENS ET TELEDIFFUSION

7 h. Radio-Lausanne vous dit bonjour ! 7.15 Informations. 7.20 disque, premiers propos, concert matinal. 11 h. émission d'ensemble. 12 h. chansons de films. 12.10, la discothèque du curieux. 12.30, la joie de chanter. 12.45, informations. 12.55, intermezzo. 13 h. mardi les gars ! 13.10, disques pour demain. 13.25, le disque de concert.

16 h. entre 4 et 6. 17.45, cinémagazine. 18.15, le micro dans la vie. 19 h. ce jour en Suisse. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.50, retransmission en balade. 20.05, le forum de Radio-Lausanne. 20.25, avec ou sans paroles ! 20.35, Douze hommes en colère, pièce. 22.30, informations. 22.35, le courrier du cœur. 22.45, l'épopée des civilisations.

Second programme

Jusqu'à 19 h., programme de Sottens. 19 h., émission d'ensemble. 20 h., vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.12, bonne nouvelle ! 20.15, sur un plateau... 20.30, cherchez un peu ! 20.35, les mémoires d'un vieux phon. 21 h., mardi, les gars ! 21.10, toute latitude. 21.35, disques pour demain. 22 h., les jeux du jazz. 22.20, dernières notes, derniers propos et solution de l'énigme. 22.30, programme de Sottens.

BEROMUNSTER ET TELEDIFFUSION

6.15, informations. 6.20, fanfare et chœurs. 7 h., informations. 7.05, les deux pigeons, ballet. Messenger. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., musique légère. 12.20, nos compliments. 12.30, informations. 12.40, mélodies d'opéras-comiques populaires. 13.30, divertissement à la hongroise, Schubert. 14 h., nouveaux livres pour enfants et la jeunesse.

16 h., concert Haydn. 16.35, chants de Brahms. 16.55, nouveaux livres. 17.15, piano. 17.30, un domaine qui appartient aussi, manuscrit d'E. Müller. 18 h., mandolines et zithers. 18.30, pour les amateurs de jazz. 19 h., actualités. 19.20, communiqués. 19.30, informations, écho du temps. 20 h., concert symphonique. 21.30, reportage et causerie, théâtre contemporain. 22 h., oiseaux exotiques. 22.15, informations. 22.20, musique de danse. 22.50, vos rêves en musique.

ELLE AIMAIT trop la noisette

Une amie aussi gourmande qu'avisée l'a conseillée : «Ce goût de nougatine dont tu raffoles, tu le retrouveras dans Résille d'or, le délicat biscuit au praliné de vraies noisettes. Quel dessert raffiné, léger et croustillant!». Résille d'or est une spécialité de l'Alsacienne.

Un des meilleurs romans dessinés français

CÉCILE

Copyright by Opera mundi et Cosmopress

Fraîcheur printanière avec notre ensemble fleuri :



- Gaine-culotte, dos élastique, devant plaque nylon fantaisie, blanc . . . 24⁵⁰
- Même modèle en gaine 19⁸⁰
- Soutien-gorge bonnet, piqûre circulaire, dessous élastique, blanc . . 12⁸⁰

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

BYRRRH

Le soleil du Midi dans votre verre

Agence générale pour la Suisse : Savio S. A., Genève

Nouveau:

La cire JOHNSON'S WAX dans son nouvel emballage est encore plus économique



La boîte pour le ménage,

à Fr. **3.95**

suffit pour environ 40 m²

avec tampon gratuit

GRAND ARRIVAGE DE POISSONS

frais, de mer et filets

LEHNHERR

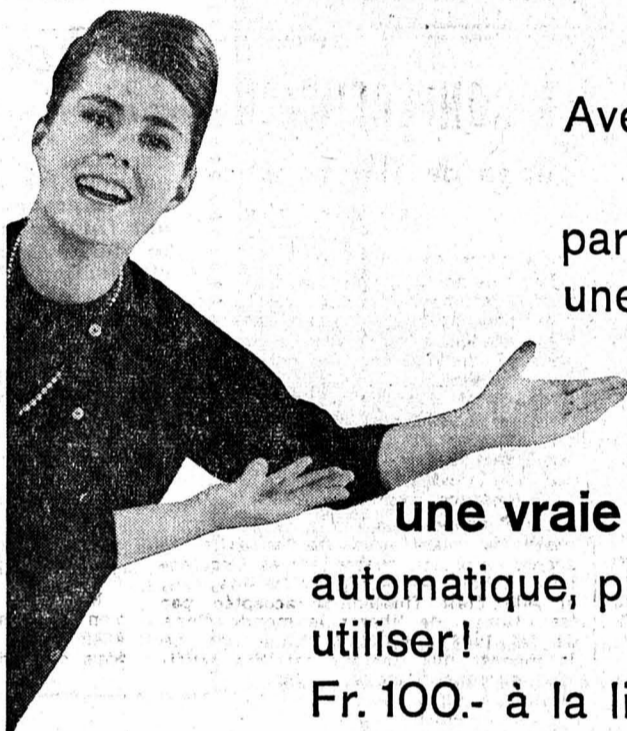
FRÈRES MAGASIN
et détail POISSONNERIE Neuchâtel
Place des Halles - Tél. 5 30 92

On cherche à remettre à Lausanne, commerce de vieille renommée

D'ARTICLES SOUVENIRS, DE TRICOTS SUR COMMANDE, D'OBJETS FABRIQUÉS PAR DES ARTISANS MONTAGNARDS

Situation excellente. Conditions avantageuses.

Pour renseignements, s'adresser à l'Office de comptabilité des arts et métiers S. A., place Saint-François 2, Lausanne. Tél. (021) 23 77 85.



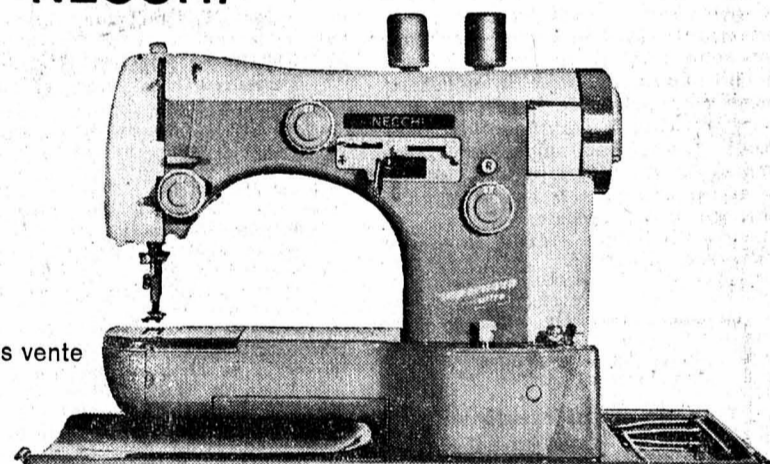
Avec **60 ct.**

par jour, vous achetez une machine à coudre étonnante :

une vraie NECCHI

automatique, précise et si facile à utiliser!

Fr. 100.- à la livraison et 36 mensualités de fr. 18.- vous permettent en effet d'avoir, vous aussi, votre NECCHI



service permanent après vente

Envoyez ce BON à:

Wettstein

Seyon 16, NEUCHÂTEL

Tél. (038) 5 34 24

Agent général NECCHI pour la Suisse

au comptant, net fr. 635.-
par mensualités fr. 746.-

BON Veuillez m'envoyer, gratuitement et sans engagement, votre documentation sur les plus récents modèles NECCHI.

Nom, prénom _____

rue _____

localité _____

Noe fameux
CERVELAS
-35
la pièce
BOUCHERIE
M. Hofmann
Rue Fleury 20

BERTHOUD CLOTURE TOUT

Colombier, téléphone 6 30 24

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le coffret d'ébène

Roman d'amour inédit
par
CLAUDE ROZELLE

— Pauvre Hervé ! pensa-t-elle en reprenant le chemin de la « Garene »... s'il est vrai que de là-haut nos disparus veillent sur nous, il sera heureux de voir que, grâce à moi, sa mère se sentira moins seule et que je m'efforce de rendre à la chère femme l'affection qu'il m'a lui-même témoignée.

En approchant de la maison, la jeune fille fut surprise de voir Nicole courir au-devant d'elle en agitant un papier.

— Une lettre ! cria-t-elle du plus loin qu'elle put. Une lettre d'Olivier ! Il est toujours dans son camp, mais ajoute qu'il vient d'y retrouver Gilles de Santenoy !

— Quelle heureuse coïncidence ! s'écria Martine. Je suis certaine que le voisinage de notre frère aura une très salutaire influence sur le caractère de notre ami. J'ai plus d'une fois remarqué que ce dernier n'était pas aussi frivole qu'il en avait l'air, quelques bons exemples et de sages conseils sont susceptibles, je crois, de le transformer complètement !

— Et puis, fit Nicole, sans répondre directement, le voisinage de notre cher prisonnier avec le frère de Dominique te fournira l'occasion de porter quelquefois des nouvelles de ce dernier aux Ormes !

— En effet ! murmura Martine rougissante de plaisir. Toutes les raisons d'approcher le marquis et la marquise de Santenoy me sont bonnes.

Les deux sœurs se saisirent affectueusement par le bras et prirent ensemble la direction du château.

— Pauvre Mme Le Gouannec ! fit soudainement Martine d'une voix triste, sa douleur fait mal à voir et j'ai un jeu honte de me sentir si heureuse alors que, pour elle, tout est fini !

— C'est vrai qu'Hervé avait pour toi un penchant sérieux et que sa mère semblait espérer l'avoir un jour pour belle-fille.

— Je me suis toujours efforcée de faire comprendre au pauvre garçon qu'il ne serait jamais pour moi qu'un excellent camarade, mais sa mort me fait beaucoup de peine.

— Puisque nous parlons d'affaires de cœur, dit Nicole en riant, ne trouves-tu pas qu'Hubert reprend singulièrement goût à la vie depuis qu'Hélène de Sabran lui sert de secrétaire ?

— Oui, je l'ai aussi remarqué. Après tout, Hélène est charmante, intelligente et courageuse, je ne vois pas pourquoi notre cher aîné ne pourrait pas en faire sa femme ?

— D'autant plus que notre gentille amie ne semble guère avoir son chef en aversion.

— Que diront nos parents de tout cela ?

— Je crois qu'ils ont déjà envisagé la question, car je les ai vus prendre sur la famille de Sabran de minutieux renseignements. Hélène est, paraît-il, l'unique enfant d'un officier de l'armée coloniale qui a trouvé, il y a dix ans, la mort au Maroc au cours d'une escarmouche.

Sa mère a succombé de chagrin peu de mois après et l'orpheline est restée avec sa grand-mère qui l'a élevée péniblement de ses maigres revenus. L'évacuation de certains faubourgs de la région parisienne les a obligés toutes deux à quitter leur modeste logement et à chercher refuge en Dordogne.

— Pauvre Hélène ! Quelle épreuve a été sa vie ! Il serait bien juste qu'un peu de bonheur vint la payer.

— Oui... si comme tout le fait supposer, elle devient un jour la femme d'Hubert, elle ne sera pas malheureuse !

— Et toi chérie ? demanda Martine en regardant tendrement sa cadette, serais-tu la seule de nous trois à n'avoir aucun amour en tête ?

— Tu l'as dit, mon cœur est libre comme l'air, pas la moindre petite idylle à l'horizon !

— J'avais toujours pensé, voyant l'indifférence dans laquelle te laissaient tous nos amis, qu'au cours

de tes études d'infirmière, tu avais fait la connaissance de quelque grave médecin et que tu attendais le moment propice pour en faire l'aveu.

— Complète erreur, répondit Nicole en riant. Je n'ai fait la conquête d'aucun maître de la science et j'attends toujours de découvrir celui qui sera un jour mon mari.

— Allons, tant mieux ! dit joyeusement Martine en embrassant sa sœur, je craignais que tu n'aies quelque souci d'ordre sentimental ; je suis bien heureuse de constater que ce n'est pas le cas ; rien ne m'attristerait plus que de te voir souffrir.

Les deux sœurs arrivaient devant la maison et leur mère se montra sur le seuil.

— Voici ce que vient de m'apporter Mme de Sabran, dit-elle en dépliant un paquet assez volumineux... regardez le magnifique chandail destiné à l'œuvre de la marquise de Santenoy.

— Mais c'est une merveille ! s'écria Martine en examinant de près le vêtement, la chère vieille dame tricote avec une rapidité incroyable !

— Oui... elle m'a fait dire qu'elle n'avait plus de laine et réclamait d'autres fournitures.

— Nous nous rendrons cet après-midi même aux Ormes et ferons le nécessaire, dit avec calme la fiancée de Dominique.

— Et nous y apporterons égale-

ment des nouvelles de Gilles puisque nous venons d'en recevoir par Olivier, ajouta Nicole.

— C'est entendu mes chéries, dit la comtesse de Tréport en souriant. Il va sans dire que le cœur de Martine battait un peu lorsqu'elle fit avec sa sœur son entrée dans le salon des Ormes.

— Nous venons, madame, de la part de Mme de Sabran, dit-elle après avoir aimablement salué la maîtresse de maison. Celle-ci nous a chargées de vous remettre le travail qu'elle venait d'exécuter pour « L'envoi familial ».

— Les aimables messagères ! s'écria la marquise en faisant asseoir les visiteuses. Voici les filles du comte de Tréport, ajouta-t-elle aussitôt en se tournant du côté de son mari, lequel semblait fort occupé à écrire sur des boîtes en carton de volumineuses adresses.

Froidement cérémonieux, celui-ci se leva et s'inclina légèrement.

— Mesdemoiselles ! fit-il sans plus d'éloquence et reprenant sa plume.

— Figurez-vous, mes chères petites, continua la marquise non sans volubilité, que notre œuvre se développe avec une telle rapidité que nous ne savons plus où donner de la tête... Les linages et les produits alimentaires affluent de toutes parts et les demandes de prisonniers deviennent si nombreuses qu'en dépit de tous nos efforts, nous n'arrivons pas à confectionner des colis en nombre suffisant.

— Nous disposons, ma sœur et moi, d'un peu de temps, dit timidement Martine, et si notre aide pouvait vous être de quelque utilité, nous serions heureuses, chère madame, de nous mettre à votre disposition.

— Mais j'accepte avec joie ! Il nous manque précisément des personnes de bonne volonté pour visiter les familles de nos protégés, remplir les fiches, composer les dossiers, que sais-je encore... vous nous serez d'un précieux secours !

— Eh bien, c'est entendu ! fit la fiancée de Dominique, nous viendrons si cela vous agréé trois après-midi par semaine.

— Trois après-midi par semaine ! Vous entendez, Albéric ? Les braves petites ! Quel bon travail nous allons faire ! Votre amabilité, mes chères enfants, continua la marquise, me décide à vous exprimer un désir que je nourrissais déjà depuis quelque temps, mais dont je n'avais encore jamais osé vous faire part. Je n'ignore pas que votre père a fait bâtir dans votre commune une « crèche » des plus modernes. Or, cédant aux instances de notre bon docteur Champignolles, nous avons l'intention, mon mari et moi, d'organiser dans une dépendance des Ormes une installation du même genre. Me serait-il permis de visiter celle de Villeverte ?

(A suivre.)

MARDI - SPORTS

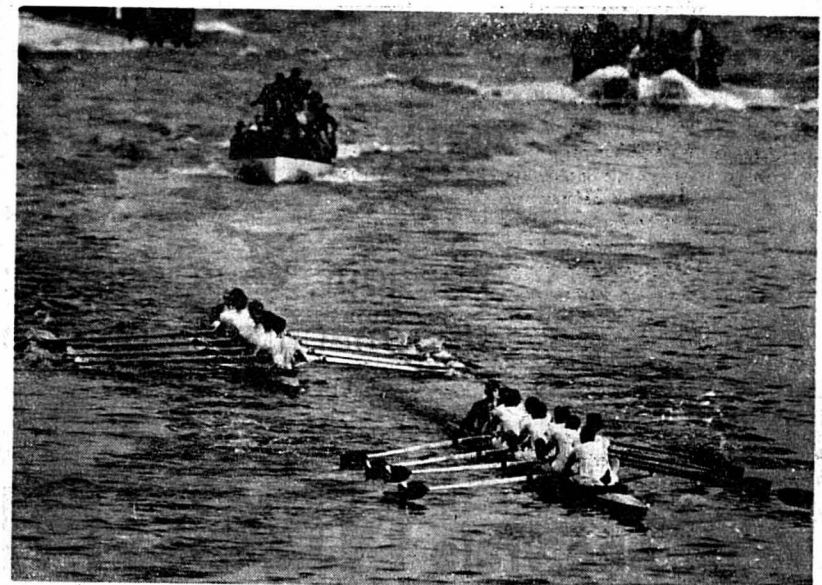
RÉSUMONS

Neuchâtel organisera la Fête fédérale de gymnastique à l'artistique en 1961. Nous l'avons dit hier. Mais nous n'avons pas tout dit au sujet des importantes assises tenues durant le week-end dans notre ville. Notre collaborateur termine son compte rendu aujourd'hui.

On s'intéresse également beaucoup au football dans notre région. Le championnat de séries inférieures bat son plein. Certaines équipes possèdent une position confortable, mais les jeux sont loin d'être faits. C'est d'ailleurs pour cela que les esprits s'échauffent et qu'un arbitre dut procéder à deux expulsions dans un match de troisième ligue.

Enfin, on ne peut parler de football sans entraîner. La fameuse passe continue. On sollicite Bateaux, le meilleur entraîneur français; on sollicite également Herrera, qui fait la pluie et le beau temps à Barcelone, en Espagne aussi et peut-être même sur le plan européen... si son équipe ravit au Real Madrid la coupe des champions. Mais tous ces bruits sont officieux et les premiers à les démentir sont les entraîneurs eux-mêmes. Si on les regarde bien en face, on constatera cependant qu'ils font ces démentis avec le sourire. Ne dit-on pas qu'il n'y a pas de fumée sans feu ?

Oxford améliore son palmarès



Le 106ème duel entre les Universités d'Oxford et de Cambridge s'est terminé par un succès d'Oxford, que nous voyons ci-dessus alors qu'il a pris une substantielle avance sur son rival. C'est la quarante-septième fois qu'Oxford gagne. Cambridge l'emporta cinquante-huit fois, une rencontre restant nulle.

Les 41mes assises de l'Association suisse des gymnastes à l'artistique

Statu quo maintenu avec la Russie

Les délégués de l'Association suisse des gymnastes à l'artistique ont tenu leurs assises durant le dernier week-end dans notre ville. Nous en avons parlé hier, notamment du choix de Neuchâtel comme organisateur de la fête fédérale de gymnastique à l'artistique de 1961.

Nous poursuivons aujourd'hui notre compte rendu des importants débats qui eurent lieu dans le cadre de cette 41ème assemblée générale.

Le chef technique Adatte exposa le programme d'activité. Une série de cours de perfectionnement pour gymnastes des diverses catégories sont prévus, de même que des cours et examens pour juges, et deux camps pour juniors, dont l'âge est reporté, comme sur le plan international, à 22 ans.

Que de manifestations

Six rencontres internationales sont au tableau de cette année: Allemagne-Suisse (juniors); Suisse - Allemagne qui a eu lieu à Zurich (avec le beau résultat qu'on connaît); Suisse - Italie, à Montreux (en mai); Suisse - Japon (en septembre); Autriche - Suisse à Vienne et Suisse B - Allemagne B.

Le championnat suisse de 1961 comportera des éliminatoires dans le cadre des associations cantonales en automne 1960. Puis, il y aura sept quarts de finales avec 84 gymnastes en février 1961, quatre demi-finales avec 40 gymnastes en mars et une finale avec vingt gymnastes en avril 1961. Le programme technique comprendra exclusivement des exercices libres. Les gymnastes des classes élite I et II (36 gymnastes) participeront d'office à ces cours, les 48 autres participants étant désignés par les associations cantonales.

La course aux entraîneurs bat son plein chez les footballeurs espagnols

Bateaux, responsable de l'équipe de France conduira-t-il le Real l'année prochaine ?

Le Real de Madrid dément les rumeurs circulant dans les milieux du football espagnol selon lesquelles il aurait fait des offres de service à Albert Bateaux, entraîneur du Stade de Reims et de l'équipe de France.

M. Antonio Calderon, un des principaux responsables du Real, a déclaré qu'il n'y avait rien de vrai dans ces bruits qui semblent émaner de Barcelone.

Départ de Solitch

Le contrat de Fleitas Solitch, actuel entraîneur du Real, se termine, on le sait, à la fin de la saison en cours. On croit savoir que Solitch envisagerait de rentrer au Brésil.

Qui succèdera à Solitch ? On ne le sait pas encore. M. Calderon a donné une réponse de Normand en disant: « Les qualités de Bateaux sont, certes, grandes. Je peux vous assurer que le Real n'engagera aucun entraîneur ne

vivant pas en ce moment en Espagne ». Cela signifie-t-il que le Real n'a pas encore renoncé à Heleno Herrera dont il a déjà été question ?

Barcelone gagnera-t-elle la coupe d'Europe ?

Des rumeurs d'origine italienne avaient affirmé que Herrera, entraîneur de Barcelone, signerait à l'Internazionale de Milan pour 250.000 fr. — « J'ai reçu des offres de la part de plusieurs clubs espagnols et italiens, mais aucun d'eux ne m'a proposé une telle somme », a déclaré Herrera tout en refusant de nommer ces clubs.

Bien que son contrat avec Barcelone expire le 30 juin, Herrera a dit qu'il ne ferait aucun plan pour l'avenir jusqu'au moment où le club catalan sera champion d'Europe (ce qui veut dire qu'il s'attend à ce qu'il l'emporte sur le Real de Madrid et sur le vainqueur du match Glasgow-Eintracht).

« Si mes joueurs gagnent la coupe d'Europe, mon crédit sera d'autant plus grand car nous pourrions disputer les championnats du monde, contre l'équipe sud-américaine qualifiée », a ajouté Herrera.

Le championnat de football de II^{me} ligue

Echelle des valeurs respectée

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil en deuxième ligue. Les premiers continuent à gagner, les derniers à perdre. Les matches de ce week-end ont fidèlement respecté l'échelle des valeurs établie par le classement. Les cinq premiers du tableau ont battu les cinq derniers de ce même tableau.

On enregistra une mesure pour rien, à cette nuance près que le temps travaille en faveur du leader Xamax et en défaveur de la lanterne rouge Auvèrnier, puisque chaque match les approche de l'échéance de fin de saison.

Voici les résultats: Ticino-Hauterive 1-4, Auvèrnier-Xamax 2-9, Etoile-Colombier 2-0, Fleurier-Le Locle 0-1, Saint-Imier-Fontainemelon 0-2.

Xamax ne remplit pas une simple formalité contre Auvèrnier. La première mi-temps fut disputée à souhait, Auvèrnier prenant même l'avantage à la marque. En seconde mi-temps, les « Perchettes » payèrent leurs violents efforts; elles baissèrent pavillon, mais, malgré l'ampleur du résultat, ne méritèrent nullement. N'oublions pas qu'elles marquèrent deux buts, soit autant en un match que toutes les autres équipes durant le reste du championnat.

Hauterive, qui a hérité en Truhan non seulement d'un excellent joueur, mais d'un charmant coéquipier, ne s'est pas laissé surprendre par les Tessinois. Il en alla de même du Locle, en déplacement à Fleurier. Résultat logique également à la Chaux-de-Fonds où Etoile imposa sa loi à Colombier. Mais l'équipe du moment reste Fontainemelon qui poursuit son remarquable redressement. Elle vient d'obtenir un nouveau résultat positif à Saint-Imier, ce qui n'est guère facile. Voici comment se présente la situation:

	Matches		Buts		J. G. N. P. d. c. Pts
	J	G	N	P	
Xamax	12	11	1	—	51 4 23
Hauterive	12	8	2	2	32 25 18
Le Locle	12	8	1	3	24 12 17
Etoile	12	6	3	3	28 16 15
Fontainemelon	12	6	1	5	26 21 13
Ticino	12	4	1	7	16 26 9
Colombier	12	4	—	8	20 28 8
Saint-Imier	12	4	—	8	24 36 8
Fleurier	12	2	2	8	17 38 6
Auvèrnier	12	1	1	10	14 46 3

Les matches de ce prochain week-end seront ardemment disputés, car à l'exception de Xamax - Fleurier, ils mettent en présence des équipes se côtoyant au classement. Voici le programme:

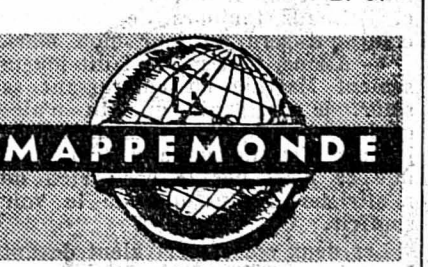
Colombier - Saint-Imier, le Locle - Etoile, Xamax - Fleurier, Ticino - Auvèrnier et Fontainemelon - Hauterive.

Derniers vœux

Délégué du comité central de la SFG, M. Moit' exprima, dans nos trois langues nationales, le plaisir et l'intérêt qu'il a trouvés à ces assises, ainsi que ses vœux pour l'avenir de cette association qui reste le joyau de la SFG.

Le président du comité d'organisation, parlant au nom du président de la ville, M. P. Rognon, retenant par d'autres obligations remercia dirigeants et délégués d'avoir choisi Neuchâtel comme « ville de fête » de l'AFGA et leur donna rendez-vous en 1961.

Enfin le président de la fédération internationale de gymnastique, M. Thoeni, nouveau membre honoraire de l'AFGA, clôtura dignement la manifestation en souhaitant que la gymnastique artistique suisse progresse toujours de façon à garder la belle place qu'elle occupa jusqu'ici sur le plan international.



CHICAGO - Championnats Internationaux de badminton des Etats-Unis; finales; simple messieurs: Tan Joe Hok (Indonésie) bat Chareon Wattanasin (Thaïlande) 15-6, 15-8. Double messieurs: Chareon Wattanasin-Finn Kobberger (Thaï-Da) battent Jim Poole-Manuel Armendariz (E-U) 15-6, 15-6. Double mixte: Margaret Varner-Finn Kobbero (E-U-Da) battent Judy Devlin-Mike Roache (E-U) 15-7, 15-2.

STANMORE - Réunion d'athlétisme sur piste couverte au camp de la R.A.F., à Stanmore (Middlesex), principaux résultats:

Hauteur: 1. Fairbrother (eco) 2 m. 10 (nouveau record) « indoor » britannique; 2. Fournier (Fr.) 2 m. 10, 60 yards; 1. Whitehead (Gal) 6'4"; 2. Cullman (Al) 6'5, 60 yards haies; 1. Taitt (Ang) 7'6. Perche: 1. Lennertz (Al) 4 m. 11; 2. Houston (Fr.) 4 m. 11. Triple saut: 1. Aisop (Ang) 14 m. 78. Longueur: 1. Aisop (Ang) 6 m. 86.

Dickers surprend tout le monde à Payerne



Le Motocross international de Payerne, qui affira 15.000 personnes, s'est terminé par un succès inattendu de l'Anglais Dickers que l'on voit ci-dessus, à gauche, observant son rival tchèque Frantisek Ron.

HOCKEY SUR GLACE

Une nouvelle piste artificielle en Valais

Les stations de Crans sur Sierre et Montana-Vermales disposeront, dès la fin du mois d'octobre prochain, sur l'emplacement de l'actuel stade d'Yver, de la plus grande patinoire artificielle d'altitude de Suisse (d'une surface égale à celle de la patinoire des Vernets, à Genève). En effet, le comité d'initiative formé, il y a trois semaines, a pu confirmer que cette réalisation était désormais assurée et que la commande d'une piste artificielle de 2640 mètres carrés (qui pourra être exploitée en été sur un ou deux tiers de sa superficie), venait d'être passée.

BOXE

L'équipe suisse désignée

Pour rencontrer la sélection de Baden-Baden, samedi prochain, à Rorschach, l'équipe suisse sera composée ainsi:

Poids mouches: Paul Chervet (Berne). Coqs: Emil Anner (Bâle). Plumes: Marcel Pellaton (Genève). Légers: Emilie Martin (Lausanne). Sur légers: Hans Herzog (Zurich). Welters: Max Meier (Zurich). Superwelters: Peter Mueller (Bâle). Moyens: Hans Buechi (Zurich). Mi-lourds: Werner Schlupe (Berne). Lourds: Max Boesiger (Zurich).

BASKETBALL

Tournoi de sélection aux Etats-Unis

Cinq universitaires à Rome

En battant la formation « Peoria » par 124 points à 97, l'équipe universitaire No 1 a terminé invaincue le tournoi de sélection organisé à Denver en vue de constituer la formation des Etats-Unis pour les prochains Jeux olympiques de Rome.

De l'équipe victorieuse, cinq joueurs au moins et sept au plus seront désignés. Les universitaires, qui se firent particulièrement remarquer, furent: West, qui marqua une moyenne de 39 points par match au cours des trois journées que dura le tournoi, Robertson et les défenseurs Bellamy et Imhoff, deux géants mesurant 2 m. 10.

Au classement final du tournoi, la sélection universitaire No 1 précédait dans l'ordre « Peoria », Akron », la sélection des joueurs de collèges, « Ohio state » (champion universitaire), « Bartlesville », la sélection militaire et la sélection universitaire No 2.

Qu'en Pensez-vous ?

La guerre des poids

Les engins servant au lancer utilisés par les athlètes américains ne font que rarement le poids réglementaire, spécialement le boulet. C'est pourquoi les records battus ces temps derniers dans cette épreuve sont soumis à homologation.

Ainsi que Dallas Long jetait à 19 m. 67 un boulet qui dépassait de 28 grammes les 7 kg. 257 admis par toutes les fédérations, Dave Davis expédiait à 19 m. 46 un engin inférieur de 57 grammes au poids exigé.

En attendant la décision de la commission d'homologation, Parry O'Brien conserve ainsi son titre de recordman mondial.

Mais un « troisième homme » ne vient-il pas de réaliser encore une performance sensationnelle? En effet, Bill Nieder a jeté le boulet à 19 m. 9884. Il risque bien de mettre tout le monde d'accord, y compris la commission d'homologation. Mais, désormais, la balance est de rigueur sur les stades américains.

NOUVELLES BRÈVES

Le tournoi de tennis de Kingston (Jamaïque) s'est terminé par la finale du double dames, remporté par l'équipe américaine Darlene Hard-Betty Rosenquist-Fratt aux dépens de l'Anglaise Ann Haydon et de l'Américaine Carol Hanks qui se sont inclinées par 6-4, 1-6, 4-6. — Dans la finale du simple messieurs, Roy Emerson (Aus) a battu Naele Fraser (Aus) 6-4, 6-4, 6-2. En finale du simple dames: Ann Haydon (G-B) bat Darlene Hard (E-U) 6-2, 6-3.

DERNIERE MINUTE

Parler choisi comme remplaçant

Pour remplacer Schmid (Winterthur), blessé, Gabrieli (Grasshoppers) a été appelé à s'aligner avec l'équipe des « espoirs » qui rencontrera Fribourg-en-Brigaud demain soir à Bâle, en lever de rideau du match international Suisse - Chili. On a convoqué, en outre, Faccin (Grasshoppers) et Eichmann (Chaux-de-Fonds) comme deuxième gardien.

Pour l'équipe nationale A, c'est Parlier qui a été choisi comme second portier.

Le maximum pour votre argent !

Persil vous l'offre. Une mousse blanche et veloutée, vraiment douce pour les fibres les plus délicates. Pas de produit caustique, seulement le nouveau Persil.

LE PROGRAMME DE LA SEMAINE

- FOOTBALL**
- match international: 6 avril: Suisse - Chili à Bâle.
- championnat de ligue A**
- 10 avril: Bellinzzone - Grasshoppers; Bienna - Lucerne; Chaux-de-Fonds - Servette; Chassas - Granges; Lausanne-Bâle; Young Boys - Lugano; Zurich - Winterthur.
- championnat de ligue B**
- 10 avril: Aarau - Fribourg; Langenthal - Thoun; Longeau - Sion; Schaffhouse - Vevey; Urania - Berne; Young-Fellows - Cantonal.
- AUTOMOBILISME**
- 7-9 avril: Rallye international de Genève.
- BOXE**
- 9 avril: Meeting international amateurs à Rorschach.
- POIDS ET HALTÈRES**
- 9 avril: Rencontre représentative Suisse - Provence au Locle.
- CYCLISME**
- 9 avril: Critérium international pour professionnels à Baden.
- 10 avril: Tour du lac Léman pour amateurs à Genève; Paris - Roubaix.
- TENNIS DE TABLE**
- 4-10 avril: Championnats d'Europe à Belgrade.
- ATHLÉTISME**
- 6 avril: Meeting en nocturne à Bâle.
- 9 avril: Meeting à Zurich.
- CONGRÈS**
- 4-7 avril: Congrès de la Fédération internationale motocycliste à Genève.
- SKI**
- 10 avril: Courses du printemps à Malbun.

Le championnat de football de III^{me} ligue

Audax la - Comète 1-1 (0-0)

AUDAX I a: De Lucca; Rosseto, Brustolini; Coassin I, Toffolo, Buffoni; Scotton; Maranzana; Coassin II, Porra, Passar. Entraîneur: Bony.

COMÈTE I: Durini; Muller, Schlichtig; Von Aescher, Schmocker, Erni; Sider, Duc, Schild, Brustolin, Feilbaum. Entraîneur: Erni.

ARBITRE: M. Mader, de Boudry.

BUTS: Coassin I et Brustolin.

Serrières - Xamax IIa 4-2 (2-1)

SERRIÈRES: Pedretti; Péroni, Girard; Walzen, Algroz, Meyrat; Sansonnens, Pregger, Gaumer, Guder, Nemeth. Entraîneur: Bianchi.

XAMAX IIa: Fivaz; Beck, Bonfigli; Favera, Marzoli, Weisbaum; Moulin, Mombelli, Sermet, Tribolet, Gresscol (Peter). Entraîneur: Jacot.

ARBITRE: M. Michel, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Sansonnens, Pregger (3); Mombelli (2).

Cantonal II - Saint-Blaise 3-5 (2-2)

CANTONAL II: Burkart; Di Mavo, Tels; Bauer, Cachelin, Cuche; Savoy, Simha, Theubet, Genola, Tanner. Entraîneur: Presch.

SAINTE-BLAISE: Dallacqua; J. Blank, Sunier; Pharis, Loriot, Füss; Renaud, Paroz, F. Blank, Engel, G. Blank. Entraîneur: Gerber.

ARBITRE: M. Bart, de Saint-Imier.

BUTS: Cachelin, Theubet (2); Loriot (2); F. Blank (2), Engel.

Boudry Ib - la Sagne 3-2 (2-2)

BOUDRY Ib: Todeschini; Besomi, Burgi I; Burgi II, Chassot, Biedermann; Valentinuazzi I, Perret-Gentil, Marti I, Marti II, Valentinuazzi II. Entraîneur: Cuany.

LA SAGNE: Keszte; Grezet, Horvath; Müller, Matthey, Amey; Studer, Gertsch, Mattenberger, Reichenbach I, Reichenbach II. Entraîneur: Matthey.

ARBITRE: M. Burkhalter, de la Chaux-de-Fonds.

Audax Ib - Sonviller 0-0

AUDAX Ib: Tecchio; Cecani, Tonin; Rancalli, Leonini, Chiantaretto; Medaglia, Pianta, Maruzzi, Scrucca, Giacomazzi.

ENTRAÎNEUR: Nino Castellani.

SONVILLER: Houriet; Hohermut I, Pini; Moser, Hohermut II, Hertig; Di Bernada, Hohermut III, Barbazat, Tische, Nimez.

ENTRAÎNEUR: Pini.

ARBITRE: M. Anliker, de Courtelary.

NOTES: Au cours de ce match houleux l'arbitre dut expulser un joueur de chaque équipe.

FOOTBALL

Remplacement chez les footballeurs anglais

Johnny Haynes de Fulham, retenu comme inter-droit dans l'équipe d'Angleterre qui doit rencontrer l'Ecosse samedi à Glasgow, a informé les sélectionneurs qu'il ne pourrait tenir son poste à la suite d'une blessure au genou reçue samedi en championnat.

Il sera remplacé par Broadbent de Wolverhampton, actuellement en belle forme.

FOOTBALL ACTUALITÉS

Le match aller de la demi-finale de la coupe des champions européens entre Eintracht Francfort et Glasgow Rangers aura lieu le 13 avril, à Francfort.

Le match qui devait opposer l'Autriche à l'Espagne, le 1er mai, à Vienne, est annulé. L'Autriche jouera, ce jour-là, en Tchécoslovaquie contre la sélection nationale tchèque et contre l'équipe olympique de ce pays.

FINE MESURE

PKZ

Fine mesure... à votre mesure

Neuchâtel, tél. 5 16 68

Etes-vous parmi les gagnants ?

SPORT-TOTO

Concours No 30 du 3 avril 1960, liste des gagnants:

1 gagnant avec 13 points à Fr. 132.944; 14 gagnants avec 12 points à Fr. 9453.15; 228 gagnants avec 11 points à Fr. 580.45; 1983 gagnants avec 10 points à Fr. 66.70.

SHELL ANNONCE

une découverte fondamentale dans la lubrification des moteurs à essence



NOUVEAU: ENCORE MIEUX

Chaque voiture
retrouve jusqu'à 50%
de la puissance
perdue!

Année après année, l'industrie automobile a mis au point des voitures plus puissantes. Les efforts toujours plus poussés auxquels sont soumis les moteurs actuels exigent une lubrification complète et parfaite.

Toutes les huiles modernes de qualité sont de fait des huiles avec additifs, c.-à.-d. des huiles auxquelles on confère des propriétés nouvelles en leur incorporant des substances chimiques spéciales qui empêchent la formation de boues et de laques dans le moteur et protègent celui-ci d'une usure prématurée. Les avantages de ces additifs sont si importants pour le moteur que l'on a dû jusqu'ici s'accommoder de leur unique inconvénient: la formation de résidus métalliques dans les chambres de combustion.

Pour chaque voiture, les résidus des chambres de combustion constituent une sérieuse source de perte de puissance. Aucun moteur n'en est préservé et cette perte peut aller jusqu'à 10% et plus de la puissance initiale du moteur.

Les résidus proviennent de trois causes: 1. les impuretés contenues dans l'air aspiré par le moteur. Contre cela: un filtre à air efficace. 2. les résidus de la combustion du carburant. Contre cela: I.C.A., l'additif exclusif de Shell (brevet no. 294 341). 3. les résidus de l'inévitable combustion du lubrifiant. Contre cela, la technique automobile a jusqu'ici toujours été impuissante.

Maintenant, les centres de recherche Shell ont vaincu cette source de perte de puissance: la nouvelle Shell X-100 Multigrade combat le mal dans sa racine... ses additifs extrêmement actifs brûlent en ne laissant aucun résidu - une voie nouvelle est ouverte qui permet de retrouver progressivement jusqu'à 50% de la puissance perdue par la présence de résidus.

La nouvelle Shell X-100 Multigrade est le résultat d'un des plus vastes programmes de recherche qui aient jamais été entrepris pour le développement d'une huile. Les moyens d'investigation les plus modernes ainsi que l'utilisation de segments de piston radioactifs ont permis de contrôler avec précision le degré d'efficacité et de protection de cette nouvelle huile. Deux années d'essais en laboratoire et au banc moteur, ainsi que deux millions de kilomètres d'essais sur route dans dix pays, par des froids arctiques et des chaleurs tropicales, autorisent les centres de recherche Shell à garantir les hautes qualités de la nouvelle Shell X-100 Multigrade.

La nouvelle Shell X-100 Multigrade est le plus grand progrès réalisé dans le secteur des lubrifiants pour moteurs depuis l'introduction de Shell X-100 Motor Oil, il y a onze ans.

«L'expérience des rallies et des courses».



dit M. Hubert Patthey, propriétaire du Garage Patthey, à Neuchâtel, «m'a permis de conseiller mes clients, et c'est avec les moteurs poussés d'aujourd'hui que les progrès de la technique sont tout spécialement bienvenus. La nouvelle Shell X-100 Multigrade a montré en course qu'elle peut apporter quelque chose de nouveau: une puissance disponible plus grande! Bien sûr... elle ne fera pas de tous les modèles de tourisme des bolides, mais les essais auxquels elle a été soumise me permettent de la conseiller à tous mes clients qui cherchent à tirer de leur moteur le rendement maximum. Et ça, quelle que soit l'utilisation que l'automobiliste fait de sa voiture.»

1949 Shell X-100 Motor Oil - l'huile détergente qui a créé une nouvelle notion de propreté et de protection du moteur.

1954 Additif Shell I.C.A. - la plus importante découverte dans le domaine de la benzine depuis 32 ans - combat l'action néfaste des résidus du carburant sur le parfait déroulement de la combustion.

1954 Shell X-100 Multigrade - pour la protection parfaite du moteur à toutes températures.

1960 la nouvelle Shell X-100 Multigrade: depuis 11 ans, la découverte la plus importante pour la lubrification des moteurs à essence - combat la perte de puissance dans la chambre de combustion.



L'actualité suisse et neuchâteloise

La session du Grand Conseil neuchâtelois

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le programme des dépenses

Un débat général s'engage. M. Bl. Clerc (lib.) déclare que les libéraux entendent conserver leur liberté d'action. Il parle notamment des centimes additionnels qui peuvent constituer un frein, mais présentent aussi des inconvénients. Un préalable à l'entrée en matière est indispensable. Il faut procéder à une étude de nos possibilités financières. Le peuple attend des économies. Il n'acceptera pas les centimes additionnels avant que cette étude ait été faite. Si une aggravation de la charge fiscale est nécessaire, on doit savoir pourquoi. En tout cas, aucun engagement ne saurait être pris.

M. M. Favre (rad.) formule aussi des critiques assez sévères. Le travail lui paraît bâclé dans la forme. Il est contestable que les amortissements soient considérés comme des dépenses nouvelles. Il est exclu d'approuver un programme qui, en période de crise, serait inacceptable. Enfin, la suppression du referendum est également contestable. De toute façon, on ne saurait accepter un tel programme, mais seulement en prendre acte. L'orateur demande qu'une commission de 21 membres soit chargée de revoir le problème.

Pour M. Verdon (soc.), le tableau présenté n'est pas complet. Il y a d'autres dépenses à envisager. Quand on parle d'impôts, il faut se rendre compte qu'un canton doit faire un effort s'il veut progresser. Et lorsqu'on parle d'économies, l'on ne nous a jamais dit lesquelles. Le Conseil d'Etat propose d'éviter un endettement nouveau. Là on le comprend lorsqu'on se souvient des années noires du chômage. Mais l'orateur demande comment fonctionneront les réserves en période de crise. C'est pourquoi la tâche d'une commission est utile. En conclusion, M. Verdon reconnaît toutefois que le Conseil d'Etat montre une volonté de projets économiques.

M. J.-F. Joly (rad.) intervient à titre personnel. Si l'on totalise les dépenses, on arrive au montant impressionnant de 110 millions. Ce qui représente une charge annuelle de 4 millions 200.000 fr. Dès lors, le poids fiscal est forcément déprimant. Ce point n'est pas traité d'une manière satisfaisante dans le projet.

M. J. DuBois (lib.) est encore plus pessimiste parce qu'il pense que les dépenses envisagées sont encore plus fortes qu'on ne l'a dit. Et l'augmentation de l'impôt sera proportionnelle.

M. Ch. Roulet (p.o.p.) ne conçoit pas qu'un vote intervienne en l'occurrence. Les populistes tiennent à conserver leur liberté d'appréciation dans l'ordre des dépenses. Politique sociale, rien n'est chiffré; aucune part n'est réservée pour le proche avenir. Tandis que 20 millions sont affectés à l'agriculture! Sans doute, les populistes ne sont pas hostiles aux subventions agraires, mais la proportion n'y est pas. L'orateur est réticent quant à la fusion des fonds de réserve. Par contre, il est d'accord avec les modifications proposées de la loi sur les contributions. En principe, les populistes ne sont pas opposés aux centimes additionnels, sous réserve qu'on fasse au préalable payer les gros contribuables qui bénéficient d'allègements sur le plan fédéral. En frappant les transactions immobilières spéculatives, on trouverait de nouvelles recettes.

M. C. Meroni (p.p.n.) estime singulier que ceux qui ont fait des propositions de dépenses antérieures s'élèvent contre le projet du Conseil d'Etat. Cependant ce projet devrait tenir compte des capacités financières du canton. M. H. Jaquet (soc.) constate que les mesures sociales sont pratiquement inexistantes dans ce programme. Le fonds de réserve devrait d'autre part être alimenté pendant les années prospères. En d'autres termes, il devrait recevoir une part des bonis d'exercice. M. Maléus (soc.) veut en revenir au principe de l'universalité du budget. M. Edm. Guinand, conseiller d'Etat, sera bref puisqu'il apparaît que le projet sera renvoyé à une commission. Il relève, sans trop s'y attarder, les remarques plus ou moins aimables des députés. S'en prend notamment à M. Favre, au sujet de ce que celui-ci a dit de l'endettement. Faisant un retour en arrière, il constate que les plans du passé n'ont jamais pu être exécutés à la lettre. Le programme actuel n'est qu'un aide-mémoire et les circonstances sont plus fortes que tout. Viendrait la récession que tout pourrait s'écrouler. Pendant les années futures, il y aura peut-être d'autres recettes et d'autres dépenses à envisager. Quant aux économies, il est rare que des motions de parlementaires en proposent. Pour le reste, le département donnera ses renseignements à la commission.

M. Corswant (pop.) aurait voulu que plus de précisions soient apportées par le gouvernement dans sa réponse. Il constate, d'autre part, que c'est sa majorité qui a combattu au sein du Conseil d'Etat, tandis que l'opposition est seulement réservée. Il n'empêche que le programme proposé, s'il est ingénieux pour surmonter certaines difficultés actuelles, ne va pas à l'essentiel; il est à trop courte échéance. Pour que le peuple ne paye pas de centimes additionnels, les représentants des gros contribuables devraient prendre leurs responsabilités.

Le président du Conseil d'Etat, M. J.-L. Barrelet, précise qu'il ne s'agit pas ici d'un catalogue des dépenses de chaque département, mais bien du gouvernement dans son ensemble. S'agissant des crédits pour améliorations foncières, M. Barrelet montre combien elles sont liées par exemple au problème de la refaçon de nos routes. Le projet est renvoyé à une commission de 15 membres (et non de 21, M. Favre abandonnant sa proposition).

Session écourtée

Courte récréation, puis un député, M. Challandes (rad.) demande que la session s'achève le jour même. L'assemblée en décide ainsi par 42 voix contre 15. La gauche proteste parce que le « quorum » ne serait pas atteint. Mais il se révèle que le chancelier d'Etat a constaté qu'il était bel et bien. Le vote est donc régulier.

L'affaire Brigadoi

M. Corswant (pop.) interpelle alors sur l'affaire Brigadoi. Il s'agit du président du Conseil général du Locle qui aurait été renvoyé de son entreprise et l'instauration d'une grande commission de Locle. Celle-ci ne voulait plus passer de commandes à ce petit patron tant que celui-ci emploierait un communiste. Brigadoi n'a commis aucune faute professionnelle. M. Corswant dénonce la dictature d'argent qui prive un ouvrier de son gagne-pain et entrave la liberté d'un petit patron. N'y aurait-il

pas lieu de porter plainte contre les gens qui exercent de telles pressions. M. Barrelet, président du Conseil d'Etat, donne connaissance des déclarations écrites du patron et de l'ouvrier. Le gouvernement s'élève contre toute pression, mais il constate que les intéressés avaient la possibilité de porter plainte contre ceux qui exerçaient cette pression, car la loi garantit la liberté de travail. Les possibilités légales sont suffisantes pour protéger les droits du citoyen. Le président demande à M. Corswant s'il est satisfait. En droit, mais pas en fait, répond le leader populiste. Au nom de l'article 45, M. Meroni (p.p.n.) demande une discussion. Les communistes: Discutons!

M. Meroni dénonce alors la manœuvre électorale de l'entreprise locloise. Assortiments réunis n'a exercé aucune pression. Et M. Meroni le prouve: cette entreprise n'a nullement cessé ses commandes à l'employeur loclois. Un prêt a été accordé d'autre part à Brigadoi qui est toujours en activité, malgré son renvoi, dans son ancienne place, tant qu'il n'aura pas trouvé du travail ailleurs. Quant aux « Assortiments réunis » ils attaqueront la « Voix ouvrière » si celle-ci ne rectifie pas. Interventions des populistes Blaser et Roulet: celui-ci souligne que la « Voix ouvrière » ne rectifiera pas. M. Jaquet (soc.) voudrait que la question soit dépolitisée et que l'employeur conserve M. Brigadoi. M. Girard (lib.) note que ce n'est pas la première fois que les communistes politisent une affaire. Les dispositions légales sont suffisantes chez nous pour protéger l'ouvrier qui peut parfaitement recourir aux tribunaux ou aux prud'hommes. — Procès de qui à qui? demande M. Corswant. Nous, nous soutenons, nous populistes, le petit patron et c'est contre lui que Brigadoi devrait porter plainte et non contre les Assortiments! M. Corswant estime que ce sont les adversaires des populistes qui politisent le débat. (Chahut, claquement de pupitres, cris: à Moscou!)

Le leader populiste hausse la voix pour dominer le tumulte. S'adressant à M. Girard, il parle de l'impôt ecclésiastique obligatoire que le peuple a rejeté malgré les annonces disant que voter pour c'était voter contre le communisme. M. Girard (lib.) demande ce qu'il arrive en Russie quand une entreprise congédie un ouvrier. Une voix à gauche: Et le chanoine Kir? (Bruits et rires.) « L'aventure est close », déclare le vice-président Cuche avec humour.

Pour une Chambre cantonale paritaire de la profession

L'on passe à l'examen de la motion de M. J. Decoppet demandant l'institution d'une Chambre cantonale paritaire de la profession. L'orateur, dans un exposé remarquable, constate en effet qu'il est inopportun de traiter des questions professionnelles sur le plan parlementaire. Le chef du département de l'Industrie, M. Sandoz, accepte la motion pour études, étant entendu que cette institution n'aurait qu'un caractère consultatif. La motion est acceptée et la session levée. Br.

La fin du cours du Bat. PA 5

On nous écrit: Un temps agréable a favorisé jusqu'à samedi nos soldats du Bat. PA 5 et de la Cp. PA 101 qui ont, ainsi, pu accomplir leur CR 1960 en suivant le programme prévu. Jeudi matin a eu lieu l'inspection de détail par le cdt zo. ter. 1, le colonel brigadier de Blonay, et par le cdt ar. ter. 2, le colonel Marti. Les inspecteurs se sont déclarés satisfaits du travail fourni par la troupe et de sa tenue. Le sérieux de la tâche à accomplir n'empêche pas la camaraderie de se manifester et elle n'est pas un vain mot au Bat. PA 5 en général et à la Cp. II en particulier, et en juger par la soirée que cette dernière a organisé jeudi. Elle prenait congé de son chef, le cap. Rächeter entouré du cdt du Bat. PA 5, major Haller, et de son adjutant, le plit Leimbacher.

Dans une salle décorée de magnifiques affiches dues à un soldat de la Cp., graphiste de talent, tous les participants firent honneur à une savoureuse choucroute abondamment garnie, suivie du dessert et du traditionnel café. Le sgt Maurer, après une petite introduction, donne la parole au cdt du Bat. qui remercie le cap. Rächeter non seulement en chef qui a pu apprécier l'esprit dans lequel ce dernier a su commander sa compagnie, mais encore en ami de vieille date. Une superbe channe est ensuite remise au cap. Rächeter, témoignage tangible de la profonde estime et de la véritable amitié que vouent tous ces hommes à leur capitaine, qui les en remercie de tout cœur. Son successeur, le plit. Löttscher, déclare qu'il s'efforcera de s'inspirer des mêmes principes et du même esprit. Au cours de cette soirée, magnifiquement réussie, les chants alternés avec les plaisanteries et productions diverses individuelles. A 23 heures, la compagnie regagnait ses cantonnements en chantant, dans un ordre et une tenue qui font honneur à leur commandant. Le Bataillon a consacré la journée de vendredi aux travaux de démobilitisation et de nettoyage du matériel et profita samedi matin, à Colombier, de la remise du drapeau. Lors de cette cérémonie, le cdt. du bat., le major Haller, se plut à relever le bel esprit qui n'a cessé de régner et la qualité du travail effectué dans les compagnies. Ainsi se termina le CR 1960 du bat. PA 5 qui, sans aucun doute, ne laissera que d'excellents souvenirs à tous ceux qui y ont pris part.

VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police

(c) Sous la présidence du juge Yves de Rougemont assisté de M. Robert Pétrémand, substitut-greffier, le tribunal de police du Val-de-Travers a tenu une audience lundi à l'hôtel de district de Jérens. J. C. ressortissant étranger habitant Couvet, a passé en Suisse son automobile pour éluder les droits de douane; il a fait inscrire cette voiture au nom de son beau-père résidant à Belfort. C. a plaidé non coupable. Comme cette affaire pose des problèmes juridiques assez compliqués, le jugement sera rendu lundi prochain.

Calomnie

E. T. a expédié au Conseil communal de Buttet une lettre affirmant que le garde-policie était ivre au Cercle populaire. La conciliation a été tentée avec succès. T. ayant reconnu devant le juge l'innocence de ses allégations et s'en étant excusé, il a été d'accord de verser 25 fr. à l'hôpital de Fleurier et 25 fr. aux « Hirondelles ». Un extrait du procès-verbal de conciliation sera publié aux frais du prévenu.

Croisement dangereux

Aux Verrières, M. J. pilotant le tracteur agricole de son patron a croisé sur un passage à niveau un cycliste qui fit une chute, fut blessé et dut être hospitalisé pendant quelques jours. Le tribunal a retenu une légère faute de circulation de M. J. puni de 25 fr. d'amende et de 12 fr. de frais.

Transport illégal

L. B. des Verrières a commis deux infractions à la L.A. Avec son tracteur agricole attelé d'une remorque, il a non seulement débarrassé des matériaux de démolition de sa ferme (ce qui lui était permis) mais quelques sacs de bois et une cabane à pousins, appartenant à un tiers (ce qui est défendu). De plus la charge de la remorque était d'une largeur présentant un danger à la circulation publique. Ces fautes ont été sanctionnées de 20 fr. d'amende et de 10 fr. de frais.

Echange de mauvais procédés

Le 28 janvier aux vestiaires des usines Dubied, à Couvet, E. B. qui lacait ses souliers prétend avoir été bousculé par G. P. auquel il a donné une gifle. P. ne riposta pas mais à la sortie de la fabrique, il voulut demander des explications à B. Voyant celui sortir les mains de ses poches, P. frappa B. et lui cassa le nez. Des plaintes avaient été portées par les deux parties. Elles furent purement et simplement retirées à l'audience et l'affaire se trouva ainsi classée pénalement. Auparavant le président avait rejeté les conclusions civiles de E. B. pour vice de forme.

RÉGION DES LACS

BIENNE

Une noyade

(c) Dimanche, vers midi, au large de la rive nord de l'île de Saint-Pierre, les occupants d'un canot ont découvert le cadavre d'un homme. Cette dépouille mortelle a été ramenée sur la berge, puis transportée à l'hôpital de Biemme pour autopsie. L'identification n'a pu se faire que lundi, car cet homme ne portait sur lui aucun papier. Il s'agit de M. Constant-Pierre Bongard, 62 ans, célibataire, originaire d'Epandes (Fribourg), ouvrier de campagne, qui avait disparu de la dernière place qu'il occupait à Cressier (Fribourg), le 5 mars. Le défunt ne portait aucune blessure et l'on ignore comment il s'est noyé. C'était un homme estimé, honnête et travailleur.

CHIÈTRES

Dans une fosse à purin

(c) Un agriculteur de Ried, près de Chiètres, M. Mäder, avait hariné son cheval et passait devant sa ferme pour l'atteler à un tombereau; il était suivi par deux de ses enfants. Comme ils passaient sur le creux à purin, une bourse pourrie soutenant le plancher céda et toute l'équipe tomba dans la fosse septique. Les trois personnes en furent quittes pour... l'odeur, mais, pour retirer le cheval, il fallut faire appel à un traicteur.

MORAT

Au tribunal

Le tribunal de Morat a condamné, vendredi, le nommé Maurice H. de Môtier (Vully) à trois mois de prison avec sursis pour homicide par négligence dans un accident de circulation survenu le 1er janvier à Sugiez et dans lequel avait succombé M. Auguste et Mme Bertha Bôle, âgés de 80 ans. Le tribunal a considéré que l'automobiliste, qui se trouvait tout à fait sur sa gauche, avait sa responsabilité engagée.

YVERDON

Au tribunal

(c) W. P., né en 1922, d'Yverdon, roula le 4 janvier 1960, vers 16 h. 50, à la rue des Philosophes et entra en collision avec une voiture venant de la rue des Jorids; l'analyse du sang révéla 3,16 g. % d'alcoolémie. En 1955 il avait déjà été condamné; le 15 janvier 1960, il a signé un engagement d'abstinence d'un an. Vu cette attitude repentante, le tribunal de police le condamne à 250 francs d'amende, plus les frais.

Collision entre un vélomoteur et un scooter

(c) On a mené hier à l'hôpital d'Yverdon, M. G. Hug, né en 1917, qui, en allant à son travail à Lausanne, à vélomoteur, est entré en collision avec un scooter. On l'a transporté à l'hôpital où l'on diagnostiqua une fracture de la clavicule droite.

COUVET

Le Conseil général rejette l'initiative demandant la création d'un poste d'administrateur communal

(c) Réuni lundi soir en séance extraordinaire, sous la présidence de M. César Lambelet, le Conseil général, après avoir adopté le procès-verbal de l'assemblée du 26 février dernier, a discuté le rapport établi par la commission financière élargie.

M. J.-L. Bailloids, président de la commission, remercie les commissaires pour la rapidité apportée à l'étude présentée et l'objectivité des discussions. Il relève que le rapport a été adopté à l'unanimité. M. André Petitpierre proteste contre la procédure suivie, le projet d'arrêté modifié lui ayant été remis hier soir seulement. La convocation de la séance du Conseil général doit se faire au moins huit jours à l'avance, alors que les convocations sont parvenues aux membres lundi dernier. Enfin la votation populaire est prévue pour les 23 et 24 avril, tandis que la loi prévoit un délai de 20 jours entre la décision du Conseil général et la consultation des électeurs. M. Bailloids répond que pour les votations communales, le Conseil communal peut raccourcir le délai de 20 jours; quant à l'arrêté modifié, il a été distribué déjà dans les séances de groupes.

M. Rudaz déclare, au nom du groupe socialiste, que les estimations de la commission dans le budget établi avec un administrateur, sont trop basses. Les dépenses seraient certainement plus élevées. M. Reinhard trouve les propositions faites dans le rapport et le rejet de l'initiative fort intéressantes, mais demande la nomination d'une commission de 5 membres pour en assurer l'exécution. Cette proposition est adoptée. M. Delay remercie la commission pour la rapidité de son travail. Les deux systèmes d'administration peuvent se concevoir; avec un administrateur on place tous les risques de rendement sur une seule tête. Le résultat sera plus ou moins favorable selon les aptitudes et le tempérament de l'administrateur. En répartissant les risques entre cinq conseillers communaux, les chances de stabilité sont beaucoup plus grandes. Le projet d'arrêté rejetant l'initiative

Un personnage agressif

(sp) Le nommé F. H., ouvrier agricole, qui, à la fin de la semaine dernière était en état d'ivresse, a été l'auteur d'un scandale, a été puni d'un jour d'arrêt réputé subi par la préventive, selon la procédure de flagrant délit. H. a déjà été condamné plusieurs fois par les tribunaux et était frappé d'une interdiction d'auberges.

FLEURIER

† Robert Droz

(c) On a incinéré lundi, à Neuchâtel, le dévoué mortelle de M. Robert Droz, décédé dans sa 70ème année. Professeur, M. Droz avait été maître de français pendant plusieurs années à l'école secondaire et normale de Fleurier.

TRAVERS

Transmission des pouvoirs

(sp) Lundi matin a eu lieu l'office de poste, la transmission des pouvoirs entre M. Edmond André, buraliste, atteint par la limite d'âge et son successeur, M. Henri Hirt, en présence du chef du contrôle de la direction de Neuchâtel.

La semaine passée, M. André a pris officiellement congé des facteurs et du personnel du bureau en une amicale soirée. Et la fanfare « La Persévérante » était allée jouer en son honneur devant la poste.

MÔTIERS

Attention au feu

(c) Un agriculteur du village qui brûlait samedi après-midi des déchets de bois en bordure de la forêt, près de la cascade vit soudain les flammes s'attaquer à un arbre. Prenant peur, à juste raison, il demanda du secours, et ce début de feu de forêt fut, avec l'aide de personnes accourues, rapidement maîtrisé. On ne saurait toutefois assez recommander, vu la période sèche que nous subissons, de se montrer très prudent, et d'éviter de faire du feu à proximité de matières particulièrement inflammables et des forêts.

BOVERESSE

Caisse de crédit mutuel

(c) L'assemblée générale annuelle a eu lieu vendredi soir; le point principal de l'ordre du jour a été la présentation des comptes de 1959 dont nous nous permettons de relever quelques chiffres: prêts hypothécaires, 268.215 fr.; autres prêts, 61.941 fr.; épargne, 258.939 fr.; obligations, 57.500 fr.; quant au bénéfice, il se monte à 1393 fr. 90, somme qui a été versée au fonds de réserve qui est ainsi de 10.262 fr. 50.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLÔTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS	1er avril	4 avril
8 1/2 % Fed. 1945, déc.	102.25	102.40
3 1/2 % Fed. 1945, avril	101.65	101.90
3 % Fed. 1949	97.25	97.50
2 1/2 % Fed. 1954, mars	95.25	95.25
3 % Fed. 1955, juin	96.75	97
3 % C.F.F. 1938	99	99.25

ACTIONS

Equipe Pop. Suisse (p.s.)	1140	1137
Union Eques Suisse	2290	2300
Société Banque Suisse	1910	1922
Credit Suisse	2000	2080
Electro-Watt	1900	1900
Interhandel	3450	3480
Motor Colombus	1460	1480
Indelec	925	925
Italo-Suisse	770	768
Réassurances Zurich	2320	2330
Winterthur Acclid.	865	868
Zurich Assurances	5070	5060
Saurer	4180	4180
Aluminium	4180	4180
Bally	1435	1440
Brown Boveri	3150	3175
Fischer	1585	1538
Lonza	1585	1600
Nestlé	2285	2275
Nestlé nouv.	1405	1405
Sulzer	2900	2800
Baltimore	150	145.50
Canadian Pacific	109.50	109.50
Pennsylvania	59	59.75
Aluminium Montréal	37.50	38
Phillips Argentine	94.4	95.6
Royal Dutch Cy	180	180.50
Sodec	94	94.50
Stand. Oil New-Jersey	189	190
Union Carbide	577	574
American Tel. & Tel.	336	335
Du Pont de Nemours	975	968
Eastman Kodak	470	474
Farbenfabr. Bayer AG	585	592
Farbw. Hoechst AG	560	565
General Electric	388	398
General Motors	193	195.50
International Nickel	454	458
Kennecott	333	338
Montgomery Ward	196.50	195.50
National Distillers	133	138
Allumettes B.	116	116
U. States Steel	350.50	350.50

BALE

Ciba	7050	7010
Sandoz	6750	6770
Gelgy, nom.	12700	ex 12725
Hoffm.-La Roche (b.j.)	19100	19275

LAUSANNE

B.C. Vaudoise	885	880
Credit Foncier Vaudois	832	832
Romande d'Electricité	585	538
Atellera constr.	585	585
La Suisse-Vie	5000	5025

GENÈVE

Amoresco	148	147
Equi Paris-Bas	230	230
Charmlles (Atel. de)	860	870
Physique porteur	735	735
Sécheron porteur	485	485
S.K.F.	312	315

LAUSANNE

B.C. Vaudoise	885	880
Credit Foncier Vaudois	832	832
Romande d'Electricité	585	538
Atellera constr.	585	585
La Suisse-Vie	5000	5025

GENÈVE

Amoresco	148	147
Equi Paris-Bas	230	230
Charmlles (Atel. de)	860	870
Physique porteur	735	735
Sécheron porteur	485	485
S.K.F.	312	315

LAUSANNE

B.C. Vaudoise	885	880
Credit Foncier Vaudois	832	832
Romande d'Electricité	585	538
Atellera constr.	585	585
La Suisse-Vie	5000	5025

GENÈVE

Amoresco	148	147
Equi Paris-Bas	230	230
Charmlles (Atel. de)	860	870
Physique porteur	735	735
Sécheron porteur	485	485
S.K.F.	312	315

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	1er avril	4 avril
Banque Nationale	680	680
Credit Foncier	1400	1400
Neuchâteloise s.g.	1400	1400
Ap. Gardy Neuchâtel	210	210
Cabl. élec. Cortaillod	15800	15800
Cabl. et Tréf. Cossonay	4800	4800
Chaux et Cim. Suis. R.	2900	2900
Com. Neuch.	2060	2060
Ciment Portland	7100	

OFFRES D'EMPLOIS

Grands magasins de nouveautés de Suisse romande

cherchent pour une de leurs succursales de la région lémanique

UN GÉRANT

Le candidat doit avoir une connaissance approfondie du commerce de détail et de la vente et avoir occupé un poste de CADRE antérieurement. De plus, il doit être bon organisateur et capable de diriger un personnel mixte assez nombreux. Date d'entrée à convenir.

Prière de faire parvenir les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, des copies de certificats et d'une photographie récente, sous chiffres Y. 250233 X. à Publicitas, Genève.

Nous recherchons pour tout de suite :

**FILLE D'OFFICE
FILLE DE CUISINE**

Restaurant Métropole, Neuchâtel. Tél. 5 18 86.

Gain accessoire ou principal

à représentants ou dépositaires visitant la clientèle paysanne, et qui pourraient placer des produits de haute qualité déjà introduits et appréciés depuis de nombreuses années. Vastes possibilités. Occasion pour débutants de se vouer à un travail agréable et lucratif. Faire offres manuscrites sous chiffres P. 2845 N. à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche une dame de buffet capable et une sommelière

parlant le français et l'allemand. — Offres au Buffet de la gare C.F.F. Neuchâtel. Tél. 5 48 53.

Magasin spécialisé de Neuchâtel, engagé tout de suite ou pour date à convenir

vendeur ou vendeuse de la branche alimentation ou ayant travaillé dans une droguerie.

Adressez offres avec photo et certificat à case postale 758, Neuchâtel.

On cherche sommelière extra

Faire offres à l'hôtel Robinson, Colombier. Tél. 6 33 53.

Salon de coiffure de la ville cherche une personne pour faire les shampoings et aider en fin de semaine, ainsi qu'une coiffeuse extra

pour les vendredis et samedis. Ecrire à case 789, poste centrale, Neuchâtel.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune homme ayant de bonnes connaissances en français, cherche place

d'aide-comptable

A déjà travaillé deux ans et demi comme comptable dans un grand bureau d'encaissements. Entrée immédiate. Adressez offres écrites à 54-359 au bureau de la Feuille d'avis.

Italienne, ayant déjà travaillé 7 ans en Suisse, mais actuellement en Italie, cherche

place dans famille

pour tenir un ménage soigné. Parle le français et l'allemand. Vie de famille désirée. Adressez offres écrites à T. N. 1962 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune Allemande de 16 ans, très sympathique et bien éduquée, ayant suivi des cours de nurse, cherche place dans une bonne famille de Suisse romande comme

bonne d'enfants

pour les mois d'août, de septembre et octobre. Prière de s'adresser sous chiffres E. 5756 Q. à Publicitas S.A., Bâle.

Monsieur dans la quarantaine, bonne culture générale, honnête et consciencieux.

CERCHE SITUATION

dans n'importe quelle branche. Dispose d'une voiture. Adressez offres écrites à C. I. 1951 au bureau de la Feuille d'avis.

Employé de commerce

cherche place dans le génie civil ou le bâtiment. Adressez offres écrites à 54 - 397 au bureau de la Feuille d'avis.

Jardinier

cherche entretien de propriété, à la journée. Adressez offres écrites à Y. D. 1922 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille

de 17 ans cherche place dans ménage avec commerce où elle aurait l'occasion de perfectionner son français. Ecrire sous chiffres J. P. 1958 au bureau de la Feuille d'avis.

Homme de confiance

cherche place

Allemande de 18 ans, de bonne famille, cherche dès Pâques, pour un an, place dans ménage soigné de Neuchâtel. Conditions : vie de famille complète et possibilité d'apprendre le français. — Ecrire sous chiffres 86437 à Anzeigen-LUZ, Reutlingen/Allemagne.

A VENDRE

C'est le moment de commander

LE PROTECTEUR

contre le gel et la grêle

Pour la vigne : Tient les jeunes pousses à l'abri du froid et des vents. Permet en tout temps le passage des machines. Assure la floraison. Supprime totalement le relevage et les attaches.

Pour les tomates : Avance de 3 semaines à un mois la maturité. Augmente fortement la production. Préserve la pulpe de l'éclatement. Permet la récolte des derniers fruits sains. Demandez renseignements et prospectus à notre dépositaire le plus proche ou directement à :

PROTECTION DES PRODUITS DU SOL
Les Geneveys-sur-Coffrane (NE), tél. 7 23 39.
On demande quelques dépositaires.

Offre à saisir
QUELQUES SUBLIMIDES
MILIEUX MOQUETTE
haute laine, envers visible, dessins Orient à enlever à Fr. 149.— pièce.

TAPIS BENOIT
Mallefer 25 - Tél. 5 34 69 - Neuchâtel
Présentation à domicile, le soir également

TISSOT



Montres dames :
en métal des Fr. 88.—
en plaqué or des Fr. 98.—
en or des Fr. 165.—

Concessionnaire officiel
H. VUILLE
vis-à-vis du Temple du bas Neuchâtel

Bricoleur

Etabli, 2 m. 20 x 70 cm., avec clau et meule, rabots, ciseaux à bois et équerres, sacs, cisailles pour hale, tuyaux 3/8, 1/2, usagés et robinets, outils de jardin, faux, planches, tuteurs de rosiers, petit fourneau-pipe avec tuyaux, seaux galvanisés. Tél. 5 73 17, après 18 heures.

Meubles d'occasion

Rue du Château 8, de 14 h. à 18 heures.

POUSSETTE

moderne, pilable, à l'état de neuf, prix avantageux. Tél. 5 34 72, aux heures des repas.

Boulangier - pâtissier

de première force cherche place. Libre au début de mai. Adressez offres écrites à O. V. 1969 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour perfectionner ses connaissances en langue française, institutrice autrichienne de 27 ans cherche place

d'aide-ménagère

pour 3 à 4 semaines à partir de mi-juillet. Travail à la demi-journée contre chambre et pension (pas de salaire). Adressez offres à Mme Huber-Galloner, Himelrichstrasse 7, Lucerne.

On cherche pour jeune homme hors des écoles place dans restaurant ou petit hôtel, comme

garçon de maison

pour apprendre la langue française. Faire offres à famille G. Schwab-Schütz, Barmen, près d'Aarberg.

2 cuves:

votre lessive faite deux fois plus vite



HOOVER MATIC

En démonstration du 4 au 9 avril à notre rayon ménage

FACILITES DE PAIEMENT



PAS DE SOUCIS



NOUS SOMMES LA

HILDENBRAND
FERBLANTERIE SANITAIRE
Coq-d'Inde 3 * Tél. 5 66 88

VELOS-MOTOS
Une maison sérieuse pour l'entretien de vos vélos, vélocycleurs, motos. Vente - Achat - Réparations
G. CORDEY
Place Pury - Prébarreau 5 - Tél. 5 34 27

Télévision Radio
L. POMEY
RADIO MÉLODY
et ses techniciens sont à votre service
Flandres 2 - Tél. 5 27 22 Neuchâtel
Se rend régulièrement dans votre région

Parquet en tous genres
PONÇAGE
Imprégnation naturelle au « VINYLFLOOR »
Traitement en un jour
René Falk - Neuchâtel - Saars 61 - Tél. 5 77 60

AUTO-ÉCOLE
Double commande
A. PERRET
Neuchâtel, Fahys 103
Tél. 5 93 89
Conditions avantageuses

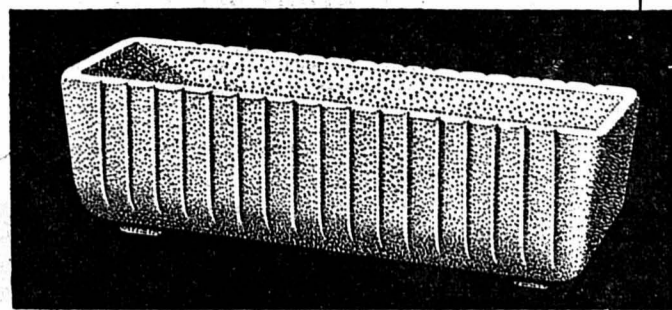
Stoppage artistique
STOPPAGE INVISIBLE sur tous vêtements, accros, déchirures, brûlures, etc. Maison d'ancienne renommée.
Mme LEIBUNDGUT
Temple-Neuf 22
Place des Armourins, NEUCHÂTEL, tél. 5 43 78

Contre la pluie et les
COURANTS D'AIR
Isolation de vos portes et de vos fenêtres
HERMÉTICAIR
SAINT-BLAISE Tél. (038) 7 53 83
Nombreuses références

EXPOSITION DE CAMPING 1960
SALLE de la ROTONDE
DU 7 AU 10 AVRIL INCLUS
OUVERTE DE 10 H. A 22 HEURES
Par la même occasion, vous pourrez admirer la CARAVANE « VISCOUNT » qui sera exposée devant la Rotonde
RENÉ SCHENK
Sport - Chavannes 15 - Neuchâtel

Un prix singulièrement avantageux.

c'est celui de cette élégante caissette de balcon Por-o-Por «B». Grâce à ses parois poreuses régularisant température et humidité, vos fleurs y prospéreront mieux et fleuriront plus longtemps. Ce modèle est fabriqué en grandes séries, dans les longueurs de 40, 50 et 60 cm., d'où son prix si intéressant.



H. BAILLOD S.A.
NEUCHÂTEL

A vendre pour cause de double emploi

un agrandisseur de photos

pour 3 formats «Orna»; un appareil à sécher

35 x 38 cm. double; divers matériaux, à l'état de neuf. Bas prix. Tél. (038) 9 32 06.

A vendre

essoreuse hydraulique

en parfait état, 200 fr. Tél. 5 60 51.

Complet
Prince de Galles, taille 44, à l'état de neuf, à vendre. Tél. 5 56 43.

BAUX À LOYER

au bureau du journal

40 ans d'expérience
dans la branche du pneumatique permettent à la maison
Rhobs
PNEUMATIQUES - NEUCHÂTEL
de vous donner pleine et entière satisfaction
Saars 14 Tél. 5 23 30

AVIS DIVERS

Autotransports de la Béroche BBB S.A.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

le mercredi 20 avril 1960, à 14 h. 15, à Saint-Aubin (hôtel Pattus)

ORDRE DU JOUR :
1. Rapport sur l'exercice 1959; 2. Nominations statutaires.
Les comptes et rapports sont à la disposition des actionnaires à Saint-Aubin, chez Mme Fardel. Pour assister à l'assemblée, prière de déposer les actions à la Banque Cantonale Neuchâteloise, Saint-Aubin, le 29 mars 1960.

Au nom du Conseil d'administration :
le secrétaire, J.-L. Oswald.
le président, B. de Chambrier.

TEL. 5 56 72
R. PYTHOUD COIFFURE DAMES MESSIEURS MONRUZ 5 NEUCHÂTEL
PARFUMERIE

Collège Protestant Romand

La Châtaigneraie
Founex - Coppet / Vaud

Internat de garçons de 10 à 19 ans

Externat mixte

Maturité fédérale types A, B et C

Tennis Piscine
Direction : Y. Le Pin Tél. (022) 8 64 62

Pour recouvrir vos
MEUBLES
de style et modernes adressez-vous à
Charles BORSAY
Tapisser - décorateur
Sablons 3 - Tél. 5 34 17

FIÉZ
sur Grandson
Tél. (024) 3 13 41
Vacances - Repos
Convalescence
Bons soins
Mlle Perrin, infirmière.

GRAPHOLOGIE CHIROLOGIE MARIAGE
Surtout n'oubliez pas de venir faire une consultation chez Mme JACOT, Charmettes 13, NEUCHÂTEL, qui vous dira par l'étude de votre écriture ou de votre main vos aptitudes, vos chances de bonheur, et par ses relations étendues, vous guidera vers un mariage heureux. Récoit même le dimanche sur rendez-vous. Tél. 8 26 21.

PRÊTS
de 500.— à 2000.— fr. sont accordés à ouvrier, employé et fonctionnaire solvables et à traitement fixe. Possibilités de remboursement multiples.
Service de prêts S. A. Lucinge 16
Tél. (021) 22 52 77
LAUSANNE

Réparations de machines à laver

Confiez vos réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée.
TANNER - LA COUDRE
Dime 54 - Tél. 5 51 31
Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.

Nos super-nettoyages très soignés
ou le simple nettoyage à prix réduit
TEINTURERIE Obrecht
Seyon 5 b Tél. 5 22 40

PROF. MÉDICALES

On cherche à acheter un **vélo pour fillette** de 12 ans. Adressez offres écrites à 54-358 au bureau de la Feuille d'avis.

Dr Quinche ABSENT
jusqu'au 22 avril

DEM. A ACHETER
On cherche à acheter un

mâle COKER

noir et blanc, de race. A la même adresse, on donnerait à la campagne, contre frais d'insertion, gros caniche noir, propre et bon gardien. Faire offres à Mme Locca, Colombier. Tél. 6 33 13.

On cherche à acheter d'occasion
grand char à pont à main
Offres sous chiffres P. 2863 N. à Publicitas, Neuchâtel, ou téléphoner au 5 40 20.

REMERCIEMENTS

Madame Jean KLEY et sa famille, profondément touchées des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus pendant ces jours de cruelle séparation, expriment à toutes les personnes qui les ont entourées leurs remerciements sincères et reconnaissants; un merci spécial aux camarades de travail de Favag, ainsi qu'aux amis et à tous ceux qui ont fleuri leur cher disparu. Neuchâtel, le 4 avril 1960.

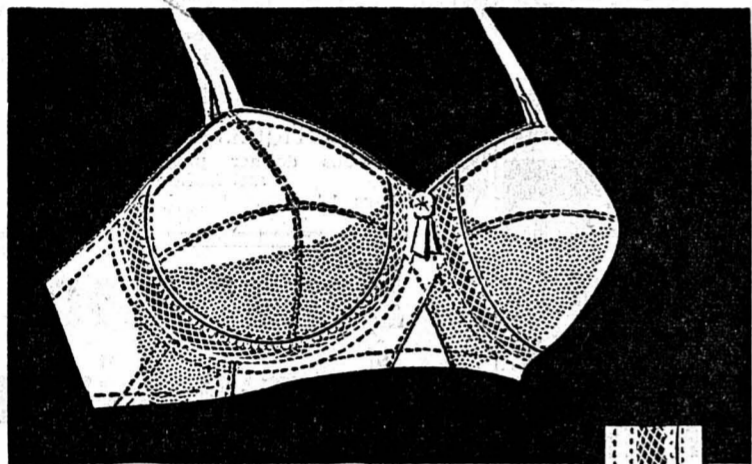
Monsieur André BOREL, ainsi que les familles parentes et alliées, remercient sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur grand deuil. Un merci spécial pour les envois de fleurs.
Neuchâtel, avril 1960.

La Vauxhall Victor* - une voiture jeune!



*Vauxhall Victor Super Fr. 8250.- *Vauxhall Victor Riviera (modèle de luxe) Fr. 8850.- Vauxhall Victor Estate Car (Station Wagon) Fr. 9750.- *un produit de la General Motors - Montage Suisse

PETER PAN HONEYCOMB



Ce modèle vous donne un buste moderne et élégant. La coupe correspond à la dernière conception d'une ligne jeune et naturelle. Le bord élastique respire avec vous. Il vous assure une aisance jamais égalée.

Modèle 5541 en popeline coton **Fr. 18.75**
Modèle 5543 en taffetas nylon

Dans les bons magasins
E. + A. Bachmann, Schaffhouse

HERNIES

Tous ceux qui souffrent de hernies sont intéressés par le bandage

NEO BARRÈRE

Il est dans le monde entier le premier et le seul bandage herniaire qui puisse contenir sans aucune pelote, les hernies réductibles les plus volumineuses. Une des remarquables propriétés de ce nouveau bandage est de réduire de lui-même, sans aucune pression, les tumeurs de quelque importance qu'elles soient. Plusieurs milliers d'applications nous permettent d'en garantir son absolue efficacité.

LE SPICAL

Il présente une articulation plastique qui permet une contention plus complète des hernies inguinales évolutives. Pour vous en convaincre, nous vous invitons à la démonstration et à l'essai absolument gratuits du modèle Barrère adapté à votre cas.

N'attendez pas les grandes chaleurs pour renouveler votre ancien appareil

Y. Reber
BANDAGISTE 19^{ème} HOPITAL
NEUCHÂTEL 2^{ème} Et. Tél. 5.14.52
REÇOIT TOUS LES JOURS - MARDI EXCEPTÉ

Renseignements et essais gratuits
Visite à domicile sur demande

Premières soifs, premiers chauds, revoici le Sinalco

Boisson de table au jus de fruits



Votre électricien



Villiomonet & C^o S.A.
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL
Tél. 5 47 92 GRAND RUE 4

Donnez une nouvelle vie à votre gazon

en le fauchant régulièrement avec une bonne tondeuse à moteur.

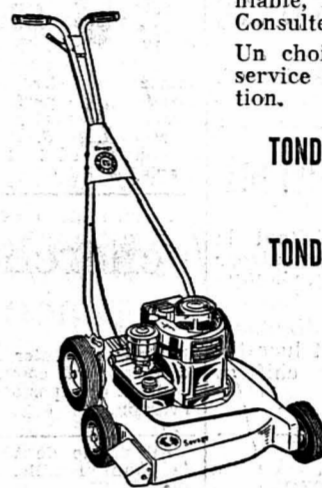
Choisissez une machine pratique et maniable, le travail se fera plus aisément. Consultez-nous...

Un choix complet vous attend et notre service d'entretien est à votre disposition.

TONDEUSES avec moteur à essence
Fr. 369.- 395.- 530.- 597.-

TONDEUSES avec moteur électrique
Fr. 320.- 460.-

TONDEUSES à bras
6 modèles différents
à partir de Fr. 54.-



Demandez sans tarder notre prospectus ou une démonstration dans votre verger

Beck & Co
PESEUX

Quincaillerie de la Côte
Tél. 8 12 43

CAFÉ - RESTAURANT - HÔTEL

à remettre dans le canton de Vaud pour juin. Pour traiter : Fr. 20,000.- environ. Facilités de paiement.

Couple jeune de préférence.

Ecrire sous chiffres PR 8092 L à Publicitas, Lausanne.

objets suédois

25 PIÈCES - 90
MIGROS

Pousse-pousse

italien
pliable. Très bon état.
Fr. 60.-. Tél. 5 35 80.

ENCYCLOPÉDIE
QUILLET, neuve, 1956.
4 volumes. Fr. 130.-.
Tél. 5 35 80.



VERNIS COPAL
pour bateaux
antifouling
cuivre marine White

Composition verte de cuivre
Nouveauté hollandaise

Pinceaux
chez le spécialiste :
M. THOMET
BOLUSE 15 NEUCHÂTEL

Rasoirs électriques
« BRAUN » et « RILAM »,
Fr. 15.- et Fr. 26.-
Tél. 5 35 80.



PHOTO

A vendre «Paxette Reflex Automatic 24 x 36, objectifs interchangeable, posemètre couplé, Cédé à 520 fr. avec acc. T.P. agrandisseur 34 x 36, 185 fr., projecteur 198 fr. Ecrire à case postale 750, Neuchâtel 1.

A vendre

décan. - lit, bureau de dame, échelle, tapis coco. Téléphoner dès 17 h. su. 5 75 17.

A remettre

affaire sérieuse

importante et d'avenir. Brevet. Articles intéressant les cultivateurs.

Faire offres sous chiffres P 2846 N à Publicitas, Neuchâtel.

Rayons de soleil de la mode...

CAMITA COTTON dans une magnifique symphonie de légers dessins à fleurs et SUN COTTON uni ou en dessins modernes et lumineux; d'admirables tissus coton aux avantages TOOTAL...infroissables et «minimum-iron».

TOOTAL WICKERWEAVE un tissu nouveau à fin relief en tons unis ou en imprimés attrayants. Pur coton, infroissable et «minimum-iron».

TOOTAL ROUGHSPUN - le tissu idéal pour deux-pièces, tailleurs d'été et jupes. Infroissable et «minimum-iron». En plusieurs teintes mode.

TOBRALCO - depuis 50 ans le tissu coton grand teint!

Tissus

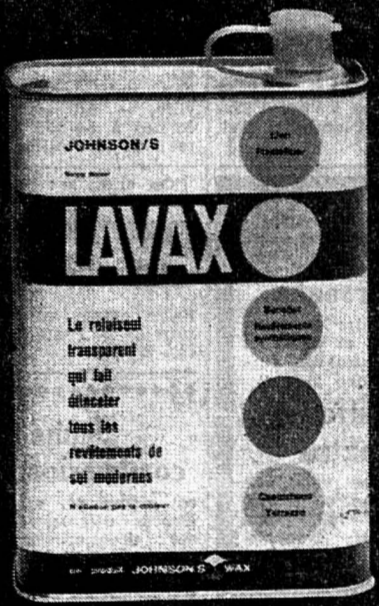
TOOTAL

charme et qualité pour les exigeants!

Les tissus Tootal sont vendus par :

MAGASINS AUX ARMOURINS S. A.
S. A. HANS GYGAX

Nouveau: JOHNSON/S WAX lance le Reluiseur LAVAX*



LAVAX ou la clef d'un songe: entretenir et faire reluire les revêtements de sol sans effort! N'est-ce pas là un rêve?

Le voici maintenant réalisé: LAVAX, véritable matière plastique en émulsion, forme grâce à sa structure moléculaire un film lavable qui résiste aux pas et aux taches. LAVAX au «PLEXON», liquide homogène, donne un brillant vif en séchant. LAVAX ne ternit pas les couleurs; mêmes les plus délicates conservent toute leur fraîcheur. LAVAX: un produit JOHNSON/S WAX - LAVAX: synonyme de «relax».

- LAVAX, Reluiseur le bidon de 1/2 l Fr. 4.40 le bidon de 1 l Fr. 7.80
- CLIVA, le détergent spécial qui nettoie et enlève les restes de cire le bidon de 1/2 l Fr. 3.45 le bidon de 1 l Fr. 6.25

* pour tous les revêtements de sol modernes: Linoleum, Plastofloor, Sucoflor, Colovynyl, revêtements synthétiques, plaques en vinyl, plaques AT, caoutchouc, Terrazzo, parquets, planchers en sapin et liège scellés.

un produit

JOHNSON'S WAX

Offre économique
VEL VEL a tout
 pour plaire
 2 VEL pour 2.20
 30cts d'économie sur chaque
 paquet

CHALEUR + CALME = CONFORT
TAPIS CLOUÉ

pour appartements, chambres, bureaux, hôtels, etc. Grand choix dans toutes les qualités à des prix intéressants. Présentation de collections à domicile sans engagement, le soir également.

Tous renseignements :

TAPIS BENOIT Maillefer 25
 Neuchâtel

Fermé le samedi - Crédit - Tél. 5 34 69

COUPE SALON EUGÈNE
KARDY spécialiste diplômé
 AUTORISÉ *Handy*
TERREAUX 7

COMMENT vivre confortablement ?
 à peu de frais ?

EN CHOISSANT AUJOURD'HUI LE MOBILIER DE VOS RÊVES
 NOTRE SERVICE DE CRÉDIT FERA LE RESTE

Choisissez
 aujourd'hui

Vous payerez
 petit à petit

Pas de formalités
 ennuyeuses

Notre exposition permanente
 à Bulle est à votre disposition.
 Visitez-nous. En cas
 d'achat: frais de voyage
 remboursés.

Nous reprenons
 vos anciens meubles

En cas d'ennuis: maladie,
 accident, deuil, service mili-
 taire, suspension de paie-
 ment et arrangements di-
 vers.

Pour être vite et bien
 servis, n'attendez pas
 à demain. Demandez
 aujourd'hui encore
 notre documentation
 complète

Tapis de milieu dim. 190 x 290 cm.,
 bouclé moderne.
 Comptant 113.-
 A crédit 113.- ./, acompte 11.- + majo-
 ration pour 1 an de crédit = 108.-
 payable en 12 x **9.-**

Divan-lit complet avec metales
 Comptant 129.-
 A crédit 129.- ./, acompte 15.- + majo-
 ration pour 1 an de crédit = 120.-
 payable en 12 x **10.-**

Double-couche complet
 Comptant 267.-
 A crédit 267.- ./, acompte 32.- + majo-
 ration pour 2 ans de crédit = 264.-
 payable en 24 x **11.-**

Magnifique studio Comptant 277.-
 2 fauteuils rembourrés et 1 canapé en arc
 A crédit 277.- ./, acompte 19.- + majo-
 ration pour 2 ans de crédit = 288.-
 payable en 24 x **12.-**

Entourage de divan bibliothèque
 Comptant 176.-
 A crédit 176.- ./, acompte 18.- + majo-
 ration pour 1 an de crédit = 168.-
 payable en 12 x **14.-**

Dressoir moderne
 Comptant 355.-
 A crédit 355.- ./, acompte 33.- + majo-
 ration pour 2 ans de crédit = 360.-
 payable en 24 x **15.-**

Salle à manger 1 dressoir moderne
 1 table et 4 chaises rembourrées au dos
 et siège. Le tout comptant 749.-
 A crédit 749.- ./, acompte 81.- + majo-
 rations pour 3 ans de crédit = 792.-
 payable en 36 x **22.-**

Chambre à coucher Comptant 892.-
 très moderne, en bois clair
 A crédit 892.- ./, acompte 100.- + majo-
 ration pour 3 ans de crédit = 936.-
 payable en 36 x **26.-**

BON

à adresser à

Veillez me documenter gratuitement

Nom et prénom :

Adresse :

TINGUELY

AMEUBLEMENTS, BULLE

Route de Riaz

Tél. (029) 2 75 18 - 2 81 29

P13-32B

La fonte
 au service de
 l'homme

La fonte
 rend à l'homme
 d'innombrables services



Sous notre climat, chauffer pendant 6 ou 7 mois est une nécessité plus ou moins constante. Le problème du chauffage mérite donc une attention toute particulière et le juste choix de la chaudière n'est pas l'élément le moins important pour le bon fonctionnement d'une installation de chauffage. Robustesse... simplicité d'entretien... durabilité..., telles sont les qualités les plus évidentes d'une chaudière en fonte. En outre, chacune des parties constitutives de la chaudière peut être aisément remplacée et le passage du combustible liquide au combustible solide - et inversement - en cas de pénurie de l'un ou de l'autre, est toujours possible sans transformations compliquées.



Donc: Si vous bâtissez, faites confiance à la chaudière en fonte. Votre décision sera la bonne.



Société des Usines de Louis de Roll,
 Usine de Klus, Klus

Les Usines Buderus, représentées par
 H. Huber & Cie S.A. Bâle, Genève et Zurich,

Idéal-Standard S.A. Dulliken

Usines Strebel S.A. Rothrist

Zent S.A. Berne

A TRAVERS LE MONDE

Pour le centenaire du rattachement d'une belle province à la France

LE CARACTÈRE DE LA SAVOIE

Le caractère savoyard s'est formé à part, entre l'Italie et la France, dans nos abris de montagne.

Nul ne peut ignorer que la Savoie, jusqu'en 1860 où, volontairement, elle se donna à la France à qui la destinait sa langue, son avenir, ses sympathies, ses affinités — et sauf deux brèves annexions antérieures : l'une au XVIII^e siècle et l'autre sous la Révolution et l'Empire — a toujours vécu de sa vie personnelle. Un petit peuple, à l'étroit dans ses frontières convoitées, est sûrement diplomate et soldat. Et il est passionnément attaché à sa terre.

Renan disait qu'en Bretagne l'amour est « une volupté intérieure qui use et tue ». L'amour de notre Savoyard pour sa terre natale est ainsi une volupté intérieure. Il ne l'exprime pas. Ses meilleurs représentants ne l'ont guère exprimé. Mais il en est tout pénétré. Les plus fortes tendresses ne sont pas toujours celles qui ont besoin de manifestations. Joseph de Maistre, lorsqu'il représente en Russie un roi sans royaume, ne songe jamais à s'attendrir. On cherchera vainement dans sa correspondance les sanglots de l'exilé qui a laissé derrière lui sa patrie, sa femme, ses enfants dont il ne connaît pas le dernier. On y trouvera de la raison, de l'énergie, de l'esprit, de la gaieté même et non des larmes. Et pourtant, c'est l'amour de la famille, c'est la fidélité au prince qui inspirent toutes ses lettres et, pour ma part, dans leur simplicité courageuse, je leur trouve plus d'émotion que si elles étaient chargées de plaintes stériles et d'inutiles regrets.

Notre paysan est de la même race. Il voit dans la terre son gagne-pain : il laisse sa beauté aux littérateurs dont il n'a cure, mais il l'aime d'un amour latent dont il ne soupçonne pas la force. Quand il s'expatrie, c'est à la condition sous-entendue de revenir chez lui pour y mourir.

La sensibilité savoyarde est, en

général, plus pratique que poétique. Elle voit volontiers les choses sous forme d'images utiles. Un vieux paysan de ma province, cloué au lit pour la première fois par la maladie et sentant la mort venir, se fit apporter un panier de sa terre. Il ne la féconderait plus, et cependant il voulait la voir encore. Dans cette terre dont il savait la beauté fertile, il plongeait avec délices ses mains déjà froides qui en furent toutes réchauffées.

Ce mélange de sens pratique et d'imagination donne au Savoyard un caractère original. Ce qui, pour d'autres, est lettre morte retrouve pour lui des réalités vivantes. S'il entend parler de servitudes ou d'hypothèques, il voit tout de suite et sans effort son champ traversé ou menacé. Et il se prépare à la bataille. L'amour du sol se confond chez lui avec l'amour de son droit.

Chambéry était et demeure encore une ville de parlement. Notre Sénat de Savoie est demeuré célèbre dans les annales judiciaires pour sa science juridique et son esprit

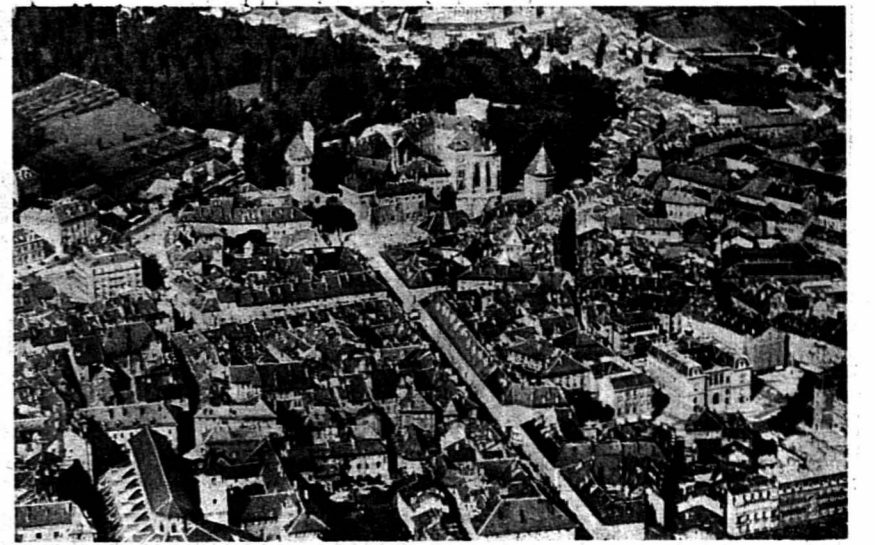
d'équité. L'un des premiers codes rédigés en français est dû à un Savoyard, le président Favre.

Autrefois, un paysan riche qui n'avait pas de procès était méprisé. Je me souviens d'un vieillard de quatre-vingts ans que la vue du papier timbré rajeunissait.

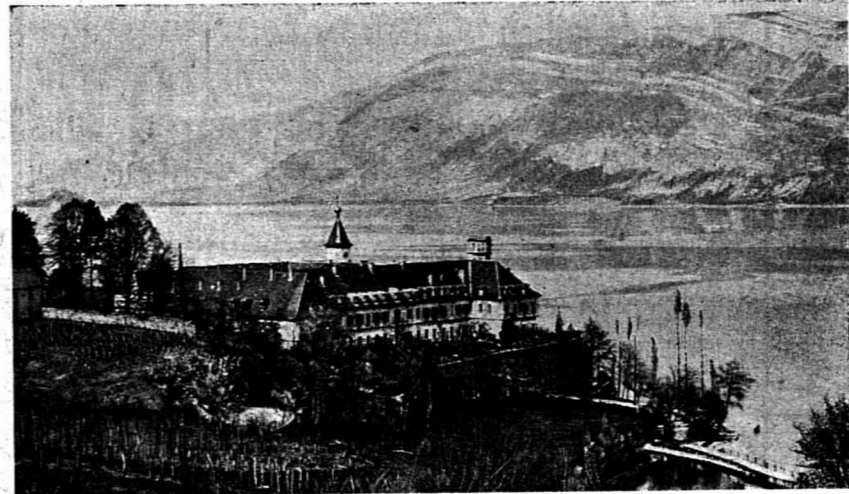
— Eh ! monsieur, me disait-il, un petit procès ça fouette le sang !

Quelquefois, notre Sénat de Savoie rendait la justice avec tranquillité et sans hâte. Quand un procès commençait, on n'en voyait pas la fin. Il poussait comme les arbres qui deviennent séculaires. Un jour, un bon curé de village qui en avait un et qui attendait impatiemment un arrêt laissa tomber dans un sermon son dépit de ses lenteurs. Il prêchait à ses paroissiens sur la Passion et, quand il vint à la condamnation du Juste, il s'écria, dans un transport qui mêlait à sa pieuse indignation le souvenir de ses intérêts en souffrance :

— Seigneur Jésus, que n'avez-vous été jugé par notre respectable Sé-



Chambéry, capitale de la Savoie, qui fut jusqu'en 1552 la résidence des ducs.



L'abbaye d'Hautecombe, au bord du lac du Bourget, qui abrite les tombeaux des comtes de Savoie.

nat de Savoie ! De renvoi en renvoi vous ne seriez pas encore mort sur la Croix.

Cet amour du droit et du sol natal s'est incarné en Savoie dans un homme qui honore non seulement son pays, mais toute la race humaine : Joseph de Maistre.

Le respect de l'autorité, le sens de la famille, toutes vertus cultivées spécialement en Savoie, ce sont les réalités sur lesquelles il appuie son amour du droit. Vouloir exprimer l'âme même de sa terre et de ses morts, et rejeter tout le XVIII^e et le droit incertain de l'individu, il a donné de la patrie cette admirable définition, la plus belle que je connaisse : « La patrie est une association, sur le même sol, des vivants avec les morts et ceux qui naîtront. »

Henry BORDEAUX, de l'Académie française.



UNE CIGARETTE
D'HOMME QUI ENCHANTE
LES FEMMES

Mary-Long

LA PLUS DOUCE DES MARYLAND



MACHINES A LAVER
LOCATION AVANTAGEUSE A LA JOURNÉE
SEMI-AUTOMATIQUES

5 86 96
René Kuhn
Neuchâtel

A vendre, avec rabais, une machine à laver « Elan » 100 % automatique (de démonstration), et une « Elan » semi-automatique. Cragg & Cie, appareils ménagers, Boite 22, Neuchâtel. Tél. (038) 5 69 21.

1960...
les Conseillers JUST ont 30 ans!

Depuis 30 ans, des centaines de milliers de familles ont pu apprécier la qualité des brosses JUST et des produits JUST pour les soins du visage et du corps. Au service de deux et même trois générations, l'organisation de vente JUST, unique en Suisse, a gagné la confiance des ménagères. A toute notre clientèle, nous adressons aujourd'hui un cordial merci. Vous ouvrez toujours votre porte au Conseiller JUST, car ce que JUST apporte est bon.

JUST Organisation
Ulrich Jüstrich, Walzenhausen/AR
Fabrique de brosses et produits pour les soins corporels

A vendre
PIANO

de marque allemande, occasion, noyer, en parfait état. Garantie. Facilités de paiement. Hug & Cie, musique, Neuchâtel.

MACHINE A COUDRE

ELNA I, 1 an de garantie, état impeccable, Fr. 250.—. Agence ELNA, Saint-Honoré 2, Neuchâtel.

Trois chambres à coucher modernes, literie complète, à l'état de neuf. Divans-couches, armoires, coffres, divans-lit, buffets de service, etc. Véritables occasions à l'état de neuf.
AU BUCHERON, Ecluse 20, Neuchâtel
Tél. 5 26 33

Notre service d'ABONNEMENT
Toute liberté quant à la quantité
FAVRE
Bijouterie
place du Marché
Tél. 5 42 38 Neuchâtel

LE MARCHÉ DES GRUMES SAPIN SE DÉROULE DANS LE CALME

Du service de presse de Lignum : Ces dernières semaines la grande partie des bois de service exploités pendant l'hiver dans les forêts suisses a été offerte sur le marché et prend peu à peu le chemin des scieries. L'atmosphère s'est complètement transformée depuis l'année dernière, où le recul de la construction avait engendré un certain pessimisme chez les acheteurs et où les partenaires n'étaient pas parvenus à s'entendre sur le niveau des prix.

Cette année, dès le début de l'hiver, les producteurs et les utilisateurs de bois parvinrent rapidement à trouver une base d'entente. Une convention générale fut conclue entre les grandes associations intéressées et dans de nombreux cantons des ententes régionales en précisèrent les modalités d'application. Les perspectives sont d'ailleurs favorables pour l'écoulement du bois de construction et du bois d'œuvre. Aussi la demande de grumes est-elle importante. Le principe de la stabilité des prix, admis en début de saison par les propriétaires de forêts, les scieries et les commerces de bois, prend donc une grande importance. C'est sur cette base que se déroule le marché, l'éventail des prix s'étant légèrement ouvert contre le haut conformément à la situation générale. Les prix plus élevés ne sont d'ailleurs payés que pour des qualités supérieures ou pour des lots triés et classés plus soigneusement.

Stabilisation des prix

On peut donc constater avec satisfaction que le calme est revenu sur le marché des bois. Les transactions se déroulent normalement. Le but visé, c'est-à-dire la stabilisation des prix, est atteint ; mais la tendance est ferme et une légère hausse se dessine dans quelques régions. Les prix sont intéressants pour les propriétaires de forêts. Aussi l'offre de grumes sapin est-elle abondante. Le principe de la vente aux acheteurs habituels, contenu dans la convention suisse, est respecté de façon générale, de sorte que les scieries parviennent à s'approvisionner régulièrement. C'est heureux, car le gros volume de construction prévu pour l'année en cours aura pour effet d'assurer l'occupation complète de l'industrie du bois.

En République fédérale Les journalistes allemands et la liberté de presse

De notre correspondant pour les affaires allemandes :

Au moment où, jusque dans le monde libre, la liberté de la presse doit souffrir de regrettables accrocs, il nous paraît intéressant de présenter à nos lecteurs la charte que vient de se donner l'Association des journalistes allemands, réunie à Berlin à l'occasion de son jubilé. Comme l'a relevé le président de la République Lübke dans son discours d'ouverture, cette charte ne fixe pas seulement le statut professionnel des journalistes allemands, mais constitue un élément important de l'Etat démocratique.

Les nouveaux statuts commencent par préciser, pour ceux qui persistent à les ignorer, les limites de la liberté de la presse. « Liberté de la presse » signifie en premier lieu défense contre toute influence extérieure sur le service des informations et sur l'énoncé d'une opinion, que cette influence émane des autorités ou de milieux privés, qu'elle s'exerce au grand jour ou sous une forme cachée. Comme le disait encore le président Lübke, « l'information doit laisser au lecteur ou à l'auditeur la possibilité de se faire lui-même une opinion sur tous les événements en cours, et cela sur la base de documents impartiaux et sûrs. La libre discussion, en démocratie, est le seul moyen d'éviter ou d'effacer les malentendus. Chaque restriction apportée à la liberté d'information, chaque tentative de « dirigisme » à cet égard, fausse le jeu des institutions. »

En contrepartie de cette liberté totale, le journaliste doit montrer un constant souci de mesure et ne jamais oublier sa responsabilité. La soif de « sensationnel », qui est un mal de notre époque, ne doit pas l'amener à le rechercher à tout prix ou à le créer artificiellement en exagérant ou en déformant des faits appartenant souvent à la vie privée des individus. Le dénigrement systématique et négatif d'un régime ou d'un haut personnage, en démocratie, est d'ailleurs aussi dangereux qu'un concert de louanges « inspiré » par les gens ou les partis en place. C'est en dénigrant de cette façon (Lübke dixit) la

République de Weimar, au lieu de chercher à en corriger les défauts par une critique objective, que les extrémistes de droite et de gauche ont ouvert la voie à Hitler...

Tout cela est-il réalisable en pratique ? L'Association des journalistes allemands, qui fait un gros effort pour qu'il en soit ainsi, estime que oui, malgré les considérations d'ordre financier qui imposent aux journaux — et surtout aux journaux politiques — de ne pas heurter les sentiments de leurs lecteurs. Le tout est une question d'honnêteté professionnelle, une question d'autocritique (au sens... occidental du terme), à laquelle doivent librement se soumettre ceux qui font métier de renseigner les autres.

Si ces déclarations constituent autant de vérités premières, admettons qu'il n'était pas inutile que l'Association des journalistes allemands les rappelle à son public... et au monde libre en général.

Léon LATOUR.

Surmené par la vie des affaires ?

C'est notre loi à tous. Nous vivons sur les nerfs, le surmenage nous guette. On le constate chaque jour : le matin en se levant et le soir en rentrant chez soi. Que dirait votre médecin ? Il vous prescrirait un bon « remontant » : le VIN DE VIAL, ce fameux tonique, un vrai régal du palais.

Le VIN DE VIAL est un revigorant (quinquina, extrait de viande et lactophosphate), un vrai cordial au malaga meridianum dulce. Puissant stimulant et tonique général, voici 50 ans que trois générations de médecins le prescrivent à trois générations de patients ! C'est bien dire son succès ! Dans toutes les pharmacies et drogueries, Fr. 5.70 la bouteille.

stella

La machine à repasser idéale pour le ménage

Cette machine à repasser portative vous permet de repasser sans fatigue tout votre linge en gagnant jusqu'à deux tiers de temps. Vous restez assise, actionnez la machine avec le pied et avez ainsi les deux mains libres pour repasser soigneusement et rapidement : draps, chemises, blouses, linges de cuisine, nappes, pantalons, etc.

Vous pouvez la voir fonctionner en assistant à la

DÉMONSTRATION mardi 5 avril
mercredi 6 avril
(9-11 h. et 14-18 h. 30)

Envoyez-nous ce bon si vous êtes empêché d'assister à la démonstration :

Envoyez-moi documentation pour machine à repasser « Stella ».

Nom : _____

Adresse : _____

Pepprot & Cie

Electricité - Neuchâtel
Place-d'Armes 1 Tél. 5 18 36

Fr. 596.—
y compris une instruction chez vous
Larges facilités de paiement

AUJOURD'HUI OUVERTURE DU BAR A CAFÉ-GLACIER *Alba*

à 11 heures

Place Pury - Rue de Flandres

Myriam Peissard

AVIS DE TIR

Le Commandant des tirs porte à la connaissance des pêcheurs et riverains du lac de Neuchâtel que des tirs de lancement de bombes depuis avions ont lieu du lundi au samedi à proximité de la rive, près de Forel

du 1er mars au 31 mai 1960, de 1000 - 1600 h.

Interdiction. — Il est interdit de rester ou de pénétrer dans la zone dangereuse ainsi que de ramasser ou de s'approprier des bombes non éclatées ou des éclats de projectiles.

Renseignements. — Des avis de tirs sont affichés dans les ports de : Auvernier, Cortaillod, Chez-le-Bart, Estavayer, Chevroux et Portalban.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'officier des tirs à la caserne d'aviation de Payerne (tél. 037 - 6 24 41) et au bureau de la Société de navigation, place du Port, Neuchâtel (tél. 038 - 5 40 12-13).

L'officier des tirs de Payerne.

PÂQUES 1960 MIGROS vous propose un séjour à la RIVIERA

Profitez du soleil du printemps en venant à

SANTA-MARGHERITA LIGURE

Départ jeudi soir 14 avril - Retour lundi 18 avril 1960

Un séjour inoubliable à l'hôtel EDEN (géré par hôtel PLAN) Prix « tout compris » départ de Neuchâtel (2^{me} classe)

Chambre à deux lits, côté collines	Fr. 159.—
Chambre à deux lits, côté collines, avec bain	Fr. 166.—
Chambre à deux lits, côté mer, avec bain	Fr. 176.—
Suppléments : Chemin de fer 1 ^{re} classe	Fr. 23.—
Excursion à Gênes	Fr. 11.—
Excursion à la Spezia-Lerici et Porto Venere	Fr. 14.—

Un programme détaillé est à votre disposition dans les magasins MIGROS et dans les Ecoles CLUBS

MIGROS

Service des voyages - Tél. (038) 5 83 49

AUJOURD'HUI

Poularde pochée au riz
au menu et sur assiette

Beau Rivage
Neuchâtel

On prend des pensionnaires

Menu . . . Fr. 2.50
Avec dessert Fr. 2.80
Pas plus cher qu'ailleurs

Grand Restaurant de la

PAIX

AVENUE DE LA GARE 1
NEUCHÂTEL 052477

Au restaurant de la Paix, des Prix de Paix

Terre végétale

à donner (à la Coudre).
Prise sur place. — Tél. 7 56 46.

Voici le moment venu de penser à la réfection de votre

LITERIE

Adressez-vous en toute confiance à

Charles BORSAY
Tapissier - décorateur
Sablons 3 - Tél. 5 34 17

Dès le 6 avril, et pendant la saison d'été,
la petite cave
« Chez René »
Chavannes 19 Neuchâtel
sera fermée le mercredi

Voyages de PÂQUES

Voyages accompagnés en train, très bons hôtels, 4 jours (Vendredi-Saint - lundi).

VENISE tout compris **Fr. 185.—**
Visites, excursions en gondole à Murano. Notre hôtel : Hungaria Palace.

Florence - Sienne - San Gimignano
Visites, excursions, tout compris Fr. 180.—

Bologne - Ravenne - Vérone - Lac de Garde
Trains et car, visites, tout compris Fr. 185.—

Nombreux circuits en car ou croisières. Envoi gratuit de nos programmes détaillés.

TOURISME POUR TOUS

3, place Pépinet, Lausanne
Tél. (021) 23 14 67

Consultez-nous pour tout autre voyage de votre choix

Escargots d'Aneuse

Dégustation tous les jours jusqu'à 22 heures

Les fameuses soles aux HALLES

Corsaire

Dès le 6 avril, et pendant la saison d'été,
la petite cave
« Chez René »
Chavannes 19 Neuchâtel
sera fermée le mercredi

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

Jeudi 7 avril 1960, à 20 h. 15 précises
GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES

6^{me} concert d'abonnement

ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE

Direction : ERNEST ANSERMET
Soliste : HENRI HONEGGER, violoncelliste

Places à Fr. 9.50, 8.—, 6.80, 4.60 (taxes comprises)

REPÉTITION GÉNÉRALE à 15 h. 30
Entrée Fr. 4.50. Étudiants Fr. 2.25

L'entrée est gratuite pour les membres de la Société de Musique

(L'exécution intégrale du programme n'est pas garantie à la répétition)

Location et programmes à l'agence H. STRUBIN (librairie Raymond) et à l'entrée

Concise - Provence - Montalchez

mardi 13 h. 30, Fr. 5.—. Promenades chaque jour, ville : départ de votre domicile

Excursions l'Abaille, tél. 5 47 54

hôtel le Home

pension sans alcool

Recommande ses menus et ses bonnes assiettes du jour

Sur demande : repas pour régimes

SALLE POUR CONFÉRENCES ET EXPOSITIONS

Avenue de la Gare - Tél. 5 18 34

M. Dubois

Horlogerie Réparations Vente

Travail soigné Prix modérés

J.-J. Lallemand 5 à côté du collège de la Promenade NEUCHÂTEL

MARIAGE

Monsieur de 49 ans, mince, sportif, grandeur moyenne, bonne présentation, désire faire la connaissance de dame, pour sorties en vue de mariage. — Ecrire sous chiffres M. N. 1911 au bureau de la Feuille d'avis.

MARIAGE

Divorcé, début de la quarantaine, emploi stable, désire faire connaissance, en vue de

d'une personne de goûts simples, aimant la vie de famille. Réponse à toute lettre. Adresser offres écrites à W. B. 1842 au bureau de la Feuille d'avis.

Débarras de caves et de galetas

Logements entiers après décès. L. Hoefler, Halles 5, Neuchâtel, tél. 5 71 15.

Véhicules à moteur

A vendre en parfait état

«Vespa» 150 cm³ 13.500 km, ainsi qu'une poussette

«Wisa-Gloria». S'adresser à Emer Bourquin, Promenade-Noire 5, Neuchâtel, tél. 5 61 22.

OCCASIONS



DES PRIX IMBATTABLES

FORD TAUNUS 17M Modèle 1958, 2 portes, 36.000 km. Teinte blanc/bleu.
FORD TAUNUS 17M. Modèle 1958, 4 portes, 63.000 km. Teinte blanc/vert.
FORD TAUNUS 15M. Modèle 1955, 2 portes, 67.000 km. Noire, excellent état.
OPEL REKORD 1955. Teinte verte, 32.000 km. Excellente occasion.
FORD ANGLIA. Modèle 1955, teinte beige, 56.000 km. Prix très intéressant.
VAUXHALL VICTOR. Modèle 1957, grise, 59.000 km. Excellent état.
SIMCA ARONDE. Modèle 1956, bleu clair, 44.000 km. Comme neuve.
ZODIAC. Modèle 1957, 40.000 km., teinte blanc/vert; 4 portes. Excellent état.
OPEL REKORD. Modèle 1958, teinte jaune, 25.000 km. Etat de neuf.
FORD USA 6 cylindres. Modèle 1953, toit ouvrant, 80.000 km. Fordomatic, bonne occasion.
MERCEDES 220. Modèle 1955, teinte noire, excellente occasion. Prix intéressant.
JAGUAR 2.4 l. Modèle 1956, teinte noire, 36.000 km. Etat de neuf.
FIAT 600. Modèle 1958, teinte bleu clair, 31.000 km. Très belle occasion.

Ainsi que plusieurs voitures de toutes marques de Fr. 500.— à 1500.—.

Possibilités d'échanges, facilités de paiement. Présentation et essais sans engagement.

GARAGE DES TROIS ROIS

J.-P. et M. Nussbaumer
Vente : Place-d'Armes 3
Tél. 5 83 01

NEUCHÂTEL
Service : Gouttes-d'Or 78
Tél. 5 97 77

Occasions avantageuses

par exemple :
PEUGEOT 203
année 1957, toit coulissant, siège-couchette, etc., complètement révisée, sans accident.

TOPOLINO
en bon état, seulement Fr. 1000.—

OPEL RECORD 1956
en très bon état, 2 couleurs.

OPEL OLYMPIA
pneus neufs, etc. Prix très avantageux.

FORD 15 M
2 couleurs, en très bon état, peu de kilomètres, sans accident.

FORD 15 M
prix avantageux.

OPEL CAPTAIN 1957
bleu et crème, pneus à bandes blanches, etc., en très bon état. Voiture de première main.

MG SPORT
seulement 30.000 km., avec radio, etc., pneus Michelin neufs, comme neuve. Prix très avantageux, garantie sans accident, de première main.

VAUXHALL 1953
peu de kilomètres, contrôlée.

SIMCA AUTOMATIC 1957
en très bon état.

Toutes les voitures avec très bonnes conditions de paiement par acomptes.

Bolles occasions de pneus dans toutes les grandeurs. Deux roues de VW, pneus neufs, très avantageux. Garage Fischer, « Total », la Neuveville, chez Motel, Tél. 038/7 82 60.

« FIAT 600 »
accidentée, à vendre au plus offrant. — Ecrire à F. R., poste restante, le Mail, Neuchâtel 7.

A vendre
« PUCH 250 »
avec pare-brise et bache, le tout en parfait état. Prix intéressant. S'adresser à J. Gyger, Cressier (NE).

A vendre
« OPEL RECORD »
1953-1958
de Fr. 2500.— à 6000.—. Grand choix de belles occasions. Garantie OK. Essai sans engagement. Facilité de paiement.

GARAGES SCHENKER
NEUCHÂTEL
Tél. 5 28 64

A vendre petite
voiture sport
« VW » luxe
modèle 1951, en parfait état. Reprise éventuelle d'une moto. — Tél. (038) 9 31 34, dès 19 heures.

Attention !

Débarras de caves et galetas aux meilleures conditions, ainsi qu'après décès : achat de chiffons, fers, métaux. Une carte suffit; on se rend à domicile.

Arthur PERRET, chiffonnier
CERNIER

Coiffure-Création

CHARLES

MEMBRE DU CLUB ARTISTIQUE DE PARIS ET DE SINGES

1^{er} étage - Hôpital 10 - Tél. 5 57 52

La famille de Madame Elisa BECK, fleuriste, remercie sa fidèle clientèle. Elle l'informe qu'à la suite du décès de Mme BECK,

LE MAGASIN DE FLEURS A ÉTÉ REPRIS
dès le 2 avril,

par Monsieur Robert DÜRNER

horticulteur-fleuriste, qu'elle recommande tout particulièrement.

Me référant à l'avis ci-dessus, j'informe le public que j'ai repris le magasin

« A LA CORBEILLE DE ROSES »

Je m'efforcerais, comme jusqu'à ce jour, de satisfaire la clientèle la plus exigeante.

Robert DÜRNER

2, place Pury - Tél. 5 36 07

RESTAURANT
ST-HONORÉ
BRASSERIE

LE PLAT DU JOUR
Carré de porc fumé - Choucroute
L'assiette du jour :
Assiette Hong-kong

Tél. 5 95 95



Dès ce soir **FRED Mac MURRAY**
QUI, A TEMPS, RECONNAIT LA DURE LOI DU FAR-WEST
TUE OU MEURS !
16 ANS - SCOPE - COULEURS

UNE **ARME** POUR UN

L'ACHÈTE

GEORGE PHYLLIS NADER THAXTER
L'EMPRISE DE LA PEUR
UN « SUSPENSE » CRIMINEL CINEMASCOPE



Formidable, maman, c'est la Supermatic!

Quel merveilleux cadeau! L'ELNA dans votre appartement, c'est l'entrée d'un nouveau printemps! Tout y paraîtra comme neuf, rajeuni, brodé de frais: rideaux, vitrages, couvre-lits, nappes à votre chiffre, votre lingerie, la literie, les effets de toute la famille et votre garde-robe personnelle avec les transformations que suggère la nouvelle mode. L'ELNA simplifie tout et embellit votre vie.

Que le tissu soit mince ou épais, l'ELNA travaille avec une précision saisissante: raccommodages, reprises, pose de pièces, boutonniers, fixation des boutons, ourlets au point caché, surfilages avec points intermédiaires (zigzag cousu), tout devient simple et facile!

En broderie, l'ELNA réalise avec une facilité déconcertante les ornements les plus difficiles; l'ELNA Supermatic, à cet égard, est la seule machine suisse qui vous permet de créer ces points ravissants qu'on

appelle: le jour turc, le point de Paris et le point de Venise!

Et, comme grande nouveauté, l'ELNA ne sera jamais démodée! Rappelez-vous que la mode change et que tôt ou tard les machines pourvues de quelques «discs» fixés à demeure se trouveront dépassées dans ce domaine. Grâce à l'ELNA, vous vous sentirez plus libre, plus heureuse et plus reposée!

Ainsi donc, grâce aux fameux «Elna-discs» interchangeables, votre ELNA ne sera jamais démodée! Rappelez-vous que la mode change et que tôt ou tard les machines pourvues de quelques «discs» fixés à demeure se trouveront dépassées dans ce domaine. Grâce à l'ELNA, vous vous sentirez plus libre, plus heureuse et plus reposée!

Garantie de 5 ans. Instructions gratuites à votre domicile.

Tout nouveau!
L'ELNA est livrable avec levier de commande ou, au même prix, avec une pédale de très belle présentation.



L'ELNA est robuste!

ELNA

Agence pour le canton de Neuchâtel:

G. DUMONT, immeuble Saint-Honoré 2, Neuchâtel, tél. 5 58 93

Grand choix
Poissons frais
du lac et de mer
Volaille fraîche

Eg. Senaud
comestibles

Gouttes-d'Or 60, tél. 5 57 90
On porte à domicile NEUCHÂTEL

RECETTE DE LA SEMAINE
Filet de carrelet
en beignet
filet sans peau et sans arêtes
Détayer la farine et le sel dans la bière jusqu'à l'obtention d'une pâte à frire bien lisse. Incorporer avant l'emploi le blanc d'œuf battu en neige ferme. Plonger les filets, assaisonnés, dans la pâte à frire et les faire frire à l'huile bouillante jusqu'à ce qu'ils aient pris une couleur dorée. Laisser égoutter et servir avec de la mayonnaise.

La machine à laver MIELE automatique 505 a conquis le monde entier

Pourquoi pas vous?

CH. WAAG-NEUCHÂTEL
Représentant officiel pour le canton de Neuchâtel
Pierre-à-Mazel 4 et 6 - Tél. (038) 5 29 14

A vendre
SCIERIE
comprenant: scie à ruban à grumes, scie multiple, scie à ruban dédoubleuse, scie circulaire multiple, le tout en état de marche. Force électrique. S'adresser à Jean Gysin, à Buttes (Neuchâtel).



PASSAGES
Immense choix en coco, bouclé, moquette
TAPIS BENOIT
Maillefer 25. Tél. 5 34 69
Présentation à domicile le soir également

Garcin
CHAPELIER
CASQUETTES
impermeables et fantaisie
Seyon 14
Grand-Rue 1 a

Beaux poussins
New-Hampshire et Leghorn, en bonne santé, 1 fr. 50 la pièce; poussins pour l'engraissement, 60 ct. la pièce; éleveuse électrique complète, avec fiche et coréon, hauteur réglable, pour 100 poussins 45 fr., pour 50 poussins 35 fr. Robert Thévenaz, parc avicole, Bôle, tél. 6 30 67.

Tapis
Magnifiques milleux en bouclé, rouge, vert ou gris: 160 x 230 cm. Fr. 40.—, 190 x 230 cm. Fr. 60.—, 250 x 350 cm. Fr. 105.—
W. Kurth, avenue de Morges 9, Lausanne, tél. 24 66 66.

A vendre
remorque de camion
pour transports de longues pièces, avec rallonge de 4 m., pneus 32x6. S'adresser au garage Robert Widmer, Poudrières 161, tél. 5 35 27.

A vendre
banc d'angle
Tél. 6 38 29.

BOUILLI 1er choix
Fr. 2.50 le 1/2 kg.

VIANDE HACHÉE
VEAU - PORC et BOEUF
-.50 ct. les 100 g.

Boucherie BERGER
21, Seyon - NEUCHÂTEL - Tél. 5 13 01

Portez vos
FAUSSES DENTS
avec plus de confort

Voici un moyen agréable pour remédier aux ennuis des prothèses dentaires qui glissent. Votre appareil du haut ou du bas, saupoudré de DENTOFIX, la poudre améliorée, sera plus adhérent et plus stable. N'altère pas la saveur de vos aliments et ne donne pas de sensation de gomme, de colle ou de pâte. La poudre DENTOFIX est alcaline (non acide) et combat les excès d'acidité en bouche. Elle élimine «l'odeur de dentier» qui peut être la cause d'une mauvaise haleine. En discret flacon plastique neutre dans les pharmacies et drogueries. Fr. 2.40. 162-2

Ces charmants modèles vous séieront à ravir...

8778
Fr. 34.80
beige narcisse

8896
Fr. 36.80
beige narcisse

8884
Fr. 32.80
beige narcisse

J. Kurth
S.A.
Seyon 3 - NEUCHÂTEL

BOSCH

l'armoire frigorifique de haute qualité
à partir de Fr. **538.-**

Agence de vente

Vuilliamenet
& C^{ie} S.A.
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS

Grand-Rue 4 - NEUCHÂTEL

Dernières dépêches de la nuit

Afrique du Sud

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Au Cap, dans l'agglomération indigène de Nyanga, quatre Noirs ont été blessés, lundi, lorsque la police se sentit obligée d'ouvrir le feu. Ces quatre hommes furent transportés à l'hôpital, avec trois autres hommes et une femme, qui souffraient de coupures et d'écorchures du cuir chevelu. Un commandant de district de la police a expliqué que la police avait ouvert le feu alors qu'une horde d'Africains avançait et menaçait d'attaquer les gardiens de l'ordre. C'est un sergent de police qui tira, usant de son revolver presque à bout portant.

En plus d'un cordon de fusiliers et d'hommes armés de mitraillettes, trois détachements de la réserve mobile occupent des points stratégiques dans le périmètre de l'agglomération.

A Johannesburg, le Congrès national africain a proposé, lundi, dans une déclaration, la convocation d'une nouvelle convention nationale «représentant toute la population sur une base intégrale démocratique», pour poser les bases d'une nouvelle Union sud-africaine. La déclaration réclame la fin de l'état d'urgence, la libération des chefs africains, l'abolition de la loi sur les passeports et la liberté de parole. Enfin, le Congrès demande que les salaires atteignent au moins une livre sterling par jour.

ALLEMAGNE DE L'OUEST

Nouveau conflit Adenauer - Erhard

BONN (U.P.I.). — Le chancelier Adenauer a conféré hier soir avec M. Erhard, ministre de l'économie, qui est ouvertement opposé à l'accélération du Marché commun proposée par M. Hallstein, président de la commission européenne de cet organisme.

MM. Franz Etzel, ministre des finances, et Heinrich von Brentano, ministre des affaires étrangères, ont assisté à l'entretien. L'un et l'autre sont favorables à l'accélération, ainsi que le chancelier lui-même. Celui-ci, lors de son récent voyage aux Etats-Unis, s'était d'ailleurs assuré de l'appui américain.

L'ambassadeur britannique, sir Christopher Steel, s'était entretenu hier matin avec M. von Brentano. Il devait lui apporter des apaisements au sujet des récentes déclarations de M. Macmillan et chercher à obtenir un ajournement des projets Hallstein.

Un compromis est intervenu lundi à Bonn, après plusieurs heures de discussions entre le chancelier Adenauer, le ministre de l'économie Erhard et d'autres ministres allemands, dans la question de l'application accélérée des plans du marché commun européen. La décision définitive sera prise mardi par l'ensemble du gouvernement.

On pense que cette décision retardera d'un semestre la nouvelle réduction de 20 % des droits de douane des Six prévue tout d'abord pour le 1er juillet.

Selon les milieux bien informés, M. Erhard n'aurait pas renoncé à son opposition au plan d'accélération, appuyé en cela par l'industrie de la République fédérale, mais il désire éviter un conflit avec le chancelier Adenauer et avec M. Hallstein, président du Conseil du marché commun. M. Adenauer aurait compris son attitude hostile à des mesures précipitées, mais il n'entend pas renoncer à sa politique d'intégration.

NATIONS UNIES

Après l'explosion française

NEW-YORK (A.F.P.). — Le groupe afro-asiatique a fait savoir qu'après la deuxième explosion atomique au Sahara, «la nécessité d'une assemblée générale extraordinaire des Nations Unies sur les essais atomiques français est plus urgente encore» qu'auparavant et a annoncé qu'une communication en ce sens a été transmise par le groupe au secrétaire général des Nations Unies.

LA VIE HORLOGÈRE

Constitution à Neuchâtel d'une coopérative horlogère

Réunis à Neuchâtel lundi après-midi quelque 70 fabricants d'horlogerie, membres de la F.H., ont procédé à la constitution d'une coopérative horlogère groupant le nombre le plus élevé d'adhérents connu à ce jour dans l'industrie de la montre. Le mouvement en faveur des concentrations dans le secteur horloger reçoit ainsi une impulsion nouvelle. La coopérative s'est fixée pour but de favoriser par des mesures appropriées les intérêts de ses membres et de l'industrie en coordonnant, notamment, le pouvoir d'achat, les moyens de production et les possibilités de distribution.

La création de la coopérative horlogère répond au vœu exprimé, voici plusieurs années, par de nombreux représentants de l'industrie de la montre, et marque l'aboutissement d'études et de négociations souvent difficiles. A l'heure où les concentrations apparaissent de plus en plus nécessaires, une formule particulièrement souple et favorable est ainsi mise en œuvre. Elle permet à la fois de sauvegarder, dans la plus grande mesure possible, l'individualité des entreprises adhérentes, et de donner à chacun les moyens de maintenir et d'accroître sa capacité de concurrence. En définissant d'une part une politique de développement complète, mais progressive, en prenant d'autre part les dispositions nécessaires pour que le nouvel organisme soit créé sur les bases financières les plus saines, les initiateurs de la coopérative contribuent, en mettant de leur côté le maximum de chan-

Après la visite de M. «K» en France

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Khrouchtchev a rappelé la position soviétique et réaffirmé que l'U.R.S.S. voulait qu'un traité de paix soit signé avec deux Allemands, mais que si les efforts des dirigeants soviétiques n'étaient pas couronnés de succès, l'U.R.S.S. signerait alors un traité de paix avec la République démocratique allemande, et que d'autres pays signeraient certainement pareil traité.

«Si la France et les autres pays d'Europe s'unissent, ils formeront un barrage contre la guerre en Europe et dans le monde», a poursuivi M. Khrouchtchev, qui a ensuite protesté contre les interprétations abusives de ceux qui proclament que le chef du gouvernement soviétique voudrait brouiller la France avec l'Allemagne. Il a répété que l'URSS désirait, et ne craignait nullement, de bonnes relations avec l'Allemagne fédérale.

Evocant ensuite les accords culturels, M. Khrouchtchev a été longuement applaudi quand il a déclaré que l'accord atomique avec la France était «le premier de ce genre à être conclu avec un pays non socialiste». «Cet accord, a-t-il ajouté, sera précieux pour la France et l'U.R.S.S. : nos deux pays sont de grands pays qui apportent et peuvent apporter une immense contribution à la technique et à la science mondiale».

M. Khrouchtchev a ensuite décrit son voyage à travers la France. Il a dé-

claré qu'il lui était difficile de trouver les mots pour décrire la chaleur de l'accueil fait par tous les Français. Il a remercié les autorités de toutes les villes qui l'ont reçu. Cependant, a-t-il souligné, «il y a en France des forces réactionnaires qui veulent saboter la cause de la paix. Leurs voix se sont atténuées à l'heure actuelle, mais leur travail ne cesse pas».

Le président du Conseil soviétique s'est déclaré pleinement satisfait de sa rencontre avec les syndicalistes français et a affirmé qu'elle était d'autant plus intéressante qu'elle venait après son entrevue à San Francisco avec les syndicalistes américains. Il estime que les syndicalistes français comprennent bien les intérêts des travailleurs de France et qu'ils ont une bonne compréhension de la politique soviétique.

«Le chanoine Kir mérite un grand respect»

M. Khrouchtchev a ensuite évoqué le cas du chanoine Kir, député-maire de Dijon, qui, «sur ordre du Vatican, avait été empêché de le rencontrer». Il a lu le message dans lequel le député-maire de Dijon comparait Verdun à Stalingrad et affirmait que «jamais les Français n'oublieraient l'Union soviétique dont le rôle a permis la libération de la France». Le chanoine Kir est un homme au cœur chaleureux, un grand pa-

trio, un combattant pour la paix et la grandeur de la France», a ajouté M. Khrouchtchev. «Il mérite un grand respect de la part des Soviétiques dont il est un grand ami».

«Nos entretiens avec le président de Gaulle, que ce soit autour d'une table ou au cours d'une promenade, ont été sincères et cordiaux, chaleureux ; je dirais même amicaux», a déclaré M. Khrouchtchev, qui a rappelé que certains croyaient qu'il ne pourrait pas s'entendre avec le chef d'Etat français. Il s'est ensuite félicité que le général de Gaulle ait accepté l'invitation de se rendre en U.R.S.S.

«Nous sommes contents car ce sera là une occasion de poursuivre nos utiles entretiens. Je suis sûr que quand le président de Gaulle viendra en URSS, il verra que le peuple soviétique sait apprécier l'amitié. Notre accueil sera cordial et digne de notre respect pour le président de la grande France.»

Les échanges économiques franco-soviétiques

MOSCOU (A.F.P.). — Dans le passage de son discours consacré aux échanges économiques franco-soviétiques, M. Khrouchtchev a notamment déclaré :

«Mes rencontres avec les représentants des milieux d'affaires français et de la Chambre de commerce ont montré que bien des hommes d'affaires de la France comprennent toute l'importance des relations économiques entre nos deux pays et aspirent à les étendre. Un certain nombre d'entreprises ont fait une série de propositions intéressantes. Leurs dirigeants savent que l'URSS possède des produits et des matières premières dont la France a besoin. De son côté, la France a des marchandises qui nous intéressent, et elle a les moyens industriels nécessaires pour exécuter les commandes soviétiques. Cela se rapporte particulièrement aux entreprises de construction navale et de construction de machines. Nous pourrions par exemple, commander des navires, des équipements pour l'industrie légère, chimique et alimentaire. Ayant visité l'usine de Lacq, l'une des usines Renault, les filatures de MM. Boussac et Prouvost, nous avons vu de très belles choses intéressantes sur l'industrie française.»

M. «K» n'étant plus en France...

Les «touristes forcés» ont quitté la Corse

AJACCIO (U.P.I.). — Les réfugiés politiques russes-blancs, polonais, hongrois, yougoslaves, roumains qui avaient été assignés à résidence en Corse durant le séjour de M. «K» en France, ont quitté, dimanche, l'île de Beauté.

Trois cents septante-cinq touristes forcés qui demeuraient en France au nord de Lazoise sont partis en avion tandis que leurs camarades méridionaux prenaient place à bord du navire «Cyrnos», qui a jeté l'ancre hier matin à Marseille avec 128 personnes à son bord, et sur le paquebot «Napoleon» qui doit rejoindre Nice.

Les réfugiés politiques interrogés avant leur départ ont tous exprimé une certaine rancœur au sujet des mesures qui avaient été prises à leur encontre par le gouvernement français, mais ils ont reconnu que leur séjour en Corse avait été agréable et ils ont surtout apprécié l'hospitalité du peuple corse.

L'un des réfugiés, un Hongrois âgé de 21 ans, a demandé au préfet de la Corse l'autorisation de pouvoir demeurer dans le village de montagne de Zonda, où il a trouvé un emploi de menuisier. Le préfet a fait droit à sa demande. Deux autres touristes forcés ont exprimé le désir de retourner en Corse et s'installent à Evisa où ils ont découvert un emploi, l'un de plombier, l'autre de cuisinier.

M. Michel Debré précise...

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Michel Debré a tout d'abord exprimé l'espoir que lors de son séjour prochain (probablement cet automne), à Moscou, le général de Gaulle bénéficierait de la même libéralité pour s'exprimer à la radio et à la télévision soviétiques.

Le premier ministre a ensuite confirmé la position inchangeable de la France sur deux problèmes où il n'est pas aventureux de dire que les conversations franco-russes de Paris et de Rambouillet n'ont pu que faire ressortir l'opposition entre les thèses française et soviétique.

M. Debré a ainsi précisé que la France continue à penser que lors du sommet, le problème du désarmement pourrait avoir la priorité sur celui de Berlin ou tout autre.

Il a catégoriquement indiqué que la politique allemande de la France ne sera pas modifiée et qu'il est vain de croire, comme l'a suggéré avec insistance M. «K», que la France accepterait de modifier cette politique d'amitié et de collaboration avec Bonn pour prix d'une détente consentie par Moscou.

La France, a-t-il répondu à M. «K», a plus de raisons qu'aucune autre nation, y compris la Russie, de craindre le militarisme allemand, mais elle estime que la meilleure garantie contre le militarisme allemand est de conserver l'Allemagne occidentale et démocratique au sein de l'Alliance atlantique.

Enfin en ce qui concerne le désarmement, la France continue à penser que le véritable désarmement n'est pas l'arrêt des expériences atomiques, la démolition de fantassins, ou l'interdiction de l'arme nucléaire, mais la destruction des stocks atomiques et le contrôle international des engins et notamment des fusées capables de porter la mort nucléaire aux quatre coins du monde.

Pendant que son premier ministre faisait ces mises au point utiles, le général de Gaulle se préparait à revenir pour la première fois depuis 1940 sur le sol de cette Angleterre où il eut pendant toute la guerre tant de luttas à mener pour commencer la restauration, qu'il poursuit aujourd'hui, de la position mondiale de la France.

Renforcement de l'Entente cordiale ?

Le général de Gaulle va renouer avec des souvenirs exaltants et aussi vifs, en dehors des manifestations fastueuses et solennelles prévues, la solidité d'une Entente cordiale, vieille of-

ficiellement de 56 ans, qui a connu des hauts et des bas mais était véritablement solide et efficace aux heures de danger commun.

Or aujourd'hui, malgré le dégel et la détente plus ou moins réelle, plus ou moins sincère, entre l'Est et l'Ouest, l'heure n'est-elle pas celle du danger à l'ombre des «spoutniks» et des fusées ? N'est-elle pas celle du danger, surtout du danger de la désunion, notamment à la veille de ces conférences au sommet d'où peut sortir le meilleur comme le pire ?

M.-G. G.

De Gaulle à Londres

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le programme pour aujourd'hui

Le président de la République française et Mme de Gaulle seront accueillis au nom de la reine par la duchesse de Kent. Ils partiront ensuite pour Londres par train.

Le reine et le duc d'Edimbourg accueilleront le président et Mme de Gaulle à la gare de Victoria. Ils se rendront au palais de Buckingham en grand cortège.

Dans l'après-midi, le président de Gaulle déposera une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu à l'Abbaye de Westminster et ira voir la statue du maréchal Foch à Grosvenor Gardens. Le président et Mme de Gaulle rendront ensuite visite à la reine mère Elisabeth à Clarence House. Ensuite, au palais de Saint-James, le président du Conseil municipal de Londres, le maire et divers membres du Conseil municipal de la cité de Westminster prononceront des allocutions.

Dans la soirée, la reine donnera un grand dîner au palais de Buckingham en l'honneur du président de la République française et de Mme de Gaulle. Le dîner sera suivi d'un feu d'artifice à Saint-James Park.

«Pêle-mêle»

M. GROTEWOHL FAIT UNE CURE EN U.R.S.S.

M. Otto Grotewohl, président du Conseil de la République démocratique allemande, a quitté Berlin-Est pour suivre une cure en Union soviétique.

DÉCLARATION DE M. HERTER

Le secrétaire d'Etat Christian Herter a déclaré qu'après le tournant historique que constituent les propositions anglo-américaines sur l'arrêt des essais nucléaires, il appartenait maintenant à l'Union soviétique de faire le prochain pas.

LE GÉNÉRAL OLIE, CHEF DE L'ÉTAT-MAJOR DU GÉNÉRAL DE GAULLE

M. Paul Delouvier, délégué général du gouvernement en Algérie, et le général d'armée aérienne Maurice Chaille, commandant en chef des forces en Algérie, ont rendu public hier le texte d'un ordre du jour au sujet du départ du général de corps d'armée Jean Olie appelé par le général de Gaulle aux fonctions de chef de l'état-major du président de la République.

LES BASES ALLEMANDES EN EUROPE OCCIDENTALE

L'Allemagne occidentale disposera bientôt de dépôts militaires en Europe occidentale, notamment en Belgique et aux Pays-Bas. Des négociations sont en outre en cours avec la Norvège et le Danemark, pour le biais de l'O.T.A.N. Des négociations directes avec Paris seront bientôt conclues.

TROIS REBELLES ALGÉRIENS EXECUTÉS

Trois condamnés à mort ont été exécutés hier en Algérie.

L'ÉLECTRICITÉ «ATOMIQUE» EN FRANCE

Le 4 avril 1960, à 15 heures, le groupe Turbo-Alternateur associé au réacteur G-3 de Marcoule a été couplé au réseau général de distribution d'électricité et y a déversé des kilowatts-heures.

DE L'URANIUM SOUS LE POLE SUD ?

Un éminent géologue japonais affirme qu'il y a de grandes quantités d'uranium sous la glace de l'antarctique.

Le budget britannique

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

40 millions de livres de recettes supplémentaires...

Autre satisfaction pour le contribuable : la taxe sur les spectacles incorporée dans le prix des places de cinéma est supprimée. Mais cette satisfaction s'accompagne — pour les fumeurs — d'un sujet de mécontentement : le prix du paquet de cigarettes augmente de deux pence et passe de 3 shillings 11 pences (2 fr. 35) à 4 shillings 1 penny (2 fr. 45). Le Trésor britannique en escompte 40 millions de livres de recettes supplémentaires...

Le chancelier de l'échiquier a promis que des mesures énergiques seraient prises pour la lutte contre la fraude fiscale.

L'opposition travailliste ayant demandé un scrutin sur l'augmentation du prix du tabac, elle fut battue par 318 voix contre 221, soit une majorité de 97 voix en faveur du gouvernement.

Il est intéressant de noter que le chômage a encore régressé, tandis que l'indice à la production industrielle s'est accru de 10 %.

Les entreprises verront leurs bénéfices réduits

D'autre part, le chancelier de l'échiquier semble désireux de réduire les marges bénéficiaires des entreprises britanniques. Il a en effet relevé l'impôt sur les bénéfices de 10 % à 12,5 %, réduisant ainsi de deux tiers l'avantage que les compagnies avaient réalisé l'année dernière, ainsi que les particuliers — par l'abaissement de l'impôt sur le revenu.

Les deux impôts réunis font que les entreprises verseront désormais 51 % de leurs gains au percepteur.

ALGÉRIE

Evolution de la situation militaire

ALGER (U.P.I.). — Le porte-parole de l'état-major d'Algérie a exposé l'évolution de la situation militaire en Algérie au cours des six derniers mois, qui, a-t-il dit, est lente mais se poursuit inexorablement dans un sens défavorable à l'A.L.N., dont les effectifs diminuent et qui est réduite au terrorisme spectaculaire.

FRANCE

Macabre découverte

ADELBODEN. — Des promeneurs ont découvert sur le chemin pour piétons de l'Engstligenalp le cadavre d'un jeune Allemand de vingt ans, Ludwig Thies, qui était peintre à Muensingen. Thies avait disparu depuis le 14 février. Il avait dans sa poche un billet de train pour la Lenk. Il semble certain qu'au cours d'une excursion à ski, il est tombé d'une paroi de rochers. Il avait encore ses skis aux pieds.

M. Tschumi, candidat au Conseil d'Etat

Le parti bernois des paysans, artisans et bourgeois a tenu samedi une assemblée générale très fréquentée. L'assemblée des délégués a décidé à l'unanimité de recommander au peuple bernois de voter le 24 avril en faveur du conseiller national Tschumi, lors de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat.

M. Tschumi a déclaré que, dans ces conditions, il acceptait de poser sa candidature.

JURA

Le Rassemblement jurassien va réaliser son programme d'action numéro un

Il s'oppose à la candidature de M. Tschumi

MOUTIER. — Le comité directeur du Rassemblement jurassien s'est réuni à Moutier. Il constate dans une déclaration que les mesures préparatoires en vue de renforcer le mouvement jurassien et son action autonomiste sont maintenant accomplies. Le Rassemblement jurassien entreprendra, à bref délai, la réalisation de son «programme d'action No 1».

A propos de la situation présente sur le plan cantonal bernois, le comité directeur du rassemblement affirme ce qui suit :

«Il existe le très grave danger de voir s'organiser, dans le Jura, des groupements extrémistes de résistance au régime bernois.»

«Au cours de l'entrevue du 1er avril 1960, entre le gouvernement bernois et la délégation de la «députation jurassienne», il a été reconnu que la situation, née de la question jurassienne, s'est encore aggravée à la suite du vote du 5 juillet 1959. Le slogan des pro-Bernois, selon lequel il fallait « voter «non» pour avoir la paix » apparaît donc comme une tromperie préjudiciable aux intérêts du pays.»

«A supposer que les autorités bernoises puissent être amenées à faire des concessions qu'elles ont refusées jusqu'ici, il est indispensable que la «députation jurassienne», trop divisée par l'esprit partisan, soit fondue dans un organisme revendicatif plus large et mieux représentatif des aspirations du peuple jurassien.»

Enfin, la déclaration s'oppose à la candidature de M. Tschumi, conseiller national, à Interlaken, au Conseil exécutif, relevant en particulier «qu'au cours de deux votes successifs, le parlement bernois approuva M. Tschumi, et cela provoqua le rebondissement de la question jurassienne.»

FRANCE

Déjà des dissidences dans le nouveau parti socialiste unifié

PARIS (A.F.P.). — Le nouveau parti de gauche français qui se propose de renverser la Vme République du général de Gaulle, le parti socialiste unifié, a peine fondé, connaît déjà la dissidence. Un manifeste a été lancé, vingt-quatre heures après sa fondation, reprochant à ce groupe de réunir «sans principes» des éléments politiques disparates. Les dissidents insistent sur la nécessité d'un parti de classe «indépendant de la bourgeoisie et des blocs» et proclament que le but essentiel doit être le «renversement du pouvoir personnel au profit de la démocratie socialiste».

Ces dissidents ne représentent eux-mêmes qu'une faible minorité de l'un des groupes, la gauche socialiste. Ce sont pour la plupart des professeurs. Mais leur indiscipline révèle que le regroupement des forces de gauche hostiles en principe à la Vme République en même temps qu'au parti communiste français, n'est pas encore achevé.

ITALIE

La déclaration ministérielle de M. Tambroni

ROME (A.F.P.). — M. Fernando Tambroni, président du Conseil italien, a lu hier après-midi sa déclaration ministérielle devant la Chambre italienne. Il a confirmé tout d'abord le caractère «purement administratif» de son gouvernement. Il a fait appel au sens des responsabilités du parlement, affirmant que le gouvernement ne naît pas «sous le signe du compromis» et qu'il demandait à exercer ses fonctions «pour le temps que le parlement le décidera».

M. Tambroni a réaffirmé son opposition aux totalitarismes et déclaré qu'il n'estimait pas nécessaire de donner un «nouvel avertissement» pour que la tranquillité ne soit pas troublée.

En politique étrangère, le président du Conseil a réaffirmé la fidélité à la politique atlantique et européenne. Le vote est attendu pour vendredi.

Informations suisses

FRIBOURG

Le corps d'un enfant retrouvé dans la Sarine

FRIBOURG. — Lundi après-midi, un pêcheur a retrouvé dans la Sarine, à 200 mètres en amont du pont de Grandfey, près de Fribourg, le corps du petit Jean-Pierre Marti, qui s'était noyé à Fribourg le 5 mars. L'hameçon s'était accroché au cadavre enlisé dans le sable.

ZURICH

Vers un référendum contre la généralisation de la semaine de 44 heures dans les services publics de Zurich

(C.P.S.). — Divers milieux économiques de la ville de Zurich ont mis sur pied un comité hors parti en vue de lancer un référendum contre la décision du législatif communal d'étendre la semaine de 44 heures à l'ensemble du personnel des services municipaux. Il n'est pas dans l'intention de ce comité de s'opposer catégoriquement au principe même de la réduction de la durée du travail, mais de dénoncer la politique démagogique du parti socialiste, qui vise à mettre la collectivité devant un fait accompli. On serait en effet en droit d'attendre que les pouvoirs publics accueillent avec plus de retenue des propositions visiblement inspirées par des motifs électoraux. Leur rôle est plutôt de freiner que d'accélérer une évolution que l'économie privée a de plus en plus de peine à suivre. Celle-ci ne peut, comme les pouvoirs publics, recourir à un tour supplémentaire du pressoir fiscal pour combler ses déficits.

AVIS TARDIFS

Dienstag 5. April, um 20 h. 15, im Cinema de la Côte, à Pesoux

WALTER RODERER im neuen Schweizer-Dialektfilm DER MUSTERGATTE

Mit: Silvia Frank, Hannes Schmidhauser, Olga Gebhart, U.A.M. Ausgezeichnetes Lustspiel

ESCALE

mardi et mercredi 2 heures

Dès aujourd'hui ouvert tous les jours

Très beau choix D'ARTICLES DE PÂQUES

Perdu BRACELET OR avec médaille, à Colombier, parcours Planeyse-bord du lac. Le rapporter contre récompense au poste de police de Neuchâtel.

SALLE DES CONFÉRENCES

Ce soir à 20 h. 30

CONCERT

Ensemble instrumental romand

Location: AGENCE STRUBIN et à l'entrée

ARCADES

TÉL. 5 78 78
Matinée à 15 h. Soirée à 20 h. 30

Le grand désert blanc de Walt Disney

Spectaculaire... Inoubliable... Enfants admis

Aujourd'hui

5 avril

SOLEIL Lever 05.57
Coucher 19.01

LUNE Lever 12.18
Coucher 02.26

En page 4 : le Carnet du jour et les Emissions radiophoniques

AU JOUR LE JOUR

Toujours moins de piétons !

Comme chaque année, à la même époque, Nemo feuillette le rapport du département cantonal des travaux publics. Et il constate que le Neuchâtelois se meut de moins en moins avec ses jambes, préférant se déplacer sur deux, trois ou quatre roues.

A fin 1956, on comptait une voiture automobile pour 12,5 habitants; à fin 1957 une voiture pour 11,1 habitants; à fin 1958 une voiture pour 9,9 habitants. A fin 1959, il y avait une voiture pour 9,4 habitants.

Au 31 décembre dernier, on a recensé 15.244 automobiles (14.327 à fin 1958), 2007 camions (1933), 1309 tracteurs (1156), 797 remorques (763), 184 motocycles avec side-car (215), 4394 motocycles sans side-car (4539), 2283 cycles à moteur (1981).

Les experts ont fait subir les examens réglementaires à 3530 (3712) candidats au permis de conduire les automobiles et à 1525 (1479) candidats au permis de conduire les motocycles. Huit cent quarante-deux (1028) candidats ont échoué lors du premier examen et 182 (194) au deuxième examen.

Des avertissements ont été adressés à 180 (220) conducteurs pour infractions aux prescriptions concernant la circulation des automobiles et des cycles; 150 (146) conducteurs ont été privés du droit de conduire à terme.

La taxe sur les véhicules à moteur a produit 4.450.377 fr. 80 (y compris les émoluments encaissés) et celle sur les cycles 125.689 fr. 70.

Etat civil de Neuchâtel

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 25 mars. Zimmermann, Eric-Alfred, infirmier à Belleney, et Aebersold, Yvonne-Marie-Caroline, à Moutier. 26. Choffat, Jean-Marie-Frédéric, étudiant à Genève, et Barbey, José-Adèle, à Lausanne; Zaugg, Walter, ouvrier de fabrique à Bertschwil, et Zürcher, Adelheid-Martha, à Neuchâtel. 28. Blumenthal, Jean-Marcel, contrôleur de tramways, et Marie-Madeleine, les deux à Neuchâtel; Polier, Eric-Arthur, facteur postal à Neuchâtel, et Schmid, Annitta, à Hauterive. 29. Bade, Hans-Heinrich-Ottomar, ébéniste à Cernier, et Bourquin, Danielle-Grâce, à Neuchâtel. Gillard, André-Robert-Ernest, médecin, et Hostettler, Jeanne-Eva, les deux à Neuchâtel. 30. Junod, Georges-André, manœuvre à Genève, précédemment à Neuchâtel, et Ruchet, Béatrice-Andrée, à Genève. 31. Steiner, Albert, mécanicien, contrôleur de tramways, et Ammann, Claudine-Madeleine, les deux à Neuchâtel; Kipfer, Hans, technicien, et Bischof, Theresia-Ritta, les deux à Neuchâtel; Dubois, Eric-Bernard, étudiant architecte à Neuchâtel, et de Montigny, Lucette, à Grenchen. 31. Gaudin, 26. Lausanne. Meier, Robert-Caspar-chaudronnier, et Collet, Nadia-Marie-Chloé, les deux à Neuchâtel; A. Diesse, Meylan, René Alexis, avocat à Neuchâtel, et Carrel, Jacqueline Simone, à Diesse.

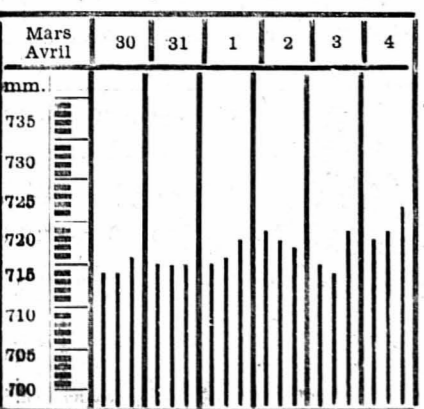
MARIAGES. — 25 mars. Perrin, Luc-Alfred, mécanicien, et Gaschen, Marguerite-Hélène, les deux à Neuchâtel; Krieger, Albert, retraité à Neuchâtel, et Duval, née Gfeller, Mariette-Josée, au Locle; Moser, Gottfried-Alfred-Henri, contrôleur de tramways, et Gasser, Yvonne, à Neuchâtel; Kipfer, Hans, technicien, et Bischof, Theresia-Ritta, les deux à Neuchâtel; Dubois, Eric-Bernard, étudiant architecte à Neuchâtel, et de Montigny, Lucette, à Grenchen. 26. Lausanne. Meier, Robert-Caspar-chaudronnier, et Collet, Nadia-Marie-Chloé, les deux à Neuchâtel; A. Diesse, Meylan, René Alexis, avocat à Neuchâtel, et Carrel, Jacqueline Simone, à Diesse.

DÉCÈS. — 25 mars. Bollod, née Brustolier, Albertine, épouse entre 12 et 17 degrés, épouse de Bollod, Jules-Albert, dessinateur à Neuchâtel; Balsiger, Georges-Henri, né en 1872, ancien jardinier à Neuchâtel, veuf de Christine-Catherine, née Philippin; Perret-Gentil, Samuel-Charles, né en 1906, manœuvre au Locle, époux de Jeanne-Louise, née Kocher. 27. Brinkmann, née Geiser, Pauline-Marie, née en 1881, ménagère à Neuchâtel, veuve de Brinkmann, Jean-Albert; Meier, née Schneeburger, Julia, née en 1890, ménagère à Bevaix, veuve de Meler. 28. Gaudin, 26. Lausanne. Meier, Robert-Caspar-chaudronnier, et Collet, Nadia-Marie-Chloé, les deux à Neuchâtel; A. Diesse, Meylan, René Alexis, avocat à Neuchâtel, et Carrel, Jacqueline Simone, à Diesse.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 4 avril. Température: Moyenne: 8,9; min.: 5,3; max.: 15,2. Baromètre: Moyenne: 720,0. Eau tombée: 6,9. Vent dominant: Direction: sud-ouest; force: modéré à assez fort. Etat du ciel: Couvert à nuageux. Forte pluie de 15 h. 30 à 17 h. 30.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)



Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: Ciel variable, mais temps en grande partie ensoleillé. Encore quelques averses au versant nord des Alpes. En plaine, température très peu au-dessus de zéro le matin, comprise entre 12 et 17 degrés l'après-midi. En montagne, vent du nord-ouest tournant à l'ouest.

A Neuchâtel et dans la région

Large discussion au Conseil général sur le passage de l'école primaire à l'école secondaire

Première réponse à une interpellation sur l'hôpital des Cadolles — Vente d'un terrain à Pierre-à-Bot pour les nouvelles prisons — Adoption d'une motion sur les facilités à offrir aux constructeurs de villas

(Séance du 4 avril 1960 - Présidence: M. Michel de Coulon, président)

En ouvrant la séance, le président fait part de la démission de M. Georges Lavanchy, conseiller général libéral, et souhaite la bienvenue à son successeur, M. Jean Nussbaumer, de la Coudre. M. A. Müller remplacera M. J. Decoppet comme secrétaire adjoint de l'assemblée et comme membre de la commission des locaux scolaires à Serrières. M. J. Bonanomi, nouveau directeur de l'Observatoire, est nommé membre de la commission de l'Ecole de mécanique et d'électricité en remplacement de M. J.-P. Blaser, et M. J.-P. de Bosset membre de la commission du plan d'alignement en remplacement de M. J. Béguin. Quatre questions et une motion sont déposées sur le bureau; elles seront portées à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Le malaise au sujet de l'hôpital des Cadolles

M. R. Meystre (rad.) interpelle le Conseil communal en lui demandant «s'il ne pense pas qu'il serait indispensable de faire faire une enquête complète et approfondie sur l'administration de l'hôpital des Cadolles, pour vérifier le bien ou le mal-fondé des nombreux bruits qui circulent en ville sur la gestion de l'hôpital. Avant de prendre une décision concernant le déplacement de l'administrateur, ne conviendrait-il pas d'attendre le résultat de cette enquête, qui devrait être faite par un magistrat de l'ordre judiciaire. M. Meystre estime que les critiques au sujet de l'hôpital sont trop nombreuses pour qu'on puisse les écarter simplement.

Les échecs aux examens d'entrée à l'école secondaire

Pendant une bonne partie de la séance, les conseillers généraux vont s'occuper de questions qui sont du ressort de la commission scolaire, mais qui ont un intérêt général, du moins pour les parents et les membres du corps enseignant. M. A. Schenker (rad.) a déposé une interpellation au sujet des échecs qui viennent de se produire, comme chaque année, aux examens d'admission de l'école secondaire. Comment s'expliquer que des élèves échouent, alors que leur moyenne trimestrielle à l'école primaire est supérieure à cinq? Sont-ils suffisamment préparés? Les qualifications de l'école primaire sont-elles trop favorables. Manque-t-il une coordination entre l'école primaire et l'école secondaire? M. Schenker souligne qu'il pose des questions et ne condamne personne. Il a demandé un rapport de l'inspecteur aux qualités pédagogiques de la grande majorité du corps enseignant. Il cite des chiffres, notant en particulier que 29 élèves de Neuchâtel ont échoué bien qu'ils aient eu une moyenne suffisante à l'école primaire pour le passage en secondaire moderne. Ils n'ont également pas réussi les tests psychologiques qui pourtant servent uniquement au repêchage. Les échecs sont dus principalement à l'arithmétique et à l'allemand.

Opérations immobilières

Sans discussion, l'assemblée vote l'acquisition d'une parcelle de terrain aux Drazes et un échange de terrain à Maujoux.

Au sujet de la vente d'une parcelle de terrain à Bellevue, M. L. de Neuron (soc.) demande quand seront poursuivis les travaux d'aménagement en jardin public de l'ancien cimetière du Mail. M. Fernand Martin, conseiller communal, répond que le retard est dû à un complément d'étude nécessaire par la demande d'une subvention éventuelle pour l'aménagement d'un terrain de jeux. D'autre part, on étudie aussi l'aménagement à cet endroit d'un théâtre en plein air. Dans la discussion, il est aussi question des monuments funéraires que l'on désire voir être déplacés.

La vente d'un terrain à Pierre-à-Bot à l'Etat de Neuchâtel pour la construction future des nouvelles prisons est votée par 36 voix sans opposition, après que M. P.-E. Martenet (lib.) eut demandé si la ville se réservait un droit de réméré au cas où l'Etat renoncerait à construire sur ce terrain. M. Paul Rognon, président de la ville, répond que ce sera le cas.

Après interventions de MM. J.-P. Nagel (rad.), M. Wildhaber (rad.) et J. Carbonnier (lib.) et réponse de M. Paul Rognon, l'achat du capital de la société immobilière Plan Nord (immeuble au haut du chemin des Pavés) est adopté par 34 voix contre une.

Construction d'un escalier aux Valangines

Le projet de construction d'un escalier reliant l'avenue des Alpes (à l'ouest du temple des Valangines) au chemin des Valangines soulève une discussion. M. F. Stuedler (rad.) apporte l'adhésion de la majorité de son groupe, soulignant l'intérêt qu'il y a à créer des liaisons dans les quartiers. Quant à M. P.-E. Martenet (lib.) il annonce que son groupe votera la non-entrée en matière, car il n'est pas convaincu de l'utilité de cet escalier (130 marches), dont un tronçon chevauche d'ailleurs sur un futur chemin prévu sur le plan d'alignement. M. H. Guye (soc.) remarque que les habitants du quartier sont satisfaits de ce projet. M. Fernand Martin, directeur des travaux publics, souligne que cet escalier figure au plan d'alignement et que si on en réalisait la construction plus tard, il faudrait vraisemblablement recourir à l'expropriation.

Enfin, l'entrée en matière est adoptée par 21 voix contre 10 et le crédit de 29.000 fr. demandé est voté par 20 voix contre 9.

Renvoi à une commission d'un projet d'aménagement à Chaumont

Nous avons résumé le rapport du Conseil communal sur le «plan de propriétaire» (construction de 57 maisons de vacances) au Petit-Chaumont. M. A. Müller (lib.) déclare que son groupe s'est rendu sur place. Il constate qu'on ne peut empêcher en ces lieux des constructions qui seraient conformes au plan d'urbanisme. Mais le groupe a des doutes quant à l'intérêt économique de cette colonie qui ne serait habitée que pendant trois mois par année. On peut craindre aussi que l'entreprise n'ait un but spéculatif. La ville n'a pas intérêt à y faire des investissements (services industriels, en particulier). Pour ces motifs, le groupe libéral propose la non-entrée en matière.

Quant au groupe radical, dont le porte-parole est M. J.-P. Nagel, il demande le renvoi à une commission.

Naissances

Monsieur et Madame Amiold de DARDEL ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Philippe
le 4 avril 1960

Maternité Genève Chambésy (Genève)

Monsieur et Madame René GRAU-HIRT et Arlette ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Christine - Françoise
le 4 avril 1960

Maternité, la Chaux-de-Fonds Fontaine-André 104, Neuchâtel

Monsieur et Madame J.-F. HERZOG et Camille ont la joie d'annoncer la naissance de

Christophe
le 4 avril 1960

Clinique du Crêt Ohaumont

Monsieur et Madame René BERTON ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Corinne-Lise
le 4 avril 1960

Maternité Bôle

Le malaise au sujet de l'hôpital des Cadolles

M. R. Meystre (rad.) interpelle le Conseil communal en lui demandant «s'il ne pense pas qu'il serait indispensable de faire faire une enquête complète et approfondie sur l'administration de l'hôpital des Cadolles, pour vérifier le bien ou le mal-fondé des nombreux bruits qui circulent en ville sur la gestion de l'hôpital. Avant de prendre une décision concernant le déplacement de l'administrateur, ne conviendrait-il pas d'attendre le résultat de cette enquête, qui devrait être faite par un magistrat de l'ordre judiciaire. M. Meystre estime que les critiques au sujet de l'hôpital sont trop nombreuses pour qu'on puisse les écarter simplement.

Le malaise au sujet de l'hôpital des Cadolles

M. R. Meystre (rad.) interpelle le Conseil communal en lui demandant «s'il ne pense pas qu'il serait indispensable de faire faire une enquête complète et approfondie sur l'administration de l'hôpital des Cadolles, pour vérifier le bien ou le mal-fondé des nombreux bruits qui circulent en ville sur la gestion de l'hôpital. Avant de prendre une décision concernant le déplacement de l'administrateur, ne conviendrait-il pas d'attendre le résultat de cette enquête, qui devrait être faite par un magistrat de l'ordre judiciaire. M. Meystre estime que les critiques au sujet de l'hôpital sont trop nombreuses pour qu'on puisse les écarter simplement.

Le malaise au sujet de l'hôpital des Cadolles

M. R. Meystre (rad.) interpelle le Conseil communal en lui demandant «s'il ne pense pas qu'il serait indispensable de faire faire une enquête complète et approfondie sur l'administration de l'hôpital des Cadolles, pour vérifier le bien ou le mal-fondé des nombreux bruits qui circulent en ville sur la gestion de l'hôpital. Avant de prendre une décision concernant le déplacement de l'administrateur, ne conviendrait-il pas d'attendre le résultat de cette enquête, qui devrait être faite par un magistrat de l'ordre judiciaire. M. Meystre estime que les critiques au sujet de l'hôpital sont trop nombreuses pour qu'on puisse les écarter simplement.

Le malaise au sujet de l'hôpital des Cadolles

M. R. Meystre (rad.) interpelle le Conseil communal en lui demandant «s'il ne pense pas qu'il serait indispensable de faire faire une enquête complète et approfondie sur l'administration de l'hôpital des Cadolles, pour vérifier le bien ou le mal-fondé des nombreux bruits qui circulent en ville sur la gestion de l'hôpital. Avant de prendre une décision concernant le déplacement de l'administrateur, ne conviendrait-il pas d'attendre le résultat de cette enquête, qui devrait être faite par un magistrat de l'ordre judiciaire. M. Meystre estime que les critiques au sujet de l'hôpital sont trop nombreuses pour qu'on puisse les écarter simplement.

Le malaise au sujet de l'hôpital des Cadolles

M. R. Meystre (rad.) interpelle le Conseil communal en lui demandant «s'il ne pense pas qu'il serait indispensable de faire faire une enquête complète et approfondie sur l'administration de l'hôpital des Cadolles, pour vérifier le bien ou le mal-fondé des nombreux bruits qui circulent en ville sur la gestion de l'hôpital. Avant de prendre une décision concernant le déplacement de l'administrateur, ne conviendrait-il pas d'attendre le résultat de cette enquête, qui devrait être faite par un magistrat de l'ordre judiciaire. M. Meystre estime que les critiques au sujet de l'hôpital sont trop nombreuses pour qu'on puisse les écarter simplement.

Le malaise au sujet de l'hôpital des Cadolles

M. R. Meystre (rad.) interpelle le Conseil communal en lui demandant «s'il ne pense pas qu'il serait indispensable de faire faire une enquête complète et approfondie sur l'administration de l'hôpital des Cadolles, pour vérifier le bien ou le mal-fondé des nombreux bruits qui circulent en ville sur la gestion de l'hôpital. Avant de prendre une décision concernant le déplacement de l'administrateur, ne conviendrait-il pas d'attendre le résultat de cette enquête, qui devrait être faite par un magistrat de l'ordre judiciaire. M. Meystre estime que les critiques au sujet de l'hôpital sont trop nombreuses pour qu'on puisse les écarter simplement.

Le malaise au sujet de l'hôpital des Cadolles

M. R. Meystre (rad.) interpelle le Conseil communal en lui demandant «s'il ne pense pas qu'il serait indispensable de faire faire une enquête complète et approfondie sur l'administration de l'hôpital des Cadolles, pour vérifier le bien ou le mal-fondé des nombreux bruits qui circulent en ville sur la gestion de l'hôpital. Avant de prendre une décision concernant le déplacement de l'administrateur, ne conviendrait-il pas d'attendre le résultat de cette enquête, qui devrait être faite par un magistrat de l'ordre judiciaire. M. Meystre estime que les critiques au sujet de l'hôpital sont trop nombreuses pour qu'on puisse les écarter simplement.

Le malaise au sujet de l'hôpital des Cadolles

M. R. Meystre (rad.) interpelle le Conseil communal en lui demandant «s'il ne pense pas qu'il serait indispensable de faire faire une enquête complète et approfondie sur l'administration de l'hôpital des Cadolles, pour vérifier le bien ou le mal-fondé des nombreux bruits qui circulent en ville sur la gestion de l'hôpital. Avant de prendre une décision concernant le déplacement de l'administrateur, ne conviendrait-il pas d'attendre le résultat de cette enquête, qui devrait être faite par un magistrat de l'ordre judiciaire. M. Meystre estime que les critiques au sujet de l'hôpital sont trop nombreuses pour qu'on puisse les écarter simplement.

Le malaise au sujet de l'hôpital des Cadolles

M. R. Meystre (rad.) interpelle le Conseil communal en lui demandant «s'il ne pense pas qu'il serait indispensable de faire faire une enquête complète et approfondie sur l'administration de l'hôpital des Cadolles, pour vérifier le bien ou le mal-fondé des nombreux bruits qui circulent en ville sur la gestion de l'hôpital. Avant de prendre une décision concernant le déplacement de l'administrateur, ne conviendrait-il pas d'attendre le résultat de cette enquête, qui devrait être faite par un magistrat de l'ordre judiciaire. M. Meystre estime que les critiques au sujet de l'hôpital sont trop nombreuses pour qu'on puisse les écarter simplement.

Le malaise au sujet de l'hôpital des Cadolles

M. R. Meystre (rad.) interpelle le Conseil communal en lui demandant «s'il ne pense pas qu'il serait indispensable de faire faire une enquête complète et approfondie sur l'administration de l'hôpital des Cadolles, pour vérifier le bien ou le mal-fondé des nombreux bruits qui circulent en ville sur la gestion de l'hôpital. Avant de prendre une décision concernant le déplacement de l'administrateur, ne conviendrait-il pas d'attendre le résultat de cette enquête, qui devrait être faite par un magistrat de l'ordre judiciaire. M. Meystre estime que les critiques au sujet de l'hôpital sont trop nombreuses pour qu'on puisse les écarter simplement.

Le malaise au sujet de l'hôpital des Cadolles

M. R. Meystre (rad.) interpelle le Conseil communal en lui demandant «s'il ne pense pas qu'il serait indispensable de faire faire une enquête complète et approfondie sur l'administration de l'hôpital des Cadolles, pour vérifier le bien ou le mal-fondé des nombreux bruits qui circulent en ville sur la gestion de l'hôpital. Avant de prendre une décision concernant le déplacement de l'administrateur, ne conviendrait-il pas d'attendre le résultat de cette enquête, qui devrait être faite par un magistrat de l'ordre judiciaire. M. Meystre estime que les critiques au sujet de l'hôpital sont trop nombreuses pour qu'on puisse les écarter simplement.

Le malaise au sujet de l'hôpital des Cadolles

M. R. Meystre (rad.) interpelle le Conseil communal en lui demandant «s'il ne pense pas qu'il serait indispensable de faire faire une enquête complète et approfondie sur l'administration de l'hôpital des Cadolles, pour vérifier le bien ou le mal-fondé des nombreux bruits qui circulent en ville sur la gestion de l'hôpital. Avant de prendre une décision concernant le déplacement de l'administrateur, ne conviendrait-il pas d'attendre le résultat de cette enquête, qui devrait être faite par un magistrat de l'ordre judiciaire. M. Meystre estime que les critiques au sujet de l'hôpital sont trop nombreuses pour qu'on puisse les écarter simplement.

Le malaise au sujet de l'hôpital des Cadolles

M. R. Meystre (rad.) interpelle le Conseil communal en lui demandant «s'il ne pense pas qu'il serait indispensable de faire faire une enquête complète et approfondie sur l'administration de l'hôpital des Cadolles, pour vérifier le bien ou le mal-fondé des nombreux bruits qui circulent en ville sur la gestion de l'hôpital. Avant de prendre une décision concernant le déplacement de l'administrateur, ne conviendrait-il pas d'attendre le résultat de cette enquête, qui devrait être faite par un magistrat de l'ordre judiciaire. M. Meystre estime que les critiques au sujet de l'hôpital sont trop nombreuses pour qu'on puisse les écarter simplement.

Le malaise au sujet de l'hôpital des Cadolles

M. R. Meystre (rad.) interpelle le Conseil communal en lui demandant «s'il ne pense pas qu'il serait indispensable de faire faire une enquête complète et approfondie sur l'administration de l'hôpital des Cadolles, pour vérifier le bien ou le mal-fondé des nombreux bruits qui circulent en ville sur la gestion de l'hôpital. Avant de prendre une décision concernant le déplacement de l'administrateur, ne conviendrait-il pas d'attendre le résultat de cette enquête, qui devrait être faite par un magistrat de l'ordre judiciaire. M. Meystre estime que les critiques au sujet de l'hôpital sont trop nombreuses pour qu'on puisse les écarter simplement.

Le malaise au sujet de l'hôpital des Cadolles

M. R. Meystre (rad.) interpelle le Conseil communal en lui demandant «s'il ne pense pas qu'il serait indispensable de faire faire une enquête complète et approfondie sur l'administration de l'hôpital des Cadolles, pour vérifier le bien ou le mal-fondé des nombreux bruits qui circulent en ville sur la gestion de l'hôpital. Avant de prendre une décision concernant le déplacement de l'administrateur, ne conviendrait-il pas d'attendre le résultat de cette enquête, qui devrait être faite par un magistrat de l'ordre judiciaire. M. Meystre estime que les critiques au sujet de l'hôpital sont trop nombreuses pour qu'on puisse les écarter simplement.

Le malaise au sujet de l'hôpital des Cadolles

M. R. Meystre (rad.) interpelle le Conseil communal en lui demandant «s'il ne pense pas qu'il serait indispensable de faire faire une enquête complète et approfondie sur l'administration de l'hôpital des Cadolles, pour vérifier le bien ou le mal-fondé des nombreux bruits qui circulent en ville sur la gestion de l'hôpital. Avant de prendre une décision concernant le déplacement de l'administrateur, ne conviendrait-il pas d'attendre le résultat de cette enquête, qui devrait être faite par un magistrat de l'ordre judiciaire. M. Meystre estime que les critiques au sujet de l'hôpital sont trop nombreuses pour qu'on puisse les écarter simplement.

Le malaise au sujet de l'hôpital des Cadolles

M. R. Meystre (rad.) interpelle le Conseil communal en lui demandant «s'il ne pense pas qu'il serait indispensable de faire faire une enquête complète et approfondie sur l'administration de l'hôpital des Cadolles, pour vérifier le bien ou le mal-fondé des nombreux bruits qui circulent en ville sur la gestion de l'hôpital. Avant de prendre une décision concernant le déplacement de l'administrateur, ne conviendrait-il pas d'attendre le résultat de cette enquête, qui devrait être faite par un magistrat de l'ordre judiciaire. M. Meystre estime que les critiques au sujet de l'hôpital sont trop nombreuses pour qu'on puisse les écarter simplement.

Le malaise au sujet de l'hôpital des Cadolles

M. R. Meystre (rad.) interpelle le Conseil communal en lui demandant «s'il ne pense pas qu'il serait indispensable de faire faire une enquête complète et approfondie sur l'administration de l'hôpital des Cadolles, pour vérifier le bien ou le mal-fondé des nombreux bruits qui circulent en ville sur la gestion de l'hôpital. Avant de prendre une décision concernant le déplacement de l'administrateur, ne conviendrait-il pas d'attendre le résultat de cette enquête, qui devrait être faite par un magistrat de l'ordre judiciaire. M. Meystre estime que les critiques au sujet de l'hôpital sont trop nombreuses pour qu'on puisse les écarter simplement.

VIGNOBLE

COLOMBIER

Clôture de l'année scolaire

(c) Samedi, en fin de matinée, la cérémonie de clôture de l'année scolaire a eu lieu à la grande salle, sous la présidence de M. René Stroehcker, président de la commission scolaire, et en présence des autorités scolaires.

Dans son allocution, le président de la commission scolaire a remercié les membres des autorités scolaires, félicité Mme Gauchat qui, depuis quarante ans, accomplit sa tâche de dame inspectrice, exprimé la reconnaissance des autorités et de la population au corps enseignant et s'adressant plus particulièrement aux élèves, les a exhortés à travailler aussi bien à l'avenir qu'ils l'ont fait au cours de l'année qui vient de se terminer.

Il fut ensuite procédé à la distribution de nombreuses mentions «bien» et d'un nombre appréciable de mentions «très bien».

La cérémonie fut agrémentée de très beaux chants, la commission scolaire ayant judicieusement profité de la circonstance pour rendre un hommage mérité aux classes de Mme Rossinger et de M. Laurent qui ont été toutes deux en tête de leur catégorie lors d'un récent concours de chorales enfantines organisé par la Société pédagogique neuchâteloise. Les vacances d'une durée de deux semaines, auront lieu du 4 au 16 avril. Le début de la nouvelle année scolaire a été fixé au mardi 19 avril.

A l'issue de la cérémonie, M. Stroehcker prit congé de la nombreuse cohorte d'élèves quittant notre école primaire pour passer soit au collège latin ou à l'école secondaire, ainsi que des élèves libérés. A tous, il adressa les vœux les meilleurs pour leur avenir.

Assemblée annuelle de l'A.D.C.

(c) Présidée par M. Henri L'Hardy, l'Association pour le développement économique de Colombier a tenu, jeudi soir, son assemblée annuelle au restaurant des Deux-Colombes.

Dans son rapport, le président a relevé tout particulièrement l'excellente gestion de notre organisation de plage et de camping; quelque 3000 campeurs ont utilisé, en 1959, les installations mises à leur disposition. En outre, l'édition d'un nouveau dépliant en couleur consacré au site de Colombier assurera la propagande sur laquelle repose naturellement les succès futurs. Quant aux projets, ils visent à l'amélioration des installations, puisque l'ouverture d'un magasin à la plage est prévue, qu'un abri sera construit à proximité de la buvette et que le plongeur sera reconstruit.

Le comité réuni à la composition suivante: MM. H. L'Hardy, président; P. Kerez, vice-président; G. Saurer, secrétaire; R. Gessler, trésorier; H. Gessler, administrateur de la plage; E. Bourquin, R. Gessler, F. Holer et Th. Zürcher, membres.

L'assemblée, qui s'est déroulée en présence de M. P.-H. Burgat, conseiller communal, a été suivie d'une conférence sur l'horlogerie et les automatismes présentées par M. René Droz.

PESEUX

Orage de grêle

(sp) Lundi après-midi, peu après 15 h. 15, un petit orage de grêle s'est abattu pendant dix minutes, sur le haut du village de Pesieux. Quelques dégâts aux premières fleurs sont à signaler.

VAL-DE-RUZ

GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Course scolaire

(c) Au cours de l'année scolaire nos enfants mettent dans une caisse de classe une modeste mise, ce qui, à la fin de l'année, donne tout de même un petit capital, qui permet de faire une course.

Samedi, les élèves de la classe J. Zimmermann se sont rendus aux gorges de l'Arues, pour participer à la course organisée par M. Burgat, à Bernex, pour y visiter un musée et le parc zoologique du Dählhölzli. Les deux courses furent très réussies et laisseront aux participants un agréable souvenir.

Avec nos soldats

(c) Le programme de l'E. R. Inf. 2 avait prévu une petite course de tir, avec notre village comme lieu de cantonnement. Notre population s'est très vite accoutumée à la présence de ces jeunes soldats, qui sont très disciplinés. L'instruction s'est portée principalement sur des tirs de combat, tirs combinés, attaques par surprise, défense. Le moral et la santé de nos recrues sont excellents. Nous regretterons ces jeunes soldats, placés sous le commandement de M. G. Choudat, qui nous quitteront mercredi pour se rendre à Bienne.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Le pilote des glaciers aide un skieur loclais

(c) Un Loclais qui skiait dimanche, en Valais, dans le Val Voussan, a fait une chute et a cassé un ski. En raison de la neige molle, il se trouva en réelle difficulté. Herrmann Geiger, alerté, a secouru cet infortuné skieur qui a pu regagner son domicile.

EN PAYS VAUDOIS

DONNELOYE

Dans un état grave

(c) M. Armand Vallon, 49 ans, trouvé gisant sur la route Pralins-Donnejoye, est dans un état plus grave que prévu; il a une fracture du crâne.

On a découvert un peu plus loin que l'endroit où il était tombé, une auto dans un champ, avec le propriétaire qui s'efforçait de la remettre sur la route; on voulut lui faire une prise de sang mais il refusa; renseignement pris, il n'y a pas de rapport entre ces deux accidents.

RÉGIONS DES LACS

YVERDON

Projet d'aménagement de la place d'Armes

(c) Un projet va bientôt être soumis aux organes intéressés et à l'exécutif pour un aménagement satisfaisant de la place d'Armes, située entre la rue des Remparts et la gare; cette immense place, selon le projet, serait utilisée et transformée judicieusement de façon à y inclure une zone verte attrayante, des parcs pour autos et la continuation des manifestations yverdonnoises: Abbaye, Comptoir yverdonnois, marchés, etc.

Monsieur Joseph Vermot, à Lausanne;

Monsieur Paul Bickel, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants:

Madame Andrée Bickel, à Bâle;

Messieurs Pierre et Eric Bickel, à Neuchâtel;

Madame et Monsieur Pierre Camenzind-Bickel et leurs enfants Alain, Pierrette et Micheline, à Neuchâtel;

Mademoiselle Jeanne Bickel, à Lausanne;

Mademoiselle Marie Vermot, à Vevey;

Monsieur et Madame Antoine Vermot, leurs enfants et petits-enfants, à Malagny et à Versoix;

Monsieur l'abbé Charles Vermot, curé, à Bouverans (Doubs);

Monsieur et Madame René Vermot, au Locle;

Monsieur et Madame Edouard Vermot et leurs enfants, au Locle;

Monsieur et Madame Pillonel-Vermot et leurs enfants, à Cortaillod;

Monsieur et Madame Bernard Vermot et leurs enfants, au Locle;

Madame veuve Pierre Vermot, à Lausanne;

les familles Bourqui à Chardonne et à Hauterive, les familles Vermot à Lausanne et à Porrentruy, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de leur chère épouse, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et parente

Madame Joseph VERMOT
née Alice BICKEL

enlevée à leur affection, après quelques jours de maladie, dans sa 76me année.

Lausanne, le 31 mars 1960.

Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé. Actes 16 : 31.

Selon le désir de la défunte, on est prié de ne pas envoyer de fleurs

Je lève mes yeux vers les montagnes; D'où me viendra le secours?... Mon secours vient de l'Eternel, Qui a fait les cieux et la terre. Ps. 121 : 1, 2.

Madame Edmond TROYON-Marti, à Colombier;

Monsieur et Madame Edouard Troyon-Moulin, à Cortaillod;

Monsieur et Madame Jean-Claude Marti-Hausammann, à Pesieux;

Madame A. Marti, à Boudry, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Henri Troyon, à Colombier et famille;

Monsieur et Madame Joseph Kurz et familles, à Fleurier, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Edmond TROYON

leur très cher époux, frère, beau-frère, beau-père, beau-fils, oncle, neveu, cousin et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 51me année, après une longue maladie supportée avec courage.

Colombier, le 2 avril 1960.

L'enterrement aura lieu mardi 5 avril, à 13 heures. Culte pour la famille à 12 h. 30.

Domicile mortuaire: Colombier, route de Planeyse 4.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité du Syndicat T.N.-V.P.T. a le pénible devoir de faire part du décès de son cher collègue

Edmond TROYON

L'ensevelissement, auquel les collègues sont priés d'assister, aura lieu mardi 5 avril, à 13 heures. Domicile mortuaire: Colombier, route de Planeyse 4.

Le comité de la Musique militaire de Colombier a le grand regret d'informer ses membres d'honneur et actifs du décès de son fidèle tambour

Monsieur Edmond TROYON

membre honoraire actif.

L'ensevelissement auquel la société participera en corps, aura lieu aujourd'hui, à 13 heures.

Domicile mortuaire: route de Planeyse 4.

Monsieur Alfred Feutz;

Mademoiselle Mathilde Feutz;

Monsieur et Madame Roger Feutz;

les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Alfred FEUTZ<